

DV 2008-03

# LEXIQUE STRATIGRAPHIQUE DES UNITÉS ARCHÉENNES DU NORD-EST DE LA PROVINCE DU SUPÉRIEUR

Martin Simard



2008

Québec 



# **Lexique stratigraphique des unités archéennes du nord-est de la Province du Supérieur**

**Martin Simard**

**DV 2008-03**

**Mots-clés :** lexique, stratigraphique, unité, archéenne, Supérieur

## DOCUMENT PUBLIÉ PAR GÉOLOGIE QUÉBEC

### Direction générale de Géologie Québec

Robert Marquis

### Bureau de l'exploration géologique du Québec

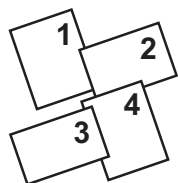
Sylvain Lacroix

#### Édition

Denis L. Lefebvre, ing.

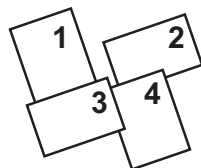
#### Graphisme

André Tremblay



#### Couverture 1 :

- 1- Pyroxénite à l'aspect bréchique de la Suite de Qullinaaraaluk (M. Simard)
- 2- Cuesta formées par les séquences de roches protérozoïques en discordance sur l'Archéen, secteur du lac Guillaume-Delisle (P. Lacoste)
- 3- Transport des équipes géologiques sur le terrain du Grand Nord (M. Simard)
- 4- Horizon felsique daté à  $3825 \pm 16$ Ma dans la séquence volcano-sédimentaire de la Ceinture de Nuvvuagittuq (M. Simard)



#### Couverture 4 :

- 1- Séquence rubanée de roches volcano-sédimentaires métamorphisées de la Ceinture de Nuvvuagittuq (M. Parent)
- 2- Niveau d'enclaves dans une leuconalite de la Suite de Favard (P. Lacoste)
- 3- Couché de Soleil au camp de base, Grand Nord (A. Leclair)
- 4- Paysage de toundra caractéristique du Grand Nord québécois (M. Simard)

Document accepté pour publication le 16 février 2007

## Résumé

Le lexique stratigraphique des unités archéennes du nord-est de la Province du Supérieur (NEPS) présente la description de 68 unités formelles sous forme de fiche descriptive. Chaque fiche donne les informations suivantes :

- le nom de l'unité;
- l'étiquette stratigraphique officielle utilisée sur les cartes géologiques et dans les bases de données du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF);
- le ou les auteur(s) qui ont attribué le nom et le rang de l'unité tels qu'ils apparaissent dans la fiche. L'indication du ou des auteurs est donnée sous forme d'une référence;
- l'âge de l'unité selon les subdivisions de l'Éon archéen (Éoarchéen, Paléoarchéen, Mésoarchéen et Néoarchéen);
- les principales lithologies qui constituent l'unité;
- la région type où a été nommée et décrite l'unité;
- la Province géologique dans laquelle se trouve l'unité;
- la ou les sous-province(s) géologique(s) dans laquelle se trouve l'unité;
- l'unité parent, lorsque cela s'applique;
- le rang stratigraphique de l'unité;
- le statut de l'unité (formelle ou informelle);
- l'usage de l'unité (active ou abandonnée);
- l'historique de la nomenclature de l'unité;
- une brève description des principaux assemblages lithologiques qui caractérisent l'unité;
- l'âge de l'unité d'après les résultats des datations U/Pb disponibles;
- les relations stratigraphiques avec d'autres unités archéennes du NEPS;
- les références aux auteurs qui ont contribué à la définition de l'unité.

L'annexe 1 présente des données sur les unités archéennes informelles du NEPS.

L'annexe 2 présente les unités archéennes formelles qui ont été abandonnées et indique de quelle façon elles ont été intégrées à la nouvelle nomenclature.

L'annexe 3 présente l'index général de toutes les unités formelles, informelles et abandonnées incluant les numéros de pages où elles sont décrites.



## TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION .....	7
DESCRIPTION DES UNITÉS FORMELLES .....	10
Ceinture de Allemand .....	10
Complexe d'Arnaud .....	11
Formation d'Aubert .....	13
Suite de Bacqueville .....	14
Suite de Beausac .....	15
Suite de Belloy .....	16
Syénite de Bourdel .....	17
Suite de Brésolles .....	18
Suite de Bylot .....	19
Suite de Châteauguay .....	20
Complexe de Chavigny .....	21
Suite de Corneille .....	22
Suite de Coursolles .....	23
Suite de Couture .....	25
Suite de Dervieux .....	26
Suite de Desbergères .....	27
Complexe structural de Diana .....	29
Suite de Druillon .....	30
Suite de Dufreboy .....	31
Complexe de Dupire .....	33
Complexe de Duquet .....	35
Complexe de Duvert .....	37
Suite de Faribault-Thury .....	39
Suite de Favard .....	40
Complexe de Garault .....	42
Complexe de Gayot .....	43
Complexe de Grosbois .....	44
Complexe d'Innuksuac .....	45
Pluton d'Itinnaru .....	46
Suite de Joinville .....	47
Ceinture de Juet .....	48
Suite de Kakiattuq .....	49
Suite de Kapijuq .....	50
Suite alcaline de Kimber .....	51
Complexe de Kogaluc .....	52
Suite de La Chevrotière .....	53
Suite de Lac Minto .....	54
Suite de Lepelle .....	55
Suite de Leridon .....	56
Complexe de Le Roy .....	57
Suite de Lesdiguières .....	59
Suite de Loups Marins .....	60
Suite de MacMahon .....	62
Suite de Maurel .....	64
Ceinture de Melvin .....	65
Complexe de Mézard .....	66
Suite de Morrice .....	67
Complexe de Nantais .....	68
Ceinture de Nuvvuagittuq .....	69
Suite d'Opiscotéo .....	70

Complexe de Pélican .....	71
Suite de Pinguq.....	72
Complexe de Qalluviartuuq-Payne .....	73
Complexe de Qimussinguat .....	75
Suite de Qullinaaraaluk .....	76
Suite de la Rivière aux Feuilles .....	78
Suite de la Rivière aux Mélèzes.....	80
Suite de la Rivière Qijuttuuq .....	81
Suite de Rochefort.....	82
Ceinture de Roulier .....	84
Suite de Sanigitik .....	85
Suite de Sem.....	86
Suite de Suluppaugalik .....	87
Syénite de Tasiat.....	88
Ceinture de Tasiataq .....	89
Suite de Tramont .....	90
Complexe de Troie .....	91
Ceinture de Vizien .....	92
RÉFÉRENCES .....	93
ANNEXE 1 - Unités informelles.....	97
ANNEXE 2 - Unités abandonnées .....	99
ANNEXE 3 - Liste des unités formelles, informelles et abandonnées .....	103

## INTRODUCTION

---

Le nord-est de la Province du Supérieur (NEPS) a fait l'objet d'un vaste programme de cartographie géologique (figure 1) : le Programme Grand Nord, réalisé par Géologie Québec entre 1998 et 2003. Durant cette période, 21 nouveaux levés de terrain ont été réalisés à l'échelle de 1/250 000 (figure 1). Une approche stratigraphique a été adoptée dès le début du Programme Grand Nord entraînant l'apparition de plus d'une centaine de nouvelles unités stratigraphiques pour décrire les roches archéennes dans ce vaste territoire. Par la suite, une synthèse stratigraphique, intégrée à une synthèse générale (Simard *et al.*, en préparation-a), a permis de proposer une nouvelle stratigraphie unifiée pour l'ensemble des unités archéennes du NEPS.

Le lexique présente les unités stratigraphiques archéennes formelles, informelles et abandonnées du NEPS dont la majorité découlent des travaux mentionnés plus haut. Il s'agit principalement d'unités lithodémiques qui regroupent des roches intrusives ou métamorphiques. Le lexique respecte le code stratigraphique nord-américain (MRN, 1986) pour la présentation des noms des unités. Le générique des unités formelles commence par une lettre majuscule et le générique des unités informelles commence par une lettre minuscule.

Les unités formelles sont décrites de façon détaillée dans la section **Description des unités formelles**. Ces unités sont présentées par ordre alphabétique de nom, sans égard à leur rang. Pour chaque unité, on trouve les informations suivantes :

- Nom de l'unité
- Auteur(s)
- Lithologie(s)
- Province géologique
- Unité parent
- Statut
- Historique
- Datation(s)
- Références
- Étiquette stratigraphique (SIGEOM)
- Âge
- Région type
- Sous-province(s) géologique(s)
- Rang
- Usage
- Description
- Relations stratigraphiques

« **Étiquette stratigraphique** » indique le code utilisé pour représenter l'unité stratigraphique sur les cartes géologiques et dans les bases de données du système d'information géomineière du MRNF du Québec (SIGEOM).

« **Auteur(s)** » désigne celui (ceux) qui a (ont) attribué à l'unité le nom et le rang tels qu'ils apparaissent dans la fiche descriptive. L'indication du ou des auteurs est donnée sous la forme de références.

« **Âge** » correspond à l'ère de l'unité. L'Éon Archéen a été subdivisé en quatre ères, soit : l'Éoarchéen (plus vieux que 3600 Ma), le Paléoarchéen (3600 à 3200 Ma), le Mésoarchéen (3200 à 2800 Ma) et le Néoarchéen (2800 à 2500 Ma).

« **Lithologie(s)** » correspond à (aux) assemblage(s) lithologique(s) dominant(s) qui caractérise(nt) l'unité stratigraphique.

« **Région type** » correspond à la région où l'unité a été nommée. Les unités stratigraphiques archéennes du NEPS n'ont pas fait l'objet d'étude stratigraphique détaillée. Il n'existe donc pas de coupe type ou de section type pour ces unités. C'est pourquoi on leur attribue une région type. Chaque région correspond à la superficie couverte par un levé géologique (figure 1).

« **Province géologique** » indique la province géologique à laquelle appartient l'unité.

« **Sous-province(s) géologique(s)** » indique la (les) sous-province(s) géologique(s) à laquelle (auxquelles) appartient l'unité.



« **Unité parent** » représente l'unité de rang supérieur dans laquelle a été assignée l'unité décrite dans la fiche ou les unités de rang inférieur, formelles ou informelles, qui ont été incluses à l'intérieur de l'unité décrite dans la fiche.

« **Rang** » indique le rang stratigraphique de l'unité.

« **Statut** » indique s'il s'agit d'une unité formelle ou informelle.

« **Usage** » indique s'il s'agit d'une unité active ou abandonnée. Dans la section **Description des unités formelles** toutes les unités sont formelles et actives.

« **Historique** » relate les modifications apportées par les différents auteurs.

« **Description** » présente une description générale des principaux assemblages lithologiques qui caractérisent l'unité stratigraphique.

« **Datation(s)** » indique les résultats des datations U/Pb disponibles. L'âge moyen de l'unité est présenté lorsque plusieurs datations (plus de cinq) ont été réalisées à l'intérieur d'une même unité. Les sources des datations sont présentées entre parenthèses.

« **Relations stratigraphiques** » met en évidence les relations génétiques possibles entre l'unité décrite et d'autres unités stratigraphiques basées sur la distribution régionale de ces unités, leur âge et leurs assemblages lithologiques.

« **Références** » désigne les auteurs qui ont contribué à l'évolution et à la définition actuelle de l'unité stratigraphique.

Les unités informelles sont présentées à l'annexe 1. Ces unités sont listées par ordre alphabétique de nom sans égard au rang de l'unité. Les unités informelles sont principalement des lambeaux de ceinture volcanosédimentaire encaissés dans les granitoïdes et qui ont été regroupés à l'intérieur de plusieurs complexes. L'annexe 1 donne le nom de l'unité informelle, la lithologie dominante, la région où elle est localisée (en référence à la figure 1), la référence à ou aux auteurs qui a (ont) donné le nom informel à l'unité et l'unité mère (une unité formelle) à laquelle l'unité informelle a été assignée.

L'annexe 2 présente les unités formelles et informelles qui ont été abandonnées. Les unités abandonnées apparaissent par ordre alphabétique de nom indépendamment de leur rang. Dans le tableau, le générique des unités formelles commence par une lettre majuscule et celui des unités informelles commence par une lettre minuscule. Pour chaque unité, on trouve à l'annexe 2, le nom de l'unité abandonnée, le ou les assemblage(s) lithologique(s) dominant(s), la région où l'unité a été nommée, la référence à ou aux auteurs qui ont nommé l'unité et les modifications qui ont entraîné l'abandon de l'unité. Ce dernier item explique les modifications apportées au nom de l'unité ou les réassignations des divers assemblages lithologiques de l'unité à d'autres unités stratigraphiques. On y trouve également la référence à ou aux auteurs qui ont proposé ces modifications.

L'annexe 3 fournit la liste, par ordre alphabétique de nom, de toutes les unités. Les unités formelles commencent par une lettre majuscule et sont en caractères réguliers; les unités informelles sont en italique et commencent par une lettre minuscule et les unités abandonnées sont en caractères gras.

La majorité des informations contenues dans ce lexique découlent des travaux réalisés dans le cadre de la synthèse stratigraphique des unités archéennes du NEPS (Simard *et al.*, en préparation-a). Durant ces travaux, plusieurs personnes ont été consultées et ont donné leurs avis concernant diverses unités stratigraphiques. Nous tenons à remercier les personnes suivantes qui ont contribué par leurs discussions à une meilleure compréhension de la stratigraphie des roches archéennes du NEPS : Alain Berclaz, Michel Boily, Jean David, Charles Gosselin, Pierre Lacoste, Jean-Yves Labbé, Alain Leclair, Louis Madore, Charles Maurice, Patrice Roy et Kamal N.M. Sharma. Nous tenons également à remercier Isabelle Lafrance qui a fait la correction du manuscrit et Denis Lefebvre qui a édité le document.

## DESCRIPTION DES UNITÉS FORMELLES

---

### Ceinture de Allemand

**Étiquette stratigraphique :** Aale

**Auteurs :** Madore *et al.*, 2002

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région du lac Couture et des lacs Nuivilik (35B et 35G; n° 2, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Lithodème

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La séquence volcanosédimentaire a été identifiée et décrite pour la première fois par Moorhead (1989) sous le terme de Formation du lac Allemand. Par la suite, Madore *et al.* (2002), ont modifié le terme de Formation du lac Allemand par celui de Ceinture de Allemand pour se conformer à une approche lithodémique. Ces auteurs ont regroupé dans cette ceinture les roches volcanosédimentaires de la région du lac Allemand correspondant à la séquence reconnue par Moorhead ainsi que quelques lambeaux de roches supracrustales localisées à proximité.

**Description :** La Ceinture de Allemand comprend des roches métavolcaniques et des roches métasédimentaires. Les roches métavolcaniques sont constituées de gneiss mafiques et de metabasalts rubanés et bien foliés, localement coussinés, dans lesquels sont intercalés des tufs laminés de composition mafique à felsique et quelques horizons métriques de tuf à lapillis. Les roches mafiques sont d'affinité tholéiitique. Les roches métasédimentaires sont composées principalement de schistes à muscovite rubanés et de quelques niveaux métriques de quartzite, de conglomérat et de formation de fer.

**Datation :** Aucune datation

**Relations stratigraphiques :** Aucune relation directe n'a été établie entre la Ceinture de Allemand et les autres roches volcanosédimentaires du NEPS. Les lambeaux de roches volcaniques de la Ceinture de Allemand sont encaissés dans l'unité de tonalite de la Suite de Rochefort (2785 à 2775 Ma; David *et al.*, en préparation-b; Simard *et al.*, en préparation-a). Toutefois, les relations entre ces tonalites et les roches supracrustales de la Ceinture de Allemand sont ambiguës. La Ceinture de Allemand est possiblement corrélative avec celle de Juet localisée à l'ouest (J. Moorhead, communication personnelle). Ces deux ceintures ont des assemblages lithologiques similaires. La présence de dykes nourriciers qui coupent la Ceinture de Juet et les roches plutoniques avoisinantes suggère que cette séquence volcanosédimentaire est autochtone (Maurice *et al.*, 2004) et s'est mise en place sur les tonalites migmatitisées de la Suite de Bylot (2737 à 2723 Ma; David *et al.*, en préparation-b). Les ceintures de Juet et de Allemand sont interprétées comme issues du volcanisme tardif du Néoarchéen (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** David *et al.*, en préparation-b; Madore *et al.*, 2002; Maurice *et al.*, 2004; Moorhead, 1989; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Complexe d'Arnaud

**Étiquette stratigraphique :** Aarn

**Auteurs :** Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Mésoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région du lac Peters (24M; n° 8, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Unités parents :** L'unité comprend plusieurs sous-unités informelles : ceinture de Faribault, ceinture de Rivier, ceinture de Tasiaalujuaq, ceinture d'Hamelin, ceinture de Curotte, ceinture de Peters-Ouest, ceinture de Gorribon et ceinture de Thury (région du lac Peters; n° 8, figure 1), ceinture de Buet et ceinture de Trempe (région de la rivière Arnaud; n° 4) et ceinture de Kimber (région du lac Klotz; n° 3).

**Rang :** Complexe

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Les lambeaux de roches volcanosédimentaires du Domaine de Douglas Harbour (figure 1) ont été originellement inclus dans trois grands complexes : le Complexe tonalitique de Faribault-Thury (terme abandonné) et les complexes granulitiques de Troie et de Qimussinguat (Madore et Larbi, 2000; Madore *et al.*, 1999 et 2001; Cadieux *et al.*, 2002; Leclair *et al.*, 2000 et 2003). Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné tous les lambeaux et ceintures de roches volcanosédimentaires des complexes de Faribault-Thury, de Troie et de Qimussinguat à une nouvelle unité, le Complexe d'Arnaud, afin d'uniformiser l'approche stratigraphique et de favoriser les comparaisons entre les différentes unités de roches volcanosédimentaires du NEPS.

**Description :** Le Complexe d'Arnaud est constitué de lambeaux de roches volcanosédimentaires de moins de 5 km de largeur par 20 km de longueur dominés par des roches d'origine volcanique de composition mafique à intermédiaire et d'affinité tholéiitique. Il s'agit de roches rubanées et bien foliées, de granulométrie fine et possédant une texture granoblastique bien développée. Toutefois, la présence locale de textures primaires confirme l'origine volcanique de ces roches. Des niveaux métamorphisés et altérés de pyroxénite, de péridotite et plus rarement de dunite sont intercalés dans les séquences de roches volcaniques. Ces roches ultramafiques semblent avoir soit une origine intrusive soit une origine effusive (laves komatiitiques). Certains lambeaux du Complexe d'Arnaud sont constitués de paragneiss migmatitisés à biotite ± grenat ± sillimanite ± cordiérite, foliés et à texture granoblastique, auxquels sont associés des niveaux de formations de fer métriques à décamétriques ainsi que quelques niveaux de marbre et de roches calco-silicatées. Les roches du Complexe d'Arnaud sont généralement métamorphisées au faciès des amphibolites lorsqu'elles sont encaissées dans les unités tonalitiques de la Suite de Faribault-Thury, et au faciès des granulites lorsqu'elles se trouvent dans les unités à orthopyroxène des complexes de Troie et de Qimussinguat.

**Datations :** Un âge U/Pb de  $2818 \pm 5$  Ma a été obtenu dans une métavolcanite de la ceinture de Buet (David *et al.*, en préparation-a). Un âge U/Pb de  $2782 \pm 7$  Ma a été obtenu dans un dyke de porphyre à quartz + feldspaths (QFP) de la ceinture de Curotte (David *et al.*, en préparation-a). Ce dyke est interprété comme une injection reliée à la mise en place de la Suite de Faribault-Thury (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** Le Complexe d'Arnaud est associé à un événement volcanique majeur qui a affecté le Terrane de la Rivière Arnaud entre 2850 et 2800 Ma (Simard *et al.*, en

préparation-a). Toutefois, certains lambeaux de roches volcanosédimentaires de ce complexe sont encaissés dans des vieilles tonalites (2878 à 2869 Ma) et pourraient, par conséquent, avoir un âge équivalent au Complexe de Gayot (2880 à 2873 Ma) localisé dans la Sous-province de La Grande, plus au sud. Des âges de zircons détritiques autour de 2720 Ma obtenus dans un marbre et un quartzite de la ceinture de Peters-Ouest suggèrent aussi que certains lambeaux d'origine sédimentaire du Complexe d'Arnaud peuvent être associés à des événements plus jeunes.

**Références :** Cadieux *et al.*, 2002; David *et al.*, en préparation-a; Leclair *et al.*, 2000 et 2003; Madore *et al.*, 1999 et 2001; Madore et Larbi, 2000; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Formation d'Aubert

**Étiquette stratigraphique :** *Aat*

**Auteurs :** Gosselin et Simard, 2000

**Âge :** Mésoarchéen

**Lithologies :** Métasédiments

**Région type :** Région du lac Gayot (23M; n° 21, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de La Grande

**Rang :** Formation

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Formation d'Aubert a été définie dans la région du lac Gayot (Gosselin et Simard, 2000) pour décrire quelques lambeaux plurikilométriques de roches métasédimentaires. Thériault et Chev  (2001) ont suivi un de ces lambeaux dans la r gion du lac Hurault sur plus de soixante-dix kilom tres de longueur. Simard *et al.* (en pr paration-b) ont assign  quelques lambeaux de paragneiss   la Formation d'Aubert dans la r gion de la rivi re S rigny juste   l'est de la r gion du lac Gayot.

**Description :** La Formation d'Aubert est constitu e de paragneiss ruban s   hornblende + biotite l g rement migmatitis s et inject s de mat riel granitique. L'unit  comprend un peu de schiste et de paragneiss   cordi rite + sillimanite + andalousite + grenat + biotite et de rares niveaux de formation de fer. Localement, un conglom rat, localis    la base de la formation, alterne avec des bancs de gr s quartzitique et de gr s argileux. Ce conglom rat renferme des fragments de basalte amphibolitis , de tufs   cristaux, de gneiss tonalitiques et de formations de fer qui proviennent du Complexe de Gayot.

**Datation :** Aucune datation

**Relations stratigraphiques :** Les relations de terrain ainsi que la composition des fragments contenus dans le conglom rat   la base de l'unit  permettent de conclure que la Formation d'Aubert se superpose au Complexe de Gayot (2880   2873 Ma). Les roches s dimentaires de cette formation se sont accumul es suite   une p riode d' rosion qui a affect  les  difices volcaniques de ce complexe (Gosselin et Simard, 2000). La pr sence d'une quantit  importante de hornblende dans les paragneiss appuie l'hypoth se que les ceintures volcaniques pourraient  tre la source des m ta-s diments. Plusieurs lambeaux de roches m tas dimentaires se trouvent dans les tonalites de la Suite de Favard (2750   2740 Ma) et plus rarement dans les gneiss de la Suite de Br solles (2833   2807 Ma). L' ge de la Formation d'Aubert se situe probablement entre 2875 et 2833 Ma (Simard *et al.*, en pr paration-a).

**R f rences :** Gosselin et Simard, 2000; Th riault et Chev , 2001; Simard *et al.*, en pr paration-a et b.

## Suite de Bacqueville

**Étiquette stratigraphique :** Abcv

**Auteurs :** Parent *et al.*, 2000

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Intrusions ultramafiques à intermédiaires

**Région type :** Région du lac Nedlouc (34H et 24E; n° 14, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Bacqueville a été introduite dans la région du lac Nedlouc (Parent *et al.*, 2000; n° 14, figure 1) pour décrire des dykes démembrés et des lambeaux de gabbro et de diorite contenus dans les intrusions felsiques de cette région. L'unité a par la suite été reconnue dans les régions du lac Aigneau (n° 15, figure 1), du lac La Potherie (n° 11), du lac Dufreboy (n° 12), du lac Vernon (n° 10) et du lac Minto (n° 13). Dans les régions des lacs Vernon et Minto, les intrusions intermédiaires à mafiques non recristallisées et d'aspect massif ont été assignées à la Suite de Qullinaaraaluk suite à la découverte d'une importante minéralisation de Ni-Cu-Co contenue dans une intrusion ultramafique massive (Labbé *et al.*, 2000). Ces intrusions sont considérées plus jeunes que les roches recristallisées, foliées à gneissiques assignées à la Suite de Bacqueville. Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné à la Suite de Bacqueville, des lambeaux de diorite granoblastique qui avaient été inclus dans le Complexe de Melvin (terme abandonné) dans les régions du lac Minto et du lac à l'Eau Claire (Simard *et al.*, 2004), en se basant sur les ressemblances lithologiques et sur la similitude des signatures géochimiques entre les roches de ces deux unités (Chevé, 2005).

**Description :** La Suite de Bacqueville est constituée de dykes, de lambeaux, de feuilletés et de masses démembrées de gabbro, de gabbro-norite, de diorite et localement de roches ultramafiques. Toutes ces roches ont une couleur gris foncé à gris verdâtre combinée à une couleur d'altération gris brunâtre caractéristique. Les roches intrusives de la Suite de Bacqueville sont homogènes et massives avec une texture ignée bien préservée, ou encore, elles sont foliées à gneissiques avec une texture granoblastique bien développée. La présence de ces textures variées suggère que l'unité peut contenir des roches d'origine et d'âge différents.

**Datation :** Aucune datation

**Relations stratigraphiques :** La définition de la Suite de Bacqueville a évolué au fil des années. Conséquemment, sa position stratigraphique est difficile à déterminer. La Suite de Bacqueville est associée à une période comprise entre 2740 et 2710 Ma (Simard *et al.*, en préparation-a). Toutefois, vers l'est, elle renferme probablement quelques intrusions massives plus jeunes semblables à celles de la Suite de Qullinaaraaluk (2705 Ma). La Suite de Bacqueville est considérée équivalente à la Suite de Châteauguay. Ces deux unités se seraient mises en place durant la période comprise entre 2740 et 2710 Ma (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** Berclaz *et al.*, 2001; Chevé, 2005; Labbé *et al.*, 2000; Leclair *et al.*, 2000 et 2003; Parent *et al.*, 2000 et 2002; Simard *et al.*, 2004, 2005 et en préparation-a.

## Suite de Beausac

**Étiquette stratigraphique :** Abea

**Auteurs :** Gosselin et Simard, 2000

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Tonalite

**Région type :** Région du lac Gayot (23M; n° 21, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province d'Ashuanipi

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Beausac a été introduite dans la région du lac Gayot (Gosselin et Simard, 2000) pour décrire les lambeaux plurikilométriques de tonalite, de monzodiorite quartzifère et de granodiorite contenus dans les suites d'Opiscotéo et de Dervieux de la Sous-province d'Ashuanipi. L'unité a été prolongée vers le sud dans la région du lac Hurault par Thériault et Chevé (2001) qui l'ont subdivisée en deux unités. La première (Abea1) comprend des gabbros, des gabbronorites et des pyroxénites et la seconde (Abea2) englobe des lithologies semblables à celles reconnues dans la Suite de Beausac de la région du lac Gayot.

**Description :** La Suite de Beausac est constituée de tonalite à biotite + hornblende avec un peu de monzodiorite quartzifère et de granodiorite qui se présentent sous forme de lambeaux de faible superficie contenus dans les roches intrusives plus jeunes de la Sous-province d'Ashuanipi. Ce sont des roches grisâtres, de granulométrie fine à moyenne, foliées à rubanées et qui possèdent une texture granoblastique plus ou moins bien définie.

**Datation :** Un âge U/Pb de  $2690 \pm 7$  Ma a été obtenu dans une tonalite foliée de la région du lac Gayot (David *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** La Suite de Beausac pourrait être en partie équivalente à la Suite de Desliens. Percival (1991) a introduit la Suite de Desliens pour décrire des intrusions précoces de tonalite, de gabbro et de pyroxénite. La Suite de Desliens a aussi été reconnue dans les régions du lac Bermen (Leclair *et al.*, 1998), du lac Vallard (Lamothe *et al.*, 1998) et du lac Nitchequon (Lamothe *et al.*, 2000). Cette suite a été datée à environ 2723 Ma (Percival *et al.*, 2003) dans l'ouest de la Sous-province de l'Ashuanipi. La relation d'équivalence entre la Suite de Beausac et la Suite de Desliens reste à établir. Des tonalites provenant de ces unités ont livré des âges différents. Toutefois, des données supplémentaires seraient nécessaires pour mieux évaluer l'âge des suites de Beausac et de Desliens.

**Références :** David *et al.*, en préparation-a; Gosselin et Simard, 2000; Lamothe *et al.*, 1998 et 2000; Leclair *et al.*, 1998; Percival, 1991; Percival *et al.*, 2003; Thériault et Chevé, 2001.

## Suite de Belloy

**Étiquette stratigraphique :** Ably

**Auteurs :** Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Monzonite et monzodiorite porphyriques

**Région type :** Région du lac Peters (24M; n° 8, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Belloy a été nommée par Simard *et al.* (en préparation-a) pour regrouper des intrusions de monzonite et de monzodiorite porphyriques qui avaient été originellement assignées au Complexe de Troie par Madore *et al.* (1999). Ces intrusions porphyriques ont donné un âge beaucoup plus jeune que les autres roches de ce complexe suggérant qu'il s'agit d'une suite intrusive n'ayant aucun lien génétique avec les roches à orthopyroxène plus anciennes du Complexe de Troie.

**Description :** La Suite de Belloy est constituée d'intrusions plurikilométriques de monzonite et de monzodiorite quartzifère, massives ou foliées, qui renferment entre 5 et 25 % de minéraux mafiques (biotite et hornblende). Ces roches possèdent une belle texture porphyroïde produite par la présence de 25 à 50 % de phénocristaux de feldspath potassique de 1 à 5 cm de longueur.

**Datation :** Un âge U/Pb imprécis de 2,69 Ga a été obtenu dans une monzonite porphyrique de la région du lac Peters (David *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** La Suite de Beloy pourrait être en partie équivalente à la Suite de Maurel localisée un peu plus au sud. Cette dernière est constituée d'intrusions porphyriques de granodiorite, de monzodiorite et de monzodiorite quartzifère dont les âges varient de 2707 à 2686 Ma (David *et al.*, en préparation-a; Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** David *et al.*, en préparation-a; Madore *et al.*, 1999; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Syénite de Bourdel

**Étiquette stratigraphique :** Abol

**Auteurs :** Simard *et al.*, 2004

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Syénite à néphéline

**Région type :** Région du lac à l'Eau Claire (34B et 34C; n° 16, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Lithodème

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Syénite de Bourdel a été nommée dans la région du lac à l'Eau Claire (Simard *et al.*, 2004) pour décrire une intrusion isolée de syénite à néphéline.

**Description :** La Syénite de Bourdel est une intrusion isolée d'environ 6 et de longueur constituée de syénite à néphéline homogène et blanchâtre, qui possède une foliation magmatique bien développée. Il s'agit d'une roche moyennement à grossièrement grenue qui contient entre 5 et 10 % de biotite. La présence des grains de néphéline grisâtre de 0,5 à 2 cm de diamètre produit un aspect moucheté sur la surface d'altération.

**Datation :** Un âge U/Pb de  $2675 \pm 1$  Ma a été obtenu dans la syénite à néphéline de la région du lac à l'Eau Claire (David *et al.*, en préparation-b).

**Relations stratigraphiques :** La Syénite de Bourdel est reliée à un événement tardif du Néoarchéen (2680 à 2630 Ma) auquel sont associés la Syénite de Tasiat, quelques intrusions isolées de granite ainsi que quelques dykes et petites intrusions de carbonatite (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** David *et al.*, en préparation-b; Simard *et al.*, 2004 et en préparation-a.

## Suite de Brésolles

**Étiquette stratigraphique :** Abre

**Auteurs :** Gosselin et Simard, 2000

**Âge :** Mésoarchéen

**Lithologie :** Gneiss tonalitique et dioritique

**Région type :** Région du lac Gayot (23M; n° 21, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de La Grande

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Brésolles a été introduite dans la région du Lac Gayot (Gosselin et Simard, 2000) pour décrire une unité de gneiss tonalitique et dioritique. Elle a été prolongée dans les régions de Maricourt (n° 18, figure 1), des lacs des Loups Marins (n° 17), du lac Bienville (n° 20) et plus au sud dans la région du lac Hurault (Thériault et Chev , 2001). Une s quence de gneiss tonalitique et dioritique a aussi  t  assign e   la Suite de Br solles dans la r gion de la rivi re S rigny (Simard *et al.*, en pr paration-b). Ces gneiss se trouvent dans un lambeau isol  de la Sous-province de La Grande, coinc  entre la Sous-province d'Ashuanipi et la Fosse du Labrador.

**Description :** La Suite de Br solles repr sente un assemblage de gneiss ruban s constitu s d'une alternance de rubans leucocrates, compos s de tonalite   biotite, et de rubans m lanocrates, form s de diorite, de diorite quartzif re et de tonalite   biotite + hornblende. Toutes ces roches sont fortement foli es   ruban es et affect es par des plissements complexes. Les gneiss de Br solles contiennent de nombreuses enclaves d'amphibolites et ils sont inject s par des tonalites et des granites tardifs parall lement   la foliation, ce qui accentue l'aspect gneissique de l'unit .

**Datations :** Des  ges U/Pb de  $2807 \pm 6$  Ma et  $2817 \pm 7$  Ma (David *et al.*, en pr paration-a) et de  $2833 \pm 5$  Ma (Percival *et al.*, 2001) ont  t  obtenus dans des gneiss assign s   la Suite de Br solles (Simard *et al.*, en pr paration-a).

**Relations stratigraphiques :** La Suite de Br solles est une unit  de gneiss qui caract rise la Sous-province de La Grande dans le NE de la Province du Sup rieur. Quelques gros lambeaux de gneiss, localis s dans le sud de la Sous-province de Minto, ont aussi  t  assign s   cette suite. Plus au nord, dans les r gions du lac Nedlouc (n° 14, figure 1) et du lac Aigneau (n° 15), la Suite de Suluppaugalik poss de des caract ristiques lithologiques et g ochronologiques (2808 Ma) comparables   celles de la Suite de Br solles. Ces deux unit s sont probablement  quivalentes (Simard *et al.*, en pr paration-a).

**R f rences :** Berclaz *et al.*, 2001; David *et al.*, en pr paration-a; Gosselin et Simard, 2000; Gosselin *et al.*, 2001 et 2002; Parent *et al.*, 2000; Percival *et al.*, 2001; Simard *et al.*, 2001, en pr paration-a et b; Th riault et Chev , 2001.

## Suite de Bylot

**Étiquette stratigraphique :** Abyl

**Auteurs :** Maurice *et al.*, 2004

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Tonalite hétérogène à texture de diatexites

**Région type :** Région de Povungnituk et de Kovik Bay (35C et 35F, n° 1, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Bylot a été introduit par Maurice *et al.* (2004) pour décrire une unité de tonalites hétérogènes à texture de diatexites localisée le nord de la région de Povungnituk et de Kovik Bay. L'unité n'a pas été reconnue ailleurs. Quelques lambeaux de roches mafiques à intermédiaires, qui avaient été inclus dans la Suite de Bylot, ont été réassignés aux complexes de Mézard et d'Innuksuac par Simard *et al.* (en préparation-a).

**Description :** La Suite de Bylot est principalement constituée de roches intrusives de composition tonalitique qui présentent un aspect migmatitique. Ces roches possèdent une foliation ondulante localement gneissique, une granulométrie variable et une texture saccharoïde. La présence de schlierens de biotite ainsi que de nombreuses enclaves mafiques, de diorite ou de paragneiss, donnent un aspect de diatexite aux roches de la Suite de Bylot.

**Datations :** Des âges U/Pb de  $2737 \pm 13$  Ma et  $2723 \pm 2$  Ma (David *et al.*, en préparation-b) ont été obtenus dans des tonalites hétérogènes.

**Relations stratigraphiques :** La Suite de Bylot est interprétée comme le résultat de la migmatitisation des tonalites anciennes de la Suite de Rochefort par Maurice *et al.* (2004). Cette unité est associée à un magmatisme tonalitique assez jeune et peu répandu auquel est reliée la Suite de Lesdiguières (2724 Ma), localisée un peu à l'est dans le nord de la Sous-province de Minto (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** David *et al.*, en préparation-b; Maurice *et al.*, 2004; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Suite de Châteauguay

**Étiquette stratigraphique :** Achg

**Auteurs :** Simard *et al.*, 2001

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Intrusions ultramafiques à intermédiaires

**Région type :** Région de Maricourt (24D; n° 18, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Châteauguay a été introduite dans la région de Maricourt (n° 18, figure 1) pour décrire des dykes peu épais de gabbro auxquels sont associés quelques niveaux de roches de composition ultramafique. L'unité a été prolongée dans la région des lacs des Loups Marins (n° 17, figure 1), dans la région du lac Bienville (n° 20) et la région du lac Montrochand (n° 19). Des diorites et des diorites quartzifères ont été assignées à l'unité dans la région des lacs des Loups Marins et une quantité importante de gabbronorite a été incluse dans la Suite de Châteauguay par Gosselin *et al.* (2002) dans la région du lac Bienville. La Suite de Châteauguay a aussi été reconnue dans la région de la rivière Sérigny (Simard *et al.*, en préparation-b), à l'est des régions de Maricourt et du lac Gayot.

**Description :** La Suite de Châteauguay est constituée de roches de composition intermédiaire à ultramafique qui forment des dykes et des intrusions tabulaires de quelques centaines de mètres d'épaisseur par quelques kilomètres de longueur. Les intrusions de composition mafique sont les plus abondantes. Les roches mafiques sont représentées par des gabbros et des gabbronorites, les roches intermédiaires par des diorites et localement par des diorites quartzifères et les roches ultramafiques par des péridotites, des pyroxénites et des hornblendites. Les roches de la Suite de Châteauguay ont une couleur gris foncé à gris verdâtre avec une surface d'altération brunâtre. Ce sont des roches foliées à massives, finement à grossièrement grenues, qui possèdent, à plusieurs endroits, une texture granoblastique bien développée. Les roches intrusives de la Suite de Châteauguay sont fréquemment injectées par un matériel felsique blanchâtre qui leur donne un aspect bréchiq.

**Datation :** Aucune datation

**Relations stratigraphiques :** La position stratigraphique de la Suite de Châteauguay est incertaine. Elle coupe les suites tonaliques de Favard (2750 à 2740 Ma) et de Coursolles (2760 à 2750 Ma) et se trouve en enclaves dans les granodiorites de la Suite de Desbergères (2720 à 2710 Ma). Gosselin *et al.* (2002) mentionnent que les diorites et diorites quartzifères assignées à la Suite de Châteauguay dans la région des lacs des Loups Marins appartiendraient plutôt à une unité de diorite de la Suite tonalique de Coursolles. Ces auteurs mentionnent également que les gabbronorites assignés à la Suite de Châteauguay dans la région du lac Bienville pourraient être, du moins en partie, équivalentes aux intrusions charnockitiques du Complexe de Loups Marins (2735 à 2720 Ma). Certaines intrusions et à ultramafiques d'aspect massif de la Suite de Châteauguay pourraient être équivalentes à celles de la Suite de Qullinaaraaluk (2705 Ma). Une intrusion ultramafique de la Suite de Qullinaaraaluk est l'hôte d'une importante minéralisation en Ni-Cu-Co dans la région du lac Minto (Simard *et al.*, 2005; Labbé *et al.*, 2000). De façon générale, la Suite de Châteauguay est considérée comme équivalente à la Suite de Bacqueville. Ces deux unités se seraient mis en place durant la période comprise entre 2740 et 2710 Ma (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** Gosselin *et al.*, 2001 et 2002; Labbé *et al.*, 2000; Roy *et al.*, 2004; Simard *et al.*, 2001, 2005, en préparation-a et b.

## Complexe de Chavigny

**Étiquette stratigraphique :** Achy

**Auteurs :** Parent *et al.*, 2002

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région du lac Vernon (34J; n° 10, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Complexe

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Le Complexe de Chavigny a été nommé par Parent *et al.* (2002) dans la région du lac Vernon. Cette unité n'a pas été reconnue ailleurs.

**Description :** Le Complexe de Chavigny comprend 70 % de roches volcaniques felsiques, 20 % de roches volcaniques et 10 % de roches sédimentaires. Les roches volcaniques felsiques sont constituées de rhyolite et de tufs rubanés de composition rhyolitique à rhyodacitique. Les roches et sont représentées par des basaltes andésitiques et des basaltes d'affinité tholéiitique. Les roches sédimentaires sont fréquemment associées aux roches volcaniques felsiques. Il s'agit de grauwacke, de paragneiss granoblastiques et de conglomérats polygéniques. Les différents assemblages du Complexe de Chavigny comprennent aussi des niveaux de formations de fer aux faciès des oxydes et des silicates. Quelques horizons de schistes à séricite sont interprétés comme des zones d'altération hydrothermale volcanogène métamorphisées. Les roches du Complexe de Chavigny sont métamorphisées au faciès des amphibolites et localement rétrogradées au faciès des schistes verts.

**Datation :** Un âge U/Pb de  $2722 \pm 4$  Ma a été obtenu dans une rhyolite intercalée dans une séquence de tufs felsiques (David *et al.*, en préparation-b).

**Relations stratigraphiques :** Le Complexe de Chavigny est passablement isolé des autres complexes volcanosédimentaires. Ses assemblages lithologiques et son âge se comparent au Complexe de Duvert (2724 à 2708 Ma) localisé plus à l'est. Les deux unités sont associées à des événements volcaniques isolés qui ont affecté la Sous-province de Minto entre 2740 et 2710 Ma (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** David *et al.*, en préparation-b; Parent *et al.*, 2002; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Suite de Corneille

**Étiquette stratigraphique :** Acrn

**Auteurs :** Simard *et al.*, 2003

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Granite à chlorite

**Région type :** Région de la rivière Innuksuac (34K et 34L; n° 9, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Corneille a été introduite dans la région de la rivière Innuksuac (n° 9, figure 1), puis reconnue juste au nord, dans la région de Kogaluk Bay (n° 5).

**Description :** La Suite de Corneille est constituée d'un granite blanchâtre caractérisé par la présence de grains de quartz gris bleuté. Il s'agit d'une roche massive à légèrement foliée qui contient moins de 2 % de chlorite et moins de 1 % de petits grains de grenat. L'unité a fréquemment un aspect hétérogène en raison des nombreuses enclaves partiellement assimilées (10 à 25 %) de paragneiss, d'amphibolite, de diorite et de gabbro, injectées de granite et étirées dans le sens de la foliation. La Suite de Corneille comprend aussi un peu de tonalite blanchâtre.

**Datations :** Des âges U/Pb de  $2691 \pm 1$  Ma (David *et al.*, en préparation-b) et de  $2698 \pm 1$  Ma (Percival *et al.*, 2001) ont été obtenus dans des granites assignés à la Suite de Corneille. Un âge U/Pb de  $2688 \pm 2$  Ma a été obtenu dans une pegmatite qui recoupe la Ceinture de Nuvvuagittuq et qui est interprétée comme une phase tardive de la Suite de Corneille (David *et al.*, en préparation-b; Simard *et al.*, en préparation-a)

**Relations stratigraphiques :** Les granites de la Suite de Corneille sont concentrés dans l'extrémité ouest du NE de la Province du Supérieur. Ces roches, qui possèdent une couleur et des assemblages minéralogiques particuliers, ne semblent pas avoir d'équivalent dans ce secteur. Toutefois, plus à l'est, la période comprise entre 2705 et 2680 Ma correspond à la mise en place de grandes unités de granite et à la migmatitisation des unités métasédimentaires de la Sous-province de Minto (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** David *et al.*, en préparation-b; Maurice *et al.*, 2005; Percival *et al.*, 2001; Simard *et al.*, 2003 et en préparation-a.

## Suite de Coursolles

**Étiquette stratigraphique :** Acou

**Auteurs :** Simard *et al.*, 2001

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Tonalite et diorite à hornblende + biotite

**Région type :** Région de Maricourt (24D; n° 18, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-provinces géologiques :** Sous-province de La Grande et Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Coursolles a été introduite dans la région de Maricourt (Simard *et al.*, 2001; n° 18, figure 1) pour décrire des tonalites à hornblende + biotite auxquelles sont associées des diorites précoces. Cette suite a été reconnue dans les régions du lac Aigneau (n° 15, figure 1), du lac Bienville (n° 20), du lac Montrochand (n° 19), des lacs des Loups Marins (n° 17), du lac à l'Eau Claire (n° 16) et du lac Minto (n° 13). Elle a également été reconnue plus à l'est dans la région de la rivière Sérigny (Simard *et al.*, en préparation-b). L'abondance des tonalites diminue vers l'ouest de sorte que dans les régions des lacs Montrochand, Eau Claire et Minto, l'unité occupe une superficie restreinte dominée par les diorites. Au sud de la région de Maricourt, dans le nord de la région du lac Gayot (n° 21), des tonalites à hornblende et des diorites, préalablement incluses dans la Suite de Favard, ont été réassignées à la Suite de Coursolles (Simard *et al.*, 2001; Gosselin *et al.*, 2002). Finalement, suite à des vérifications sur le terrain, Gosselin *et al.* (2002) ont tracé la Suite de Coursolles dans le nord-ouest de la région du lac Gayot.

**Description :** La Suite de Coursolles comprend une sous-unité précoce, constituée de diorite, de diorite quartzifère et d'un peu de gabbro, et une sous-unité principale constituée de tonalite à hornblende + biotite. Les roches de la sous-unité précoce sont gris moyen à gris foncé, ont une granulométrie moyenne à grossière et renferment entre 25 et 40 % de minéraux mafiques (hornblende + biotite) qui définissent une bonne foliation. La tonalite de la sous-unité principale est une roche bien foliée, gris moyen à gris foncé, moyennement grenue, et qui contient 10 à 25 % d'amas de minéraux mafiques (hornblende + biotite) allongés dans la foliation. La sous-unité de tonalite renferme, en plus des tonalites, un peu de granodiorite et des roches intermédiaires à mafiques semblables à celles de la sous-unité précoce. Les assemblages lithologiques de l'unité de diorite se trouvent en enclaves dans les tonalites et sont injectés par celles-ci, témoignant de leur caractère précoce par rapport aux tonalites. Les roches de la Suite de Coursolles renferment une phase de composition granodioritique à granitique (10 à 50 %) qui se présente sous forme de rubans, de lentilles ou d'amas aux contacts graduels et diffus. Cette phase potassique semble reliée à la mise en place des suites granodioritiques et granitiques plus jeunes.

**Datations :** Des âges U/Pb de  $2756 \pm 8$  Ma et de  $2758 \pm 11$  Ma (David *et al.*, en préparation-a) ont été obtenus dans des tonalites à hornblende de la région des lacs des Loups Marins. Ces âges sont interprétés comme l'âge de l'unité (Simard *et al.*, en préparation-a). Des âges U/Pb plus jeunes de  $2713 \pm 2$  Ma (David *et al.*, en préparation-b) et  $2716 \pm 16$  Ma (David *et al.*, en préparation-a) ont aussi été obtenus dans des diorites et tonalites à hornblende semblables à celles de la Suite de Coursolles. Ces âges sont interprétés comme étant reliés à un événement magmatique plus jeune (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** La position stratigraphique de la Suite de Coursolles demeure ambiguë en raison des résultats géochronologiques U/Pb qui se concentrent en deux pôles distincts :

le premier autour de 2755 Ma et le second autour de 2715 Ma. Ceci indique que des diorites et des tonalites possédant des caractéristiques lithologiques typiques des assemblages assignés à la Suite de Coursolles se sont mises en place durant au moins deux époques différentes dans le secteur où cette unité a été reconnue. L'âge de 2755 Ma correspond à une mise en place précoce ou contemporaine à celle des leucotonalites de la Suite de Favard (2750 à 2740 Ma), ce qui est confirmé par les relations de recoupement observées à plusieurs endroits sur le terrain. Les tonalites autour de 2715 Ma sont associées à un événement tonalitique tardif et peu répandu dans le NE de la Province du Supérieur (Simard *et al.*, en préparation-a). Ceci suggère que les tonalites à 2755 Ma sont probablement plus abondantes et plus représentatives de la Suite de Coursolles, contrairement à ce que mentionnent Gosselin *et al.* (2002) qui croient plutôt que la phase dominante serait la plus récente. Simard *et al.* (en préparation-a) suggèrent que les diorites et les tonalites de la Suite de Coursolles pourraient représenter des phases précoces reliées à la mise en place des leucotonalites de la Suite de Favard.

**Références :** Berclaz *et al.*, 2001; David *et al.*, en préparation-a et b; Gosselin et Simard, 2000; Gosselin *et al.*, 2001 et 2002; Roy *et al.*, 2004; Simard *et al.*, 2001, 2004, 2005 et en préparation-a et b.

## Suite de Couture

**Étiquette stratigraphique :** Acot

**Auteurs :** Madore *et al.*, 2002

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Intrusions ultramafiques à intermédiaires

**Région type :** Région du lac Couture et des lacs Nuvilik (35B et 35G sud; n° 2, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Couture a été introduite dans la région du lac Couture et des lacs Nuvilik (n° 2, figure 1) pour regrouper des petites intrusions de composition mafique à ultramafique. Dans l'est de la même région, Madore *et al.* (2002) avaient assigné des intrusions ultramafiques équivalentes à la Suite de Lac Calme en y intégrant quelques intrusions de diorite à orthopyroxène. Juste au sud, dans la région du lac Anuc (n° 6, Figure 1), Berclaz *et al.* (2003b) ont assigné à la Suite de Lac Calme, une série d'intrusions intermédiaires à ultramafiques localisées directement dans le prolongement sud des intrusions assignées à la Suite de Couture par Madore *et al.* (2002). Simard *et al.* (en préparation-a) ont regroupé toutes les intrusions ultramafiques à intermédiaires de ces deux unités dans la Suite de Couture. Le terme Suite de Lac Calme a été abandonné.

**Description :** La Suite de Couture est constituée de petites intrusions (moins de 20 km<sup>2</sup>) de roches de composition ultramafique à intermédiaire. Ce sont des roches homogènes, de granulométrie moyenne à grossière, généralement foliées en bordure de l'intrusion et massives au cœur. Les intrusions sont injectées de matériel granitique à tonalitique qui produit, à certains endroits, une texture bréchique. Les roches ultramafiques sont composées de pyroxénites et de péridotites alors que les roches intermédiaires à mafiques sont constituées de diorite, de diorite quartzifère, de gabbro et d'un peu d'anorthosite. Les roches mafiques à intermédiaires ont fréquemment une texture granoblastique plus ou moins bien développée surimposée à une texture ignée primaire. Les textures à cumulats et les textures ignées primaires sont mieux préservées dans les roches de composition ultramafique.

**Datation :** Aucune datation

**Relations stratigraphiques :** La position stratigraphique de la Suite de Couture est incertaine. Les roches ultramafiques à intermédiaires assignées à cette unité ont été observées en enclaves dans les suites granodioritiques à granitiques de Lepelle (environ 2720 Ma) et de La Chevrotière (2735 à 2720 Ma) alors qu'à d'autres endroits elles les recoupent. Des enclaves ont aussi été observées dans des granites plus jeunes (jusqu'à 2686 Ma). La Suite de Couture regroupe donc des intrusions d'âges différents. Toutefois, la ressemblance lithologique entre les intrusions mafiques et ultramafiques de la Suite de Couture et celles de la Suite de Qullinaaraaluk (2705 Ma) suggère que ces deux unités pourraient être en partie équivalentes (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** Berclaz *et al.*, 2003b; Madore *et al.*, 2002; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Suite de Dervieux

**Étiquette stratigraphique :** Ader

**Auteurs :** Gosselin et Simard, 2000

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Granite

**Région type :** Région du lac Gayot (23M; n° 21, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province d'Ashuanipi

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Dervieux a été introduite dans la région du lac Gayot (n° 21, figure 1) pour différencier les granodiorites et les granites porphyriques localisés dans la Sous-province de l'Ashuanipi des roches porphyriques similaires localisées dans la Sous-province de La Grande (Suite de Maurel). Cette distinction a été basée sur les observations de terrain qui suggèrent que les intrusions porphyriques de la Sous-province d'Ashuanipi (Suite de Dervieux) sont plus jeunes que celles de la Sous-province de La Grande et de lac Minto (Suite de Maurel). La Suite de Dervieux a également été reconnue dans la région de la rivière Sérigny (Simard *et al.*, en préparation-b), à l'est de la région du lac Gayot.

**Description :** La Suite de Dervieux est constituée de granodiorite et de granite à biotite + hornblende qui forment des masses plurikilométriques dans le nord de la Sous-province d'Ashuanipi. Ces roches ont une couleur gris rosâtre, un aspect massif à faiblement folié et une forte susceptibilité magnétique. Elles sont caractérisées par une texture porphyroïde reliée à la présence de phénocristaux de feldspath potassique de 1 à 5 cm de longueur.

**Datation :** Aucune datation

**Relations stratigraphiques :** La Suite de Dervieux n'a pas été datée. Toutefois, les granites porphyroïdes de la suite de Dervieux contiennent des enclaves de diatexite de la Suite d'Opiscotéo (Aopi) qui ont livré un âge de  $2638 \pm 8$  Ma dans la région du lac Gayot. Dans la région du lac Hurault (Thériault et Chevé, 2001), des roches porphyroïdes équivalentes à la Suite de Dervieux ont été assignées à la Suite de Gamart ( $2647 \pm 2$  Ma). Cette suite a été introduite dans la région du lac Bermen (Leclair *et al.*, 1998) pour décrire des monzogranites à biotite, clinopyroxène, grenat et magnétite. Il est possible aussi que la Suite de Dervieux soit équivalente à la Suite de Lataignant (Lamothe *et al.*, 2000) constituée de granite mégaporphyrique (1 à 5 cm) à biotite, hornblende et magnétite et possédant une forte susceptibilité magnétique ( $2638 \pm 2$  Ma et  $2642 \pm 9/-5$  Ma).

**Références :** Gosselin et Simard, 2000; Lamothe *et al.*, 2000; Leclair *et al.*, 1998; Thériault et Chevé, 2001; Simard *et al.*, en préparation-b.

## Suite de Desbergères

**Étiquette stratigraphique :** Adeb

**Auteurs :** Simard *et al.*, 2001

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Granodiorite et granite

**Région type :** Région de Maricourt (24D; n° 18, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-provinces géologiques :** Sous-province de La Grande et Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Desbergères a été introduite dans la région de Maricourt (Simard *et al.*, 2001; n° 18, figure 1) pour décrire des granodiorites homogènes. L'unité a été prolongée dans les régions des lacs des Loups Marins (n° 17, figure 1), du lac Bienville (n° 20), du lac Montrochand (n° 19), du lac à l'Eau Claire (n° 16) et du lac Minto (n° 13). Des intrusions de granodiorite ont aussi été assignées à la Suite de Desbergères dans la région de la rivière Sérigny (Simard *et al.*, en préparation-b), à l'est de la région de Maricourt. Dans les régions du lac à l'Eau Claire, du lac Minto et du lac Montrochand une quantité importante de granite à biotite, associés aux granodiorites, ont été assignés à la Suite de Desbergères. Par la suite, Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné à la Suite de Desbergères : 1) les granodiorites à biotite de la Suite de Charnière localisées dans le sud de la région du lac Nedlouc (n° 14, figure 1); 2) les granites et granodiorites à biotite de la Suite de Voizel situés dans la région de la rivière Innuksuac (n° 9, figure 1); ainsi que 3) quelques intrusions de granites et de granodiorites localisées juste dans le prolongement nord de la Suite de Voizel, dans la région de Kogaluk Bay (n° 5, figure 1), qui avaient été originellement incluses dans la Suite de La Chevrotière. Conséquemment à ces modifications, les termes de « Suite de Charnière » et « Suite de Voizel » sont abandonnés.

**Description :** La Suite de Desbergères est constituée de granodiorite et de granite qui occupent une superficie importante dans le sud et l'ouest de la Sous-province de Minto. Ce sont des roches homogènes, grisâtres ou rosâtres, d'aspect massif à légèrement folié, et qui renferment entre 1 et 8 % de minéraux mafiques représentés par de la biotite dans les granites et par de la biotite accompagnée d'un peu d'hornblende dans les granodiorites. Les granodiorites et granites de l'unité ont une granulométrie moyenne à grossière avec un peu de phénocristaux de feldspath potassique de 1 à 5 cm de longueur (moins de 5 %). Localement, elles passent graduellement à des faciès franchement porphyriques (15 à 35 % de phénocristaux) qui peuvent avoir une dimension plurikilométrique. Les roches intrusives de la Suite de Desbergères contiennent fréquemment des restites de tonalites dont les contacts, avec les phases potassiques, sont graduels et diffus. Ces phases tonalitiques sont particulièrement abondantes dans le Domaine de Bienville (figure 1).

**Datations :** Plusieurs datations U/Pb (David *et al.*, en préparation-a et b; Percival et Card, 1994; Percival *et al.*, 2001; Skulski *et al.*, 1998) ont été réalisées sur des échantillons de granodiorite et de granite assignés à la Suite de Desbergères. Les résultats géochronologiques ont permis d'assigner un âge compris entre 2720 et 2710 Ma à cette unité (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** L'âge moyen de la Suite de Desbergères est estimé entre 2720 et 2710 Ma (Simard *et al.*, en préparation-a). Toutefois, des âges plus anciens, autour de 2725 Ma, et plus jeunes, entre 2705 et 2660 Ma, ont aussi été obtenus dans des roches qui avaient été au départ assignées à la Suite de Desbergères en raison de leurs assemblages lithologiques. Ces résultats démontrent que la Suite de Desbergères renferme des roches qui appartiennent à des événements

magmatiques plus anciens et plus jeunes (Simard *et al.*, en préparation-a). L'ampleur et l'étendue de ces événements sont encore mal connues. On associe à la mise en place des intrusions du Desbergères le phénomène de granitisation qui affecte les tonalites des suites de Favard, de Coursolles et de Sem (2760 à 2740 Ma). Une datation réalisée sur une tonalite granitisée de la Suite de Favard dans la région du lac Bienville (n° 20, figure 1) a donné un âge de 2713 Ma pour la partie granitique, ce qui correspond à l'âge du Desbergères. Une quantité importante d'intrusions à clinopyroxène (tonalite + granodiorite) assignées à la Suite de Loups Marins se sont mises en place dans le Domaine de Tikkerutuk en même temps que la Suite de Desbergères. Gosselin *et al.* (2002) et Roy *et al.* (2004) considèrent les granodiorites à clinopyroxène de la Suite de Loups Marins comme équivalentes aux granodiorites à biotite + hornblende de la Suite de Desbergères.

**Références :** David *et al.*, en préparation-a et b; Gosselin *et al.*, 2001 et 2002; Maurice *et al.*, 2005; Parent *et al.*, 2000; Percival et Card, 1994; Percival *et al.*, 2001; Roy *et al.*, 2004; Skulski *et al.*, 1998; Simard *et al.*, 2001, 2003, 2004, 2005, en préparation-a et b.

## Complexe structural de Diana

**Étiquette stratigraphique :** APdia

**Auteurs :** Madore et Larbi., 2000

**Âge :** Archéen et Protérozoïque

**Lithologies :** Métasédiments, métavolcanites, métatonalite et intrusions de monzonite et de monzonite quartzifère porphyroïdes

**Région type :** Région de la rivière Arnaud (25D, 25C, 25E et 25F; n° 4, figure 1)

**Province géologique :** Rea

**Sous-province géologique :** Domaine structural de Diana

**Rang :** Complexe

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Le Complexe structural de Diana a été introduit par Madore et Larbi (2000) pour décrire un ensemble lithologique d'âge Archéen remanié durant le Protérozoïque. Ce complexe est localisé dans le nord-est de la région de la rivière Arnaud (n° 4, figure 1).

**Description :** Le Complexe structural de Diana est constitué d'assemblages lithologiques d'âge Archéen remaniés durant le Protérozoïque. Le complexe comprend quatre unités : 1) une unité d'orthoigneiss constituée de tonalite, de diorite, de trondhjémite et de granodiorite très déformées; 2) une unité de roches métasédimentaires migmatitisées formant des bandes à l'intérieur d'orthoigneiss; 3) une unité constituée de lambeaux d'amphibolites, de gneiss mafiques et d'ultramafites associés aux paragneiss ou formant des corps isolés de faible superficie (<30 km<sup>2</sup>); et 4) une unité constituée de monzonite et de monzonite quartzifère à texture porphyroïde, foliées ou mylonitiques, qui se présentent en intrusions de quelques kilomètres de longueur allongées parallèlement à la fabrique régionale. Ces intrusions recoupent les gneiss tonalitiques.

**Datations :** Deux âges U/Pb ont été obtenus dans le Complexe structural de Diana : un âge de 2782 ±12 Ma dans un orthoigneiss tonalitique et un âge de 2756 ±8 Ma dans une monzonite porphyrique (David *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** Le Complexe de Diana représente une zone constituée d'assemblages protérozoïques et d'unités archéennes fortement affectées par les déformations protérozoïques. Cette zone pourrait se comparer à la zone parautochtone de la Province de Grenville. Les unités archéennes du Complexe de Diana semblent équivalentes aux unités archéennes localisées à l'ouest dans la Sous-province de Minto. Selon les données géochronologiques, l'unité de gneiss tonalitique du complexe (2782 Ma) est probablement équivalente à la Suite de Faribault-Thury (2785 à 2775 Ma). Des roches métavolcaniques du Complexe de Diana pourraient être équivalentes aux roches volcaniques métamorphisées du Complexe d'Arnaud. Les unités métasédimentaires du Complexe de Diana n'ont pas d'équivalent dans la Sous-province de Minto. Il est probable qu'une bonne partie des métasédiments soit d'âge protérozoïque. Finalement, les intrusions de monzonite et de monzonite quartzifère porphyroïde sont lithologiquement comparables aux monzonites de la Suite de Leridon. Toutefois, l'âge obtenu dans une monzonite du Complexe de Diana (2756 Ma) est plus ancien que l'âge présumé des intrusions de la Suite de Leridon (2735 à 2720 Ma). D'ailleurs, toutes les intrusions potassiques du nord-est de la Province du Supérieur ont donné des âges plus jeunes que 2735 Ma (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** David *et al.*, en préparation-a; Madore et Larbi, 2000; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Suite de Druillon

**Étiquette stratigraphique :** Adu

**Auteurs :** Thériault et Chevé, 2001

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Monzodiorite, monzodiorite quartzifère et monzonite quartzifère. Toutes ces lithologies sont à texture porphyroïde

**Région type :** Région du lac Hurault (23L)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de La Grande

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Druillon a été introduite par Thériault et Chevé (2002) pour décrire quelques petites intrusions de monzodiorite, de monzodiorite quartzifère et de monzonite quartzifère, toutes à texture porphyroïde, localisées dans le coin NW de la région du lac Hurault. Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné à la Suite de Druillon, les petites intrusions de monzodiorite, de diorite et de monzonite de la Suite de Turbar ainsi que les deux petites intrusions de granite à amphiboles de la Suite d'Ossant. Les intrusions de ces deux suites sont localisées dans le SE de la région du lac Bienville (n° 20, figure 1), juste au NW de la région du lac Hurault. Elles ont des caractéristiques comparables à celles des intrusions de la Suite de Druillon. Simard *et al.* (en préparation-a) interprètent les granites de la Suite d'Ossant comme une phase felsique reliée aux roches intermédiaires des suites de Turbar et de Druillon. Ces modifications ont amené l'abandon des termes de « Suite d'Ossant » et de « Suite de Turbar ».

**Description :** La Suite de Druillon est constituée de monzodiorite, de monzodiorite quartzifère, de diorite, de monzonite et de monzonite quartzifère porphyrique qui forment de petites intrusions dans le NE de la Sous-province de La Grande. Ce sont des roches homogènes, de teintes diverses, massives à faiblement foliées caractérisées par une texture porphyroïde. Elles contiennent entre 5 et 35 % d'amas de minéraux mafiques composés principalement d'hornblende, de biotite, de clinopyroxène et localement d'orthopyroxène. L'unité comprend également quelques intrusions de granite porphyrique, homogène, d'aspect massif à faiblement folié et caractérisé par la présence d'une amphibole sodique (anciennement Suite d'Ossant).

**Datation :** Aucune datation

**Relations stratigraphiques :** La Suite de Druillon n'a pas été datée. Gosselin *et al.* (2002) considéraient les intrusions des suites de Turbar et d'Ossant comme relativement jeunes en raison de leur aspect massif, homogène et peu déformé. Thériault et Chevé (2001) ont mentionné que les intrusions de la Suite de Druillon pourraient être associées au même événement magmatique responsable de la formation de la Suite de Maurel (2707 à 2685 Ma). Simard *et al.* (en préparation-a) associent un âge entre 2705 et 2680 Ma à la Suite de Druillon.

**Références :** Gosselin *et al.*, 2002; Simard *et al.*, en préparation-a; Thériault et Chevé, 2001.

## Suite de Dufreboy

**Étiquette stratigraphique :** Aduy

**Auteurs :** Leclair *et al.*, 2000; Berclaz *et al.*, 2001

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Granite

**Régions types :** Région du lac La Potherie (34I; n° 11, figure 1) et région du lac Aigneau (24E et 24F/04; n° 15, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Dufreboy a été nommée conjointement par Leclair *et al.* (2000) et par Berclaz *et al.* (2001) pour décrire des granites localisés respectivement dans les régions du lac La Potherie (n° 11, figure 1) et du lac Aigneau (n° 15) ainsi qu'une quantité importante de granitoïdes non divisés localisés dans la région du lac Dufreboy (n° 12). Cette dernière région, qui n'a pas été cartographiée par le Ministère lors du Programme Grand Nord, présente les données compilées de Percival et Card (1994). Ceux-ci avaient regroupé dans une même unité des granites, des granodiorites, des monzogranites porphyriques, des roches charnockitiques avec localement des tonalites, des diorites et des gabbros, qui ont été assignées à plusieurs suites lithodémiques dans les régions voisines (Parent *et al.*, 2000; Leclair *et al.*, 2000; Berclaz *et al.*, 2001). Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné à la Suite de Dufreboy des granites hétérogènes, montrant régulièrement une texture diatexitique, qui avaient été inclus dans le Complexe de Troie dans la région du lac Peters et dans le nord de la région du lac Dufreboy. Ces granites sont localisés directement dans le prolongement NE de la Suite de Dufreboy. Plus à l'est, Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné à la Suite de Dufreboy des granites à biotite + hornblende localisés dans le nord de la région de la rivière Sérigny.

**Description :** La Suite de Dufreboy est localisée dans la moitié sud du Domaine d'Utsalik et dans l'extrémité sud du Domaine de Douglas Harbour (figure 1). Cette suite est constituée d'un granite homogène, grisâtre à rosâtre, massif à faiblement folié, de granulométrie fine à grossière et qui renferme moins de 15 % de minéraux mafiques (biotite + hornblende) dominés par la biotite. Des injections d'aplite et de pegmatite recoupent fréquemment le faciès granitique. Dans une partie de la région du lac Dufreboy (Leclair *et al.*, 2003), la Suite de Dufreboy comprend, en plus des granites, des granodiorites, des monzogranites porphyriques, des roches charnockitiques avec localement des tonalites, des diorites et des gabbros. Il s'agit d'un secteur qui n'a pas été cartographié par le MRNF et qui représente l'unité de granitoïdes non-divisée de Percival et Card (1994). Dans le sud de la région du lac Peters (Madore *et al.*, 1999), les granites de la Suite de Dufreboy contiennent de nombreuses enclaves et schlierens de biotite et s'apparentent, à plusieurs endroits, à des diatexitites.

**Datations :** Des âges U/Pb de  $2721 \pm 3$  Ma (Machado *et al.*, 1989; Percival et Card, 1994) et de  $2726 \pm 8$  Ma (Percival *et al.*, 2001) ont été obtenus dans des granodiorites assignées à la Suite de Dufreboy par Simard *et al.* (en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** Les granites de la Suite de Dufreboy sont probablement équivalents aux granites homogènes de la Suite de La Chevrotière. Dans la région du lac Dufreboy (n° 12, figure 1) la partie non-divisée de l'unité comprend : 1) des tonalites qui pourraient être équivalentes à celles des suites de Rochefort ou de Faribault-Thury; 2) des roches à pyroxènes qui

sont probablement équivalentes à celles de la Suite de MacMahon; et 3) des intrusions mafiques à intermédiaires qui pourraient être équivalentes aux intrusions de la Suite de Bacqueville.

**Références :** Berclaz *et al.*, 2001; Leclair *et al.*, 2000 et 2003; Machado *et al.*, 1989; Parent *et al.*, 2000; Percival et Card, 1994; Percival *et al.*, 2001; Simard *et al.*, en préparation-a et b.

## Complexe de Dupire

**Étiquette stratigraphique :** Adpr

**Auteurs :** Parent *et al.*, 2000

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région de Nedlouc (34H; n° 14, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Unités parents :** Le Complexe de Dupire comprend trois sous-unités informelles : 1) la ceinture de Dupire (région du lac Nedlouc; n° 14, figure 1) la ceinture de Pastorel et la ceinture de l'Île (région des lacs des Loups Marins; n° 17).

**Rang :** Complexe

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Lamothe (1997), lors de travaux de cartographie à l'échelle 1/50 000 dans la région du lac Dupire, a reconnu cinq enclaves plurikilométriques de roches volcanosédimentaires, qu'il a regroupé sous le terme lithodémique de Zone volcanosédimentaire du lac Dupire (ZVLD). Dans la région du lac Nedlouc, Parent *et al.* (2000) ont utilisé le terme de ceinture de Dupire pour désigner les cinq enclaves reconnues par Lamothe (1997), et ils ont assigné les roches volcanosédimentaires de la région du lac Dupire à une nouvelle unité, le Complexe de Dupire. Plus au sud, dans la région des lacs des Loups Marins, Gosselin *et al.* (2001) ont assigné deux petites ceintures volcanosédimentaires au Complexe de Dupire, les ceintures de Pastorel et de l'Île, en se basant sur leurs ressemblances lithologiques avec la ceinture de Dupire, sur leur situation géographique et sur leur forte susceptibilité magnétique.

**Description :** Le Complexe de Dupire se compose de trois ceintures principales : 1) la ceinture de Dupire qui comprend cinq lambeaux dont trois sont dominés par des roches d'origine sédimentaire et les deux autres par des roches d'origine volcanique; 2) la ceinture de Pastorel, composée de roches métasédimentaires et métavolcaniques; et 3) la ceinture de l'Île constituée de roches métavolcaniques. Le Complexe de Dupire se compose de paragneiss à biotite + hornblende ± grenat, de paragneiss à biotite ± grenat auxquels sont associés quelques horizons de quartzite, de metabasalte d'affinité tholéiitique, de métarhyolite et de roches pyroclastiques felsiques, de formations de fer silicatées et oxydées et enfin, de schistes à anthophyllite + cordiérite + biotite. Des filons-couches mafiques et ultramafiques sont intercalés dans les séquences de roches volcanosédimentaires à plusieurs endroits. Lamothe (1997) mentionne que les intrusions mafiques ont une affinité calco-alkaline et qu'il est peu probable qu'elles soient génétiquement liées aux metabasaltes tholéiitiques. Les ceintures de roches volcanosédimentaires du Complexe de Dupire ont une forte susceptibilité magnétique. Toutes les lithologies de ce complexe sont métamorphosées au faciès des amphibolites.

**Datations :** Des âges U/Pb de  $2787 \pm 3$  Ma et  $2798 \pm 11$  Ma (David *et al.*, en préparation-a) ont été obtenus dans des tufs felsiques de la ceinture de Dupire.

**Relations stratigraphiques :** Les roches volcanosédimentaires du Complexe de Dupire pourraient être équivalentes à celles du Complexe de Garault (2786 Ma) localisées un peu plus à l'est. Les deux unités sont localisées dans le sud du Domaine de Goudalie (figure 1) et elles ont des âges et des assemblages lithologiques comparables. Simard *et al.* (en préparation-a) associent les deux unités

à des événements volcaniques localisés et peu répandus qui ont affectés le sud de la Sous-province de Minto autour de 2790 Ma.

**Références :** David *et al.*, en préparation-a; Gosselin *et al.*, 2001; Lamothe, 1997; Parent *et al.*, 2000; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Complexe de Duquet

**Étiquette stratigraphique :** Aduq

**Auteurs :** Madore *et al.*, 2002; redéfini par Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Mésoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région du lac Couture et des lacs Nuvilik (35B et 35G; n° 2, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Unité parent :** L'unité comprend une sous-unité informelle, la ceinture de Duquet

**Rang :** Complexe

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Des roches volcanosédimentaires ont été reconnues pour la première fois dans les secteurs des lacs Ikirtuuk, Duquet et Couture par Stevenson (1968) lors de travaux de reconnaissance effectués au début des années 1960 par la Commission géologique du Canada (CGC). Une cartographie à l'échelle du 1/250 000 a été réalisée dans ce secteur en 1995 par Percival *et al.* (1996a et 1996b) afin de déterminer l'étendue des roches volcanosédimentaires et d'identifier les différents faciès. Les ceintures de Duquet (au nord du lac Couture) et de Akuaraaluk (à l'ouest du lac Couture) ont été définies lors de ces travaux. Par la suite, Madore *et al.* (2002) ont regroupé les deux ceintures sous le terme lithodémique de ceinture de Duquet pour désigner l'ensemble des roches volcanosédimentaires localisées dans le secteur des lacs Ikirtuuk, Duquet et Couture. À l'ouest, Maurice *et al.* (2004) ont inclus quelques lambeaux supplémentaires de roches volcanosédimentaires dans la ceinture de Duquet. Simard *et al.* (en préparation-a) ont groupé toutes les roches de la ceinture de Duquet dans le Complexe de Duquet en raison de la quantité importante de lambeaux de roches volcanosédimentaires qui constituent cette unité. Le terme ceinture de Duquet a été conservé comme terme informel pour désigner la ceinture principale en bordure du lac Duquet.

**Description :** Le Complexe de Duquet est constitué de lambeaux de roches volcanosédimentaires de 100 m à 30 km de longueur et dont l'épaisseur n'excède pas 5 km. Ces lambeaux peuvent être composés de roches volcaniques ou sédimentaires métamorphisées au faciès des amphibolites. Les roches d'origine volcanique sont représentées principalement par des metabasaltes et des gneiss mafiques d'affinité tholéitique. Malgré une texture granoblastique omniprésente, des textures et structures primaires ont été conservées par endroits. Les roches mafiques sont localement intercalées avec des niveaux de roches ultramafiques, intermédiaires ou felsiques ainsi qu'avec de minces horizons de paragneiss, de conglomérats et plus rarement de marbre, de roches calco-silicatées et de formations de fer. Les lambeaux de roches métasédimentaires sont constitués principalement de paragneiss plus ou moins migmatitisés montrant un rubanement compositionnel centimétrique. Des niveaux de tonalite sont aussi associés aux roches volcanosédimentaires.

**Datations :** Des âges U/Pb de  $2822 \pm 2$  Ma (Bourassa, 2002) et de 2828 Ma (Percival *et al.*, 1996a) ont été obtenus dans des roches volcaniques felsiques du Complexe de Duquet. Des tonalites associées ont donné des âges U/Pb d'environ 2812 Ma et de  $2800 \pm 4$  Ma (David *et al.*, en préparation-b). Un âge U/Pb de  $2775 \pm 1$  Ma a été obtenu dans un dyke de porphyre à quartz + feldspath (QFP) (Percival *et al.*, 1996a).

**Relations stratigraphiques :** Il est possible qu'il existe certaines corrélations entre le Complexe de Duquet et une partie du Complexe de Qalluviartuuq-Payne localisé juste au sud-est. Toutefois les corrélations entre ces unités volcanosédimentaires sont incertaines et s'appuient principalement

sur leur distribution géographique, les résultats de datation et la ressemblance de leurs assemblages lithologiques. On trouve plusieurs lambeaux de roches d'origine volcanique appartenant au Complexe de Mézard au nord-ouest du Complexe de Duquet. Il est possible qu'une partie de ces lambeaux soient des équivalents démembrés et métamorphisés enclavés dans les granitoïdes. Certains roches volcanosédimentaires du Complexe de Duquet pourraient être équivalentes au Complexe de Kogaluc (2760 Ma). Un âge de 2764 Ma a été obtenu dans un fragment contenu dans un conglomérat du Complexe de Duquet (Skulski, non publié, mentionné dans Percival et Skulski, 2000).

**Références :** Bourassa, 2002; David *et al.*, en préparation-b; Madore *et al.*, 2002; Maurice *et al.*, 2004; Percival *et al.*, 1996a et 1996b; Percival et Skulski, 2000; Simard *et al.*, en préparation-a; Stevenson, 1968.

## Complexe de Duvert

**Étiquette stratigraphique :** Advt

**Auteurs :** Parent *et al.*, 2000; redéfini par Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région du lac Nedlouc (34H et 24E; n° 14, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Unités parents :** Le Complexe de Duvert comprend une sous-unité formelle, la Ceinture de Vizien (Percival et Card, 1992; Leclair *et al.*, 2000, région du lac La Potherie, n° 11, figure 1) et quatre sous-unités informelles, les ceintures de Duvert, de Natuak et de Morrice (Parent *et al.*, 2000, région du lac Nedlouc, n° 14, figure 1) et la ceinture de Kakiattukallak (Berclaz *et al.*, 2001, région du lac Aigneau, n° 15, figure 1).

**Rang :** Complexe

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Le Complexe de Duvert a été introduit dans la région du lac Nedlouc par Parent *et al.* (2000) pour décrire plusieurs bandes lenticulaires plurikilométriques de roches volcanosédimentaires qu'ils ont assignées à trois ceintures distinctes. Quelques lentilles supplémentaires, identifiées plus à l'est dans la région du lac Aigneau (Berclaz *et al.*, 2001), ont été assignées à une nouvelle ceinture à l'intérieur de ce complexe. Simard *et al.* (en préparation-a) ont incorporé la Ceinture de Vizien dans le Complexe de Duvert. Cette ceinture est localisée dans la région du lac La Potherie, juste au nord de la région du lac Nedlouc, dans le prolongement des roches volcanosédimentaires du Complexe de Duvert. Cette ceinture a été nommée la ceinture de roches vertes de Vizien par Percival et Card (1992), lors des travaux de la Commission géologique du Canada le long de la rivière aux Feuilles, puis assignée au Complexe de Vizien par Leclair *et al.* (2000). Simard *et al.* (en préparation-a) ont également assigné au Complexe de Duvert les bandes lenticulaires de roches volcanosédimentaires métamorphisées des complexes de Qamaniq et de Du Gué (deux termes abandonnés) ainsi que des bandes d'amphibolites et de paragneiss localisées dans le prolongement NW du Complexe de Duvert et qui n'avaient été assignées à aucune unité stratigraphique par Leclair *et al.* (2000). Cette nouvelle définition du Complexe de Duvert a permis de regrouper dans une même unité toutes les roches supracrustales de ce secteur qui possèdent des caractéristiques similaires. Suite à ces modifications, les termes Complexe de Vizien et Complexe de Qamaniq ont été abandonnés. La Ceinture de Vizien a été conservée comme une sous-unité formelle à l'intérieur du Complexe de Duvert.

**Description :** Le Complexe de Duvert comprend plusieurs ceintures plurikilométriques constituées de roches volcanosédimentaires métamorphisées au faciès des amphibolites ou des granulites. Ces roches possèdent une texture granoblastique plus ou moins bien développée. Les différentes ceintures sont formées de bandes lenticulaires de gneiss mafiques et d'amphibolites d'affinité tholéitique, massifs à rubanés, auxquelles sont associées des roches intermédiaires à felsiques rubanées d'origine volcanique ou des paragneiss plus ou moins migmatitisés. Des formations de fer et des roches calco-silicatées sont généralement associées aux paragneiss et des niveaux de roches ultramafiques, d'origine intrusive et effusive, sont associés aux amphibolites et aux gneiss mafiques.

**Datations :** Un âge U/Pb imprécis de 2715 Ma (David *et al.*, en préparation-a) a été obtenu sur une roche felsique de la ceinture de Duvert et des âges U/Pb de  $2724 \pm 1$  Ma (Percival *et al.*, 1992) et  $2722 +15/-8$  Ma (Skulski et Percival, 1996) ont été obtenus dans des roches felsiques de la Ceinture de Vizien. Un autre âge U/Pb, autour de 2708 Ma, a été obtenu dans un galet de granite à l'intérieur

d'un conglomérat dans la Ceinture de Vizien (Percival *et al.*, 1993 ; Skulski *et al.*, 1994). Dans la Ceinture de Vizien, un âge U/Pb de  $2786 \pm 1$  Ma (Skulski et Percival, 1996) obtenu dans une séquence de roches altérées et un âge U/Pb de  $2940 \pm 5$  Ma (Percival *et al.*, 1993) obtenu dans une tonalite sur laquelle repose un conglomérat en discordance angulaire sont considérés comme appartenant à des événements plus anciens (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** Le Complexe de Duvert correspond à un événement volcanosédimentaire relativement jeune (2724 à 2708 Ma) de la Sous-province de Minto. Le Complexe de Chavigny (2722 Ma), à l'ouest, a donné un âge équivalent. Un âge plus ancien (2786 Ma) a aussi été obtenu dans une roche altérée de la Ceinture de Vizien du Complexe de Duvert. Cet âge est équivalent à ceux obtenus dans les complexes de Dupire (2787 Ma) et de Garault (2786 Ma) localisés respectivement au sud-ouest et au sud-est du Complexe de Duvert. Le Complexe de Duvert est associé à des événements volcaniques isolés qui ont affecté la Sous-province de Minto entre 2740 et 2710 Ma (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** Berclaz *et al.*, 2001; David *et al.*, en préparation-a; Leclair *et al.*, 2000; Parent *et al.*, 2000; Percival et Card, 1992; Percival *et al.*, 1992, 1993; Skulski et Percival, 1996; Skulski *et al.*, 1994; Simard *et al.*, en préparation-b.

## Suite de Faribault-Thury

**Étiquette stratigraphique :** AftH

**Auteurs :** Madore *et al.*, 1999; redéfinie par Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Tonalite et trondhjémite

**Région type :** Région du lac Peters (24M; n° 8, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Le Complexe de Faribault-Thury a été introduit dans la région du Lac Peters (Madore *et al.*, 1999; n° 8, figure 1) pour décrire un vaste ensemble comprenant des tonalites, des lambeaux de roches volcanosédimentaires métamorphisées et quelques intrusions de granite. Le complexe a été prolongé dans les régions de la rivière Arnaud (n° 4, figure 1), du lac Klotz (n° 3), du lac Pélican (n° 7) et du lac Dufreboy (n° 12). Dans les régions des lacs Klotz, Pélican et Dufreboy, le complexe ne comprend pas d'intrusion de granite. Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné l'ensemble des roches volcanosédimentaires du Complexe de Faribault-Thury au Complexe d'Arnaud, et les intrusions granitiques et monzonitiques à la Suite de Leridon. Ils ont modifié le nom du Complexe de Faribault-Thury pour celui de « Suite de Faribault-Thury ». La Suite de Faribault-Thury ainsi redéfinie englobe toutes les tonalites de l'ancien Complexe de Faribault-Thury. Le terme Complexe de Faribault-Thury a été abandonné.

**Description :** La Suite de Faribault-Thury est constituée de tonalite et de trondhjémite avec un peu de granodiorite, de diorite quartzifère, de diorite et de gabbro. Les tonalites et les trondhjémites sont bien foliées à gneissiques et possèdent régulièrement une texture granoblastique. Les tonalites renferment entre 10 et 40 % de minéraux mafiques (hornblende + biotite) alors que les trondhjémites en contiennent moins de 10 % (dominés par la biotite). Les tonalites et les trondhjémites ont un aspect migmatitique causé par la présence d'un mobilisat tonalitique à granitique (5 à 50 %) qui se présente sous forme de veines discontinues, centimétriques à métriques, à angle ou parallèles à la foliation régionale. Les roches tonalitiques et trondhjémiques renferment entre 5 et 25 % d'enclaves d'amphibolites, de diorite et de gabbro.

**Datations :** Plusieurs datations U/Pb (David *et al.*, en préparation-a) ont permis d'attribuer un âge entre 2785 et 2775 Ma à la Suite de Faribault-Thury (Simard *et al.*, en préparation-a). Quelques âges U/Pb plus anciens compris entre 2880 et 2860 Ma (David *et al.*, en préparation-a; Percival *et al.*, 2001) ont aussi été obtenus dans des tonalites qui avaient été au départ assignées à la Suite de Faribault-Thury. Ces tonalites sont interprétées comme des vestiges de tonalites plus anciennes (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** L'âge de la Suite de Faribault-Thury est comparable à celui des suites tonalitiques de Kapijuq et de Rochefort plus à l'ouest. Ces trois unités appartiennent à un épisode magmatique tonalitique majeur qui a affecté le nord de la Sous-province de Minto entre 2790 et 2760 Ma (Simard *et al.*, en préparation-a). Vers l'est, une partie des roches tonalitiques gneissiques du Domaine de Diana (figure 1) correspondent probablement à des tonalites de la Suite de Faribault-Thury métamorphisées et fortement affectées par la déformation protérozoïque.

**Références :** Cadieux *et al.*, 2002; David *et al.*, en préparation-a; Leclair *et al.*, 2003; Madore et Larbi, 2000; Madore *et al.*, 1999 et 2001; Percival *et al.*, 2001; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Suite de Favard

**Étiquette stratigraphique :** Afav

**Auteurs :** Gosselin et Simard, 2000

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Leucotonalite à biotite

**Région type :** Région du lac Gayot (23M; n° 21, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-provinces géologiques :** Sous-province de La Grande et Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Favard a été introduite dans la région du Lac Gayot (Gosselin et Simard, 2000; n° 21, figure 1) pour décrire une unité constituée principalement de tonalite à biotite ainsi que de quelques lambeaux de diorite qui ont été subséquentement assignés à la Suite tonalitique de Coursolles (Simard *et al.*, 2001 et Gosselin *et al.*, 2002). La Suite de Favard a été prolongée dans les régions du lac Hurault (Thériault et Chevé, 2001), de Maricourt (n° 18, figure 1), du lac Bienville (n° 20), du lac Montrochand (n° 19), des lacs des Loups Marins (n° 17), du lac à l'Eau Claire (n° 16) et du lac Minto (n° 13). Elle a également été reconnue plus à l'est, dans la région de la rivière Sérigny (Simard *et al.*, en préparation-b). Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné, à la Suite de Favard, les tonalites de la Suite de Charnière et quelques intrusions de tonalite de la Suite de la Rivière aux Feuilles de la région du lac Nedlouc (n° 14) et du Complexe de Du Gué (terme abandonné) de la région de Maricourt (n° 18), les tonalites des suites de Qamanirjuaq et de Boizard de la région de la rivière Innuksuac (n° 9) et les tonalites de la Suite de Rochefort de la région de Kogaluk Bay (n° 5) et de Povungnituk (n° 1) localisées dans le Domaine de Tikkerutuk (figure 1). L'utilisation des termes de « Suite de Charnière », « Suite de Boizard » et « Suite de Qamanirjuaq » a été abandonnée.

**Description :** La Suite de Favard est constituée de trondhjémite et de leucotonalite à biotite, gris blanchâtre légèrement rosé, de granulométrie fine à moyenne et d'aspect massif à folié. Elles contiennent moins de 10 % de biotite souvent concentrée en rubans centimétriques plus ou moins bien définis. Les enclaves d'amphibolites et de diorite granoblastique sont communes et représentent entre 2 et 40 % de la roche. Des niveaux métriques à décimétriques de tonalite à hornblende + biotite sont intercalés aux leucotonalites. Les tonalites de la Suite de Favard renferment une phase de composition granodioritique à granitique (10 à 50 %) qui se présente sous forme de rubans, de lentilles ou d'amas aux contacts graduels et diffus avec la phase tonalitique. Cette phase potassique semble reliée à la mise en place des suites granodioritiques et granitiques plus jeunes.

**Datations :** Plusieurs datations U/Pb (David *et al.*, en préparation-a et b), réalisées dans les tonalites assignées à la Suite de Favard, ont permis d'interpréter un âge compris entre 2750 et 2740 Ma pour cette unité (Simard *et al.*, en préparation-a). Quelques âges U/Pb autour de 2715 Ma (David *et al.*, en préparation-a et b) et un âge U/Pb ancien d'environ 3020 Ma (David *et al.*, en préparation-b) ont été obtenus dans des tonalites qui avaient été assignées à la Suite de Favard. Les tonalites à 2715 Ma sont interprétées comme appartenant à des événements magmatiques isolés plus jeunes et la tonalite à 3020 Ma est considérée comme appartenant à un lambeau de croûte tonalitique ancienne (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** La Suite de Coursolles (2760 à 2750 Ma), constituée de diorite et de tonalite à hornblende + biotite, pourrait correspondre à des phases précoces reliées à la mise en place des leucotonalites de la Suite de Favard. Les datations, la distribution régionale et les caractéristiques lithologiques suggèrent que la Suite de Favard pourrait être équivalente à la Suite de

Kakiattuq localisée dans le Domaine de lac Minto (figure 1). Certaines tonalites de la Suite de Favard ont donné des âges plus vieux (3020 Ma) ou plus jeunes (autour de 2715 Ma) que l'âge moyen de l'unité (2750 à 2740 Ma). La Suite de Favard contient donc des vestiges d'une croûte tonalitique ancienne et est recoupée localement par des tonalites reliées à des événements magmatiques plus jeunes dont l'importance est encore mal connue (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** David *et al.*, en préparation-a et b; Gosselin et Simard, 2000; Gosselin *et al.*, 2001 et 2002; Maurice *et al.*, 2004 et 2005; Parent *et al.*, 2000; Roy *et al.*, 2004; Simard *et al.*, 2001, 2003, 2004, 2005, en préparation-a et b; Thériault et Chev , 2001.

## Complexe de Garault

**Étiquette stratigraphique :** Agar

**Auteurs :** Simard *et al.*, 2001

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région de Maricourt (24D; n° 18, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Unité parent :** Le complexe de Garault comprend une unité informelle, la ceinture de Vallerenne.

**Rang :** Complexe

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Le Complexe de Garault a été défini dans la région de Maricourt (Simard *et al.*, 2001) pour décrire les roches volcanosédimentaires concentrées principalement dans une seule grande ceinture nommée originellement ceinture d'Angilbert Nord. La ceinture d'Angilbert Nord était constituée des roches du Complexe de Garault (2786 Ma) alors que la ceinture d'Angilbert Sud comprenait des assemblages lithologiques du Complexe de Gayot (2881 à 2875 Ma). Les deux ceintures sont séparées par la faille de Châteauguay, une faille majeure qui pourrait marquer la limite entre la Sous-province de La Grande et celle de Minto à cet endroit. Pour ces raisons, Simard *et al.* (en préparation-a) ont renommé les sous-unités informelles de ces deux unités : la ceinture d'Angilbert Nord est devenue la ceinture de Vallerenne et la ceinture d'Angilbert Sud a été renommée ceinture d'Angilbert.

**Description :** Le Complexe de Garault est composé principalement de roches métasédimentaires représentées par des paragneiss à biotite, des schistes à muscovite, des grès quartzitiques et quelques niveaux de conglomérats. Le complexe comprend aussi des basaltes, des andésites, des gabbros, des diorites et un peu de gneiss tonalitique. Toutes les roches volcaniques effusives et intrusives de composition intermédiaire à mafique sont d'affinité calco-alcaline.

**Datation :** Un âge U/Pb de  $2782 \pm 7$  Ma a été obtenu dans un schiste à séricite de la ceinture de Vallerenne (David *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** Les roches volcanosédimentaires du Complexe de Garault (2786 Ma) sont reliées à un épisode de volcanisme peu étendu et contemporain à celui du Complexe de Dupire (2798 à 2787 Ma) localisé un peu plus à l'ouest.

**Références :** David *et al.*, en préparation-a; Simard *et al.*, 2001 et en préparation-a.

## Complexe de Gayot

**Étiquette stratigraphique :** Agat

**Auteurs :** Gosselin et Simard, 2000

**Âge :** Mésoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région du lac Gayot (23M; n° 21, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de La Grande

**Unités parents :** Le Complexe de Gayot comprend plusieurs sous-unités informelles : les ceintures de Vénus, de Coulon, de Pitaval, de Charras, de Marilyn, de Ladille, de Vimeux (région du lac Gayot; n° 21, figure 1), d'Angilbert (région de Maricourt; n° 18 et région de la rivière Sérigny (Simard *et al.*, en préparation-b), de Moyer (régions de Maricourt et du lac Gayot; n° 18 et n° 21), de Cania et de Piscau (région de la rivière Sérigny (Simard *et al.*, en préparation-b).

**Rang :** Complexe

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Le Complexe de Gayot a été introduit dans la région du lac Gayot (Gosselin et Simard, 2000; n° 21, figure 1) puis prolongé, plus au nord, dans la région de Maricourt (n° 18) et vers le sud dans la région du lac Hurault (Thériault et Chev , 2001). Trois ceintures de roches volcanosédimentaires et plusieurs lambeaux d'amphibolites ont aussi été assignés au Complexe de Gayot dans la région de la rivière Sérigny (Simard *et al.*, en préparation-b), à l'est des régions de Maricourt et du lac Gayot. Dans la région de Maricourt, Simard *et al.* (en préparation-a) ont remplacé le nom de la ceinture d'Angilbert Nord du Complexe de Garault (2786 Ma) par celui de ceinture de Vallerenne et le nom de la ceinture d'Angilbert Sud du Complexe de Gayot (2880 à 2873 Ma) par celui de ceinture d'Angilbert. Ces deux sous-unités informelles, d'âges différents, sont séparées par une faille majeure qui pourrait marquer la limite entre les sous-provinces de La Grande et de Minto à cet endroit.

**Description :** Le Complexe de Gayot est composé de plusieurs ceintures de roches volcanosédimentaires de dimensions variables encaissées dans les granitoïdes. Ces ceintures sont constituées de roches effusives de composition ultramafique à felsique, de roches intrusives mafiques à ultramafiques, de quelques niveaux de roches métasédimentaires et d'horizons de formations de fer, associés aux roches mafiques et aux roches sédimentaires. Un peu de gneiss tonalitiques se trouve à l'intérieur de certaines ceintures. Le basalte d'affinité tholéiitique constitue la lithologie dominante et la présence de komatiites à spinifex est une caractéristique du Complexe de Gayot. Les roches du complexe sont généralement métamorphosées au faciès des amphibolites. Des textures primaires ont été préservées localement.

**Datations :** Des âges U/Pb de 2873 ±10 Ma et de 2880 ±2 Ma ont été obtenus dans des roches felsiques des ceintures de Coulon et de Vénus respectivement (David *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** Le Complexe de Gayot est une des plus anciennes unités du Grand Nord québécois (2880 à 2873 Ma). Certains lambeaux de roches volcanosédimentaires du Complexe d'Arnaud, localisés plus au nord dans le Domaine de Douglas Harbour (figure 1), sont encaissés dans des tonalites anciennes (2878 à 2869 Ma). Ceci suggère que des lambeaux appartenant au Complexe d'Arnaud pourraient avoir un âge équivalent aux roches volcaniques du Complexe de Gayot.

**Références :** David *et al.*, en préparation-a; Gosselin et Simard, 2000; Simard *et al.*, 2001, en préparation-a et b; Thériault et Chev , 2001.

## Complexe de Grosbois

**Étiquette stratigraphique :** Agrs

**Auteurs :** Gosselin et Simard, 2000; redéfini par Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Paragneiss

**Région type :** Région du lac Gayot (23M; n° 21, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province d'Ashuanipi

**Rang :** Complexe

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Des lambeaux de paragneiss migmatitisés, d'extension kilométrique à plurikilométrique, localisés dans le nord de la Sous-province d'Ashuanipi ont été assignés à la Formation de Grosbois dans la région du lac Gayot (Gosselin et Simard, 2000; n° 21, figure 1). L'unité a été prolongée vers le sud dans la région du lac Hurault, où Thériault et Chev  (2001) l'ont subdivisée en deux unit s bas es sur la pr sence ou l'absence de grenat et de cordi rite. Simard *et al.* (en pr paration-a) ont renomm  l'unit  Complexe de Grosbois en consid rant la proportion importante de mobilisat contenu dans l'unit  de paragneiss. Le Complexe de Grosbois a aussi  t  reconnu dans la r gion de la rivi re S rigny (Simard *et al.*, en pr paration-b),   l'est de la r gion du lac Gayot.

**Description :** Le Complexe de Grosbois est constitu  de paragneiss foli s et migmatitis s   biotite  $\pm$  orthopyrox ne  $\pm$  hornblende  $\pm$  grenat. Les paragneiss sont gris fonc  en cassure fra che et poss dent une couleur brun rouille caract ristique en surface alt r e. La migmatitisation donne un aspect ruban    la roche en raison de la pr sence d'un mobilisat blanch tre de composition tonalitique   granitique (5   50 %) qui forme des bandes millim triques   d cim triques parall les   la foliation. Le complexe comprend quelques horizons d cim triques   d cam triques de formations de fer oxyd es.

**Datation :** Aucune datation

**Relations stratigraphiques :** Les paragneiss se trouvent en enclaves dans les diatexites de la Suite d'Opiscot o ( $2637 \pm 8$  Ma) et sont inject s par les tonalites de la Suite de Beusac (2690 Ma) dans la r gion du lac Hurault. Simard *et al.* (en pr paration-a) attribuent un  ge approximatif de 2700 Ma au Complexe de Grosbois. Le Complexe de Grosbois est probablement  quivalent aux paragneiss inclus dans le Groupe de Hublet par Leclair *et al.* (1998) dans la r gion du lac Bermen, et assign s   la Formation de Mercator   l'int rieur du m me groupe dans l'est de la Sous-province d'Opinaca (Lamothe *et al.*, 1998 et 2000). La Formation de Mercator est vraisemblablement l' quivalent lat ral des paragneiss du Groupe de Laguiche (Simard et Gosselin, 1999) localis  dans l'ouest de la Sous-province d'Opinaca. Cons quemment, le Complexe de Grosbois et l'ensemble des paragneiss de la Sous-province d'Ashuanipi repr senteraient un  quivalent fusionn  de la Sous-province m tas dimentaire d'Opinaca.

**R f rences :** Gosselin et Simard, 2000; Lamothe *et al.*, 1998 et 2000; Leclair *et al.*, 1998; Simard et Gosselin, 1999; Simard *et al.*, en pr paration-a et b; Th riault et Chev , 2001.

## Complexe d'Innuksuac

**Étiquette stratigraphique :** Ainn

**Auteurs :** Simard *et al.*, 2003; redéfini par Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région de la rivière Innuksuac (34K et 34L; n° 9, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Complexe

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Le Complexe d'Innuksuac a été introduit dans la région de la rivière Innuksuac (Simard *et al.*, 2003; n° 9, figure 1) puis prolongé au nord dans la région de Kogaluk Bay (n° 5). Simard *et al.* (en préparation-a) ont exclus du complexe la Ceinture de Nuvvuagittuq (anciennement Porpoise Cove, terme abandonné) en raison d'un âge très ancien (3825 Ma) obtenu dans une roche felsique de cette ceinture. Ces mêmes auteurs ont réassigné au Complexe d'Innuksuac des horizons d'amphibolites et de paragneiss originellement assignés au Complexe de Melvin (terme abandonné) dans les régions du lac Minto (n° 13) et du lac à l'Eau Claire (n° 16), et les roches volcanosédimentaires du Complexe de Povungnituk de la région de Povungnituk et de Kovik Bay (n° 1). Ces modifications ont amené l'abandon des termes « Complexe de Melvin » et « Complexe de Povungnituk ».

**Description :** Le Complexe d'Innuksuac se compose de lambeaux de roches d'origine volcanique et de lambeaux de roches d'origine sédimentaire, métamorphisées aux faciès des amphibolites et des granulites. Ces lambeaux ont une épaisseur généralement inférieure à 5 km. Les lambeaux d'origine volcanique sont constitués d'amphibolites granoblastiques verdâtres, altérées brunâtres, massives, foliées ou rubanées, qui montrent des textures diverses découlant de faciès variés. Ces roches ont une affinité tholéitique mais leur origine intrusive ou effusive ne peut être déterminée. Plusieurs lambeaux comprennent aussi un peu de roches ultramafiques, de paragneiss et de formations de fer. Les lambeaux d'origine sédimentaire sont composés principalement de paragneiss foliés à rubanés plus ou moins migmatitisés avec un peu de roches de composition intermédiaire d'origine volcanique et quelques niveaux de formations de fer silicatées.

**Datation :** Aucune datation

**Relations stratigraphiques :** La distribution spatiale et les assemblages lithologiques suggèrent que les lambeaux du nord du Complexe d'Innuksuac peuvent être associés à la Ceinture de Roulier (2759 Ma). Simard *et al.* (en préparation-a) mentionnent que le Complexe d'Innuksuac pourrait être associé à un événement contemporain aux complexes volcanosédimentaires de Kogaluk et de Mézard (2760 à 2740 Ma), localisés juste à l'est.

**Références :** Maurice *et al.*, 2004 et 2005; Simard *et al.*, 2003, 2004, 2005 et en préparation-a.

## Pluton d'Itinnaru

**Étiquette stratigraphique :** Aiti

**Auteurs :** Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Tonalite

**Région type :** Région du lac Pélican (34P; n° 7, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Lithodème

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Le terme Pluton d'Itinnaru a été introduit par Simard *et al.* (en préparation-a) pour désigner une intrusion tonalitique localisée dans la région du Lac Pélican. Cette intrusion avait été originellement assignée au Complexe de Pélican-Nantais (Cadieux *et al.*, 2002; terme abandonné) en considérant la proximité de ces tonalites avec les roches volcanosédimentaires de ce complexe. Simard *et al.* (en préparation-a) ont redéfini l'intrusion comme un lithodème indépendant, le Pluton d'Itinnaru, en raison de son âge (2691 Ma) plus jeune que celui interprété pour le paragneiss du Complexe de Pélican (2739 à 2733 Ma).

**Description :** Le Pluton d'Itinnaru est constitué de tonalite à biotite ± hornblende et d'un peu de trondhjémite à biotite. Ces roches ont une couleur gris moyen, une granulométrie moyenne et un aspect qui varie de massif à légèrement folié. Elles renferment un peu d'enclaves de paragneiss et de roches ignées de composition mafique à felsique.

**Datation :** Un âge U/Pb de 2691 ±6 Ma a été obtenu dans une leucotonalite à biotite de la région du lac Pélican (David *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** Le Pluton d'Itinnaru est une intrusion tonalitique tardive isolée. Les roches intrusives de composition tonalitique plus jeunes que 2700 Ma sont peu répandues dans le NEPS (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** Cadieux *et al.*, 2002; David *et al.*, en préparation-a; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Suite de Joinville

**Étiquette stratigraphique :** Ajoy

**Auteurs :** Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Granite à biotite

**Région type :** Région du lac Gayot (23M; n° 21, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province d'Ashuanipi

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Joinville a été introduite par Simard *et al.* (en préparation-a) pour regrouper des granites tardifs localisés dans le nord de la Sous-province d'Ashuanipi et qui avaient été, au départ, assignés à la Suite de Tramont dans les régions du lac Gayot (Gosselin et Simard, 2000) et du lac Hurault (Thériault et Chevé, 2001). Les granites de la Suite de Joinville ont des caractéristiques lithologiques similaires à ceux de la Suite de Tramont mais les relations de recoupement observées sur le terrain suggèrent un âge plus jeune pour les granites localisés dans la Sous-province d'Ashuanipi. La Suite de Joinville a été prolongée vers l'est dans la région de la rivière Sérigny (Simard *et al.*, en préparation-b).

**Description :** La Suite de Joinville est une unité de granite localisée dans le nord de la Sous-province d'Ashuanipi. Il s'agit d'un granite à biotite homogène qui forme des masses plurikilométriques ou encore qui se présente sous forme d'injections multiples décimétriques à décamétriques à l'intérieur des lithologies archéennes plus anciennes. Le granite de la Suite de Joinville a une teinte rosâtre et un aspect qui varie de massif à légèrement folié. Les minéraux mafiques, dont la proportion est généralement inférieure à 1 % du volume de la roche, sont représentés par des petits bâtonnets de biotite ou de chlorite.

**Datation :** Aucune datation

**Relations stratigraphiques :** Les granites de la Suite de Joinville renferment des enclaves de diatexites de la Suite d'Opiscotéo (2638 ± 8 Ma) dans la région du lac Gayot (Gosselin et Simard, 2000) et s'injectent à l'intérieur des diatexites de cette suite dans la région du lac Hurault (Thériault et Chevé, 2001). Les granites de la Suite de Tramont, localisés dans le Domaine de Goudalie (Figure 1), ont donné des âges autour de 2700 Ma (David *et al.*, en préparation-b).

**Références :** David *et al.*, en préparation-b; Gosselin et Simard, 2000; Simard *et al.*, en préparation-a; Thériault et Chevé, 2001.

## Ceinture de Juet

**Étiquette stratigraphique :** Ajut

**Auteurs :** Maurice *et al.*, 2004

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région de Povungnituk et de Kovik Bay (35C et 35F; n° 1, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Lithodème

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La séquence volcanosédimentaire correspondant approximativement à la Ceinture de Juet a été identifiée et décrite par Taylor (1982) comme la Bande de Juet puis par Moorhead (1996) sous le terme de Formation de Juet. Par la suite, Maurice *et al.* (2004) ont prolongé la séquence volcanosédimentaire vers le sud et vers l'ouest et ont identifié quelques lambeaux supplémentaires. Ces auteurs ont introduit le terme de Ceinture de Juet pour regrouper l'ensemble des roches supracrustales de la région du lac Juet. Le terme Formation de Juet a été abandonné.

**Description :** La Ceinture de Juet est composée de roches sédimentaires et de volcanoclastites avec un peu de roches volcaniques mafiques et de gabbros. Les roches sédimentaires sont constituées de grès, de siltstones laminaires, de conglomérats monogéniques et polygéniques et de quelques niveaux de phyllades et de formations de fer rubanées (<10 m) intercalés aux grès et aux siltstones. Les volcanoclastites comprennent des tufs mafiques laminés, à cristaux ou massifs, et de tufs aphanitiques ou à lapillis de composition intermédiaire à felsique. Les roches mafiques d'origine volcanique sont représentées surtout par des amphibolites d'affinité tholéiitique dont les textures primaires sont rarement préservées. Quelques gabbros métamorphisés coupent les roches plutoniques encaissantes ainsi que les roches de la Ceinture de Juet. Les roches de la Ceinture de Juet ont subi un métamorphisme qui varie du faciès des schistes verts à celui des amphibolites.

**Datation :** Aucune datation

**Relations stratigraphiques :** La Ceinture de Juet est chevauchée au nord par les roches protérozoïques de la Ceinture de Cape Smith. Les roches de la Ceinture de Juet sont interprétées comme une séquence homoclinale à polarité normale vers l'est et reposant en discordance sur le socle granitique (Moorhead, 1996). Les dykes de gabbro métamorphisé, qui coupent les roches de la Ceinture de Juet et les diatexites avoisinantes appartenant à la Suite de Bylot, sont interprétés comme des dykes nourriciers de la séquence volcanique (Maurice *et al.*, 2004). Ceci suggère que l'empilement volcanique serait plus jeune que la Suite de Bylot (2737 à 2723 Ma, David *et al.*, en préparation-b). Il n'y a pas de relations directes établies entre la Ceinture de Juet et les autres roches volcanosédimentaires. Toutefois cette ceinture pourrait possiblement être corrélée avec celle de Allemand localisée un peu à l'est (Moorhead, communication personnelle). Simard *et al.* (en préparation-a) associent ces deux ceintures à un événement tardif néoarchéen autour de 2700 Ma.

**Références :** David *et al.*, en préparation-b; Maurice *et al.*, 2004; Moorhead, 1996; Simard *et al.*, en préparation-a; Taylor, 1982.

## Suite de Kakiattug

**Étiquette stratigraphique :** Akkk

**Auteurs :** Parent *et al.*, 2002

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Leucotonalite biotite

**Région type :** Région du lac Vernon (34J; n° 10, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Kakiattug a été introduite dans la région du Lac Vernon (Parent *et al.*, 2002; n° 10, figure 1) puis prolongée dans les régions du lac Anuc (n° 6) et du lac Minto (n° 13). Dans la région du lac Anuc, quelques intrusions tonalitiques de la Suite de Kakiattug ont été réassignées à la Suite de Rochefort (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Description :** La Suite de Kakiattug est constituée en majeure partie de tonalite à biotite et d'un peu de tonalite à hornblende. La tonalite à biotite est gris pâle, faiblement à moyennement foliée, et possède une granulométrie qui varie de fine à moyenne. Elle contient entre 5 et 15 % de minéraux mafiques (biotite ± hornblende) largement dominés par la biotite. Les tonalites à hornblende se présentent en niveaux de faible épaisseur intimement associés à la tonalite à biotite. Les tonalites de la Suite de Kakiattug renferment une phase de composition granodioritique à granitique (10 à 50 %) qui se présente sous forme de rubans, de lentilles ou d'amas aux contacts graduels et diffus avec la phase tonalitique. Cette phase potassique semble reliée à la mise en place des suites granodioritiques et granitiques plus jeunes. Dans certains secteurs l'unité est très hétérogène en raison de nombreuses injections de granodiorite et de granite et d'une quantité importante (20 à 50 %) d'enclaves de composition variée, comprenant des paragneiss, des amphibolites, des gneiss mafiques à intermédiaires, des gabbroïtes et des formations de fer.

**Datation :** Un âge U/Pb de 2741 ±4 Ma a été obtenu dans une tonalite de la région du lac Vernon (David *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** Les résultats de datation U/Pb et les caractéristiques lithologiques suggèrent que la Suite de Kakiattug pourrait être équivalente, du moins en partie, à la Suite de Favard (2750 à 2740 Ma).

**Références :** Berclaz *et al.*, 2003b; David *et al.*, en préparation-a; Parent *et al.*, 2002; Simard *et al.*, 2005 et en préparation-a.

## Suite de Kapijuj

**Étiquette stratigraphique :** Akpj

**Auteurs :** Madore *et al.*, 2001

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Tonalite

**Région type :** Région du lac Klotz et du Cratère du Nouveau-Québec (35A et 35H; n° 3, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Kapijuj a été introduite dans la région du Lac Klotz (Madore *et al.*, 2001; n° 3, figure 1) puis prolongée vers l'ouest dans la région du lac Couture (n° 2). Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné, à la Suite de Kapijuj, des tonalites qui avaient été incluses dans le Complexe volcanosédimentaire de Pélican-Nantais (terme abandonné) par Madore *et al.* (2001) dans la région du lac Klotz. Ces auteurs mentionnent que les tonalites de ces deux unités pourraient être équivalentes. Simard *et al.* (en préparation-a) ont également assigné à la Suite de Kapijuj les diorites et les tonalites à biotite + hornblende de la Suite de Bottequin localisées juste au sud, dans la région du lac Pélican (n° 7) ainsi que quelques lambeaux de tonalite assignés à la Suite de Rochefort dans la région du lac Anuc (n° 6). Cette redéfinition de la Suite de Kapijuj a permis de regrouper dans une même unité la majorité des tonalites du nord du Domaine d'Utsalik (Figure 1). Conséquemment à ces modifications, le terme de « Suite de Bottequin » a été abandonné.

**Description :** La Suite de Kapijuj est constituée de tonalite et de trondhjémite avec un peu de diorite quartzifère, de diorite et de granodiorite. Les tonalites et les trondhjémites sont bien foliées à gneissiques et possèdent régulièrement une texture granoblastique. Les tonalites renferment entre 10 et 40 % de minéraux mafiques (hornblende + biotite) alors que les trondhjémites en contiennent moins de 10 % (dominés par la biotite). Les tonalites et les trondhjémites ont un aspect migmatitique causé par la présence d'un mobilisat tonalitique à granitique (5 à 50 %) qui se présente sous forme de veines discontinues, centimétriques à métriques, à angle ou parallèles à la foliation régionale. Les roches tonalitiques et trondhjémiques renferment entre 5 et 25 % d'enclaves d'amphibolites, de diorite et de paragneiss.

**Datations :** Des âges U/Pb de 2783 ± 5 Ma et de 2768 ± 3 Ma (David *et al.*, en préparation-a) ont été obtenus dans des tonalites de la Suite de Kapijuj.

**Relations stratigraphiques :** Les âges obtenus dans les tonalites de la Suite de Kapijuj sont comparables à ceux des tonalites de la Suite de Faribault-Thury, à l'est et à ceux des tonalites de la Suite de Rochefort, à l'ouest. Ces trois unités appartiennent à un épisode magmatique tonalitique majeur qui a affecté le nord de la Sous-province de Minto entre 2790 et 2760 Ma (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** Berclaz *et al.*, 2003b; Cadieux *et al.*, 2002; David *et al.*, en préparation-a; Madore *et al.*, 2001 et 2002; Simard *et al.*, en préparation-b.

## Suite alcaline de Kimber

**Étiquette stratigraphique :** Akmb

**Auteurs :** Madore *et al.*, 2001

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Syénite à néphéline

**Région type :** Région du lac Klotz et du Cratère du Nouveau-Québec (35A et 35H; n° 3, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Unité parent :** L'unité comprend deux sous-unités informelles, la syénite des Ombles et la syénite de Briscot (région du lac Klotz; n° 3, figure 1)

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite alcaline de Kimber a été introduite par Madore *et al.* (2001) pour regrouper trois petites intrusions de syénite à néphéline. Deux d'entre elles, la syénite des Ombles et la syénite de Briscot, sont localisées dans la région du lac Klotz (n° 3, figure 1). La troisième, plus petite, est située dans la région de la rivière Arnaud (n° 4).

**Description :** La Suite alcaline de Kimber regroupe trois petites intrusions isolées de syénite à néphéline (<30 km<sup>2</sup>) localisées dans le Domaine de Douglas Harbour (figure 1). Il s'agit de roches homogènes, massives et non-déformées, qui montrent une belle texture grenue d'origine magmatique. Des phases de syénites, fines à pegmatitiques, coupent les corps principaux.

**Datation :** Un âge U/Pb de 2761 ±1 Ma a été obtenu dans la syénite des Ombles (David *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** Les intrusions de syénite à néphéline sont rares dans le NEPS. Les autres intrusions alcalines connues appartiennent à des événements beaucoup plus jeunes (2680 à 2630 Ma; Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** David *et al.*, en préparation-a; Madore et Larbi, 2000; Madore *et al.*, 2000 et 2001; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Complexe de Kogaluc

**Étiquette stratigraphique :** Akog

**Auteurs :** Parent *et al.*, 2002; redéfini par Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région du lac Vernon (34J; n° 10, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Complexe

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Percival *et al.* (1995a et 1995b) ont regroupé les roches volcanosédimentaires localisées dans la région de la rivière Kogaluc et des lacs Qalluviartuuq et Payne en trois ceintures : la ceinture Kogaluc-Tasiat, la ceinture du lac Payne et la ceinture de Qalluviartuuq. Parent *et al.*, (2002) et Berclaz *et al.* (2003b) ont regroupé l'ensemble des roches supracrustales de la Ceinture de Kogaluc-Tasiat dans une nouvelle unité, le Complexe de Kogaluc. Les roches volcanosédimentaires des secteurs du lac Qalluviartuuq et du lac Payne ont été regroupées dans le Complexe de Qalluviartuuq-Payne (Berclaz *et al.*, 2003b). Par la suite, Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné au Complexe de Qalluviartuuq-Payne plusieurs lambeaux de roches volcanosédimentaires métamorphisées qui avaient été inclus dans l'est du Complexe de Kogaluc par Parent *et al.* (2002), en se basant sur les ressemblances lithologiques et sur la distribution régionale de ces roches. Les termes de ceinture de Kogaluc-Tasiat, ceinture de Payne et ceinture de Qalluviartuuq ont été abandonnés.

**Description :** Le Complexe de Kogaluc s'étend sur une longueur d'environ 150 km selon un axe NNW-SSE. Il est constitué de bandes discontinues de roches supracrustales, métamorphisées au faciès des amphibolites, comprenant 80 % de roches sédimentaires et 20 % de roches volcaniques. Les roches sédimentaires sont constituées de paragneiss à biotite, de formations de fer, de grès, de siltstones, de quartzites, d'argilites et, localement, de conglomérats polygéniques. Des structures sédimentaires ont été préservées dans les secteurs les moins déformés. Les roches volcaniques, de composition mafique, intermédiaire et felsique, et d'affinité calco-alkaline, forment des niveaux métriques à décamétriques concentrés dans le sud du complexe. Des coussins et des textures gabbroïques sont préservés localement.

**Datations :** Des âges U/Pb de  $2759 \pm 3$  Ma et de  $2760 \pm 5$  Ma (Skulski *et al.*, 1996) ont été obtenus dans des roches felsiques.

**Relations stratigraphiques :** La limite entre les complexes de Kogaluc et de Qalluviartuuq-Payne est imprécise. Plusieurs petits lambeaux de roches volcanosédimentaires, localisés entre ces deux unités, pourraient appartenir à l'un ou l'autre de ces deux complexes. Le Complexe de Qalluviartuuq-Payne comprend un cycle ancien de roches volcaniques d'affinité tholéiitique et un autre, plus récent, d'affinité calco-alkaline. Les roches volcanosédimentaires de ce deuxième cycle pourraient être équivalentes à celles du Complexe de Kogaluc. Il est probable également qu'une bonne partie des lambeaux de paragneiss du Complexe de Mézard, localisés juste à l'ouest et au sud-est du Complexe de Kogaluc, correspondent à des équivalents démembrés et métamorphisés de cette séquence volcanosédimentaire.

**Références :** Berclaz *et al.*, 2003b; Parent *et al.*, 2002; Percival *et al.*, 1995a et 1995b; Simard *et al.*, en préparation-a; Skulski *et al.*, 1996.

## Suite de La Chevrotière

**Étiquette stratigraphique :** Alc<sub>v</sub>

**Auteurs :** Parent *et al.*, 2000

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Granite et granodiorite

**Région type :** Région du lac Nedlouc (34H et 24E; n° 14, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de La Chevrotière a été introduite dans la région du lac Nedlouc (Parent *et al.*, 2000; n° 14, figure 1) pour décrire des granites à phénocristaux de feldspath potassique. Elle a été prolongée dans les régions du lac Aigneau (n° 15), du lac Dufreboy (n° 12) et du lac La Potherie (n° 11). Au nord, dans la région du lac Pélican (n° 7), Cadieux *et al.* (2002) ont inclus des granites à grains grossiers et des granodiorites à la Suite de La Chevrotière, équivalents à ceux qui avaient été assignés au Batholite de La Potherie dans la région du lac La Potherie (n° 11). La Suite de la Chevrotière ainsi redéfinie a été prolongée dans les régions du lac Anuc (n° 6), de Kogaluk Bay (n° 5), du lac Klotz (n° 3), du lac Couture (n° 2), de Povungnituk et de Kovik Bay (n° 1). Par la suite, Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné, à la Suite de La Chevrotière, les granites qui avaient été assignés aux suites de Lesdiguières et de Rochefort dans la région du lac Klotz (Madore *et al.*, 2002) ainsi que les roches du Batholite de La Potherie. Ces auteurs ont également réassigné certaines intrusions originellement incluses dans la Suite de la Chevrotière aux suites de Maurel, de Desbergères et de Pinguk. Suite à ces modifications, le terme Batholite de La Potherie a été abandonné.

**Description :** La Suite de La Chevrotière est composée de granite, de granodiorite et de monzodiorite quartzifère caractérisés par une texture porphyroïde. Les roches de la Suite de La Chevrotière sont rosâtres, généralement homogènes, massives à foliées et possèdent une forte susceptibilité magnétique. La texture porphyroïde est produite par la présence de 10 à 40 % de phénocristaux de feldspath potassique de 2 à 5 cm de longueur. Les roches renferment entre 10 et 25 % d'amas centimétriques de minéraux mafiques (biotite + hornblende) étirés dans la foliation. L'unité comprend également des quantités moindres de granites et des granodiorites homogènes sans texture porphyroïde.

**Datations :** Plusieurs datations U/Pb (David *et al.*, en préparation-a et b; Percival *et al.*, 1997a), réalisées dans les roches assignées à la Suite de La Chevrotière, ont permis d'interpréter un âge compris entre 2735 et 2720 Ma pour cette unité (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** Les roches intrusives de la Suite de La Chevrotière ont des caractéristiques lithologiques comparables à celles de la Suite de Pinguk, à l'ouest, et de la Suite de Leridon, à l'est. Simard *et al.* (en préparation-a) considèrent ces trois unités comme équivalentes et associées à un événement magmatique potassique important qui a affecté le nord de la Sous-province de Minto entre 2735 et 2720 Ma.

**Références :** Berclaz *et al.*, 2001 et 2003b; Cadieux *et al.*, 2002; David *et al.*, en préparation-a et b; Leclair *et al.*, 2000 et 2003; Madore *et al.*, 2001 et 2002; Maurice *et al.*, 2004 et 2005; Parent *et al.*, 2000; Percival *et al.*, 1997a; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Suite de Lac Minto

**Étiquette stratigraphique :** Amin

**Auteurs :** Parent *et al.*, 2000; redéfinie par Simard *et al.*, 2005 et en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Enderbite et charnockite

**Région type :** Région du lac Minto (34F et 34G; n° 13, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Le terme « Suite de Lac Minto » a été introduit par Parent *et al.* (2000) pour décrire des diatexites localisées dans le coin NW de la région du lac Nedlouc (n° 14, figure 1). Cette unité a été prolongée vers le nord dans la région du lac La Potherie (n° 11) où Leclair *et al.* (2000) y ont assigné des unités intrusives à orthopyroxène, puis vers l'ouest, dans la région du lac Vernon (n° 10), où Parent *et al.* (2002) y ont inclus des granites et des roches volcanosédimentaires. La Suite de Lac Minto a été redéfinie par Simard *et al.* (2005) dans la région du lac Minto (n° 13) comme une unité exclusivement constituée de roches intrusives à orthopyroxène. Par la suite, Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné l'ensemble des roches à orthopyroxène du Domaine de Lac Minto (figure 1) à la Suite de Lac Minto. Ces roches avaient été incluses dans la Suite de Lippens, dans la Suite de Lac Minto, dans le Complexe de Le Roy et dans la Suite de Qilalugalik. Les roches volcanosédimentaires, les diatexites et les roches granitiques qui étaient incluses dans la Suite de Lac Minto ont été réassignées à d'autres unités. Les termes « Suite de Lippens » et « Suite de Qilalugalik » ont été abandonnés.

**Description :** La Suite de Lac Minto est une unité de roches intrusives à orthopyroxène limitée au Domaine de Lac Minto (figure 1). L'assemblage lithologique dominant est une enderbite verdâtre, de granulométrie moyenne à grossière et d'aspect massif à folié. Les enderbites contiennent fréquemment une phase charnockitique ou opdalitique en contact graduel et diffus qui, jumelée à la présence de nombreuses enclaves partiellement assimilées, donne souvent un aspect de diatexite hétérogène. La Suite de Lac Minto comprend aussi des intrusions lenticulaires plurikilométriques de diorite à hypersthène et de gabbronorite ainsi que des intrusions plus ou moins volumineuses de charnockite. Toutes les roches de cette suite possèdent une forte susceptibilité magnétique.

**Datations :** Plusieurs datations U/Pb (David *et al.*, en préparation-a et b; Percival *et al.*, 1992 et 2001), réalisées dans les roches assignées à la Suite de Lac Minto, ont permis d'interpréter un âge compris entre 2735 et 2710 Ma pour cette unité (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** Les roches intrusives à orthopyroxène de la Suite de Lac Minto ont des caractéristiques lithologiques et des âges semblables à celles de la Suite de Loups Marins localisées juste à l'ouest. La limite entre les deux unités est souvent difficile à tracer. Il est possible que ces deux suites soient génétiquement liées. Mentionnons toutefois que, contrairement à la Suite de Loups Marins, les roches à orthopyroxène de la Suite de Minto ne sont pas associées à des roches intrusives à clinopyroxène. La Suite de Lac Minto (2730 à 2710 Ma) est contemporaine à la mise en place de plusieurs unités de roches intrusives à orthopyroxène du NE de la Province du Supérieur (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** David *et al.*, en préparation-a et b; Leclair *et al.*, 2000; Parent *et al.*, 2000 et 2002; Percival *et al.*, 1992 et 2001; Simard *et al.*, 2005 et en préparation-a.

## Suite de Lepelle

**Étiquette stratigraphique :** Alep

**Auteurs :** Madore *et al.*, 2001; redéfinie par Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Granodiorite et granite à clinopyroxène

**Région type :** Région du lac Klotz et du cratère du Nouveau-Québec (35A et 35H; n° 3, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Madore *et al.* (2001) ont assigné les granodiorites à clinopyroxène de la région du lac Klotz (n° 3, figure 1) à deux suites lithodémiques en tenant compte de la limite des domaines lithotectoniques et de la signature magnétique de ces roches. Ces auteurs mentionnent toutefois que les deux unités ont des caractéristiques lithologiques similaires. La Suite de Lepelle est caractérisée par un haut magnétique homogène et la Suite de Châtelain correspond à une signature magnétique élevée plus irrégulière. La Suite de Lepelle ainsi définie a été prolongée vers le sud dans la région du lac Pélican (n° 7). La Suite de Châtelain a été reconnue dans les régions du lac Pélican (n° 7), du lac Anuc (n° 6), du lac Couture et des lacs Nuvilik (n° 2) où Madore *et al.* (2002) y ont introduit une sous-unité à orthopyroxène. Simard *et al.* (en préparation-a) ont regroupé toutes les granodiorites à clinopyroxène de ces deux suites dans la Suite de Lepelle et ils ont réassigné les roches à orthopyroxène de la Suite de Châtelain à la Suite de MacMahon. Ces modifications ont mené à l'abandon du terme de « Suite de Châtelain ».

**Description :** La Suite de Lepelle est une unité de granodiorite et de granite à clinopyroxène qui occupe tout le nord du Domaine d'Utsalik (figure 1). Les granodiorites et granites sont des roches homogènes, bien foliées, moyennement à grossièrement grenues, à texture porphyroïde fréquente et caractérisées par la présence d'un plagioclase de couleur bourgogne. Les roches présentent régulièrement des textures en mortier qui résultent d'une recristallisation plus ou moins intense superposée à une texture ignée primaire. Les granodiorites et granites forment des injections multiples lits par lits qui envahissent les roches hôtes. Des enclaves de tonalite, de roches mafiques et localement de roches ultramafiques sont contenues dans les roches intrusives de la Suite de Lepelle. L'unité comprend un peu de tonalite à clinopyroxène le nord de la région du lac Pélican.

**Datations :** Plusieurs datations U/Pb réalisées dans les roches assignées à la Suite de Lepelle (David *et al.*, en préparation-a et b; Percival *et al.*, 1997a et 2001) ont permis d'interpréter un âge compris entre 2725 et 2720 Ma pour cette unité (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** La Suite de Châtelain est localisée dans le nord de la Sous-province de Minto juste dans le prolongement nord de la suite intrusive à clinopyroxène et orthopyroxène de MacMahon (2729 à 2720 Ma). Il est possible que ces deux unités soient génétiquement liées. La Suite de Lepelle est associée à un événement magmatique majeur qui a affecté le nord de la Sous-province de Minto entre 2735 et 2710 Ma et qui est responsable de la mise en place de grandes unités intrusives à pyroxènes (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** Berclaz *et al.*, 2003b; Cadieux *et al.*, 2002; David *et al.*, en préparation-a et b; Madore *et al.*, 2001 et 2002; Percival *et al.*, 1997 et 2001; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Suite de Leridon

**Étiquette stratigraphique :** Alrd

**Auteurs :** Madore *et al.*, 2001

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Granodiorite et granite à biotite + hornblende

**Région type :** Région du lac Klotz et du Cratère du Nouveau-Québec (35A et 35H; n° 3, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Leridon a été introduite dans la région du lac Klotz et du Cratère du Nouveau-Québec (Madore *et al.*, 2001; n° 3, figure 1) pour décrire des intrusions granodioritiques et granitiques. Suite à ce levé, Madore a réinterprété la présence d'intrusions de la Suite de Leridon dans les régions de la rivière Arnaud (n° 4) et du lac Peters (n° 8). Simard *et al.* (en préparation-a) ont par la suite assigné à cette unité quelques intrusions de granite de la région du lac Peters et de monzonite porphyrique de la région de la rivière Arnaud qui avaient été assignées au Complexe de Faribault-Thury (terme abandonné).

**Description :** La Suite de Leridon forme des masses allongées le long des grandes structures régionales dans le NE de la Sous-province de Minto. Cette suite est constituée de roches granitiques homogènes ou à texture porphyroïde. Les roches granitiques homogènes sont constituées de granodiorite et de granite, massifs ou foliés, qui contiennent un peu de mobilisat felsique et moins de 5 % d'enclaves mafiques. Les granodiorites et granites renferment entre 3 et 15 % de minéraux mafiques constitués de hornblende et de biotite. Les roches à texture porphyroïde sont composées de granodiorite, de granite et d'un peu de monzonite.

**Datation :** Aucune datation

**Relations stratigraphiques :** La Suite de Leridon n'a pas été datée. Toutefois elle est constituée d'assemblages lithologiques assez semblables à ceux que l'on retrouve dans les suites de La Chevrotière et de Pinguq plus à l'ouest. Simard *et al.* (en préparation-a) considèrent ces trois unités comme équivalentes et associées à un événement magmatique potassique important qui a affecté le nord de la sous-province de Minto entre 2735 et 2720 Ma.

**Références :** Madore et Larbi, 2000; Madore *et al.*, 1999 et 2001; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Complexe de Le Roy

**Étiquette stratigraphique :** Aroy

**Auteurs :** Parent *et al.*, 2002; redéfini par Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Diatexite et paragneiss migmatitisés

**Région type :** Région du lac Vernon (34J; n° 10, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Complexe

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Le Complexe de Le Roy a été introduit dans la région du lac Vernon (n° 10, figure 1) par Parent *et al.* (2002) pour regrouper des diatexites, des granites, des intrusions à orthopyroxène et des paragneiss. Simard *et al.* (en préparation-a) ont redéfini le Complexe de Le Roy comme une unité importante de diatexite qui représente le produit de fusion des roches d'un vaste bassin sédimentaire, orienté NW-SE à N-S, et qui s'étend sur une distance de plus de 450 km à l'intérieur du Domaine de lac Minto (figure 1). Percival *et al.* (1991) avaient été les premiers à reconnaître que la présence d'une quantité importante de diatexites constituait la caractéristique principale de ce domaine. Les roches volcanosédimentaires de ce bassin et les diatexites issues de leur fusion avaient été assignées à plusieurs unités différentes entraînant une complexité dans la nomenclature de ces roches. Simard *et al.* (en préparation-a) ont regroupé les diatexites de ce bassin dans le Complexe de Le Roy et les lambeaux de roches volcanosédimentaires dans le Complexe de Mézard. Originellement, les diatexites avaient été incluses dans la Suite de Lac Minto (Parent *et al.*, 2000; Leclair *et al.*, 2000), dans le Complexe de Le Roy (Parent *et al.*, 2002; Berclaz *et al.*, 2003b; Simard *et al.*, 2005) et dans le Complexe de Mézard (Berclaz *et al.*, 2003b; Maurice *et al.*, 2004 et 2005). La Suite de Lac Minto et le Complexe de Le Roy comprenaient également des unités de roches granitiques et charnockitiques qui ont été assignées à d'autres unités (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Description :** Le Complexe de Le Roy s'étend sur plus de 450 km selon une direction NW-SE à N-S, à l'intérieur du Domaine de lac Minto (figure 1). Il est constitué de diatexite issue de la fusion d'un vaste bassin sédimentaire. Les diatexites sont constituées de plus de 50 % de matériel fusionné (mobilisat ou néosome) de composition granodioritique à granitique et plus rarement tonalitique. La diatexite a une couleur gris jaunâtre à brun rouille et une texture hétérogranulaire caractéristique. Elle contient de nombreux schlierens de biotite, des textures d'écoulement qui ont oblitéré les textures de prémigmatitisation ainsi qu'une quantité importante d'enclaves de paragneiss migmatitisés étirées dans le sens de la foliation régionale. La texture hétérogranulaire, les schlierens et les enclaves de même que les textures de fluage donnent un aspect hétérogène à l'unité. Les diatexites du Complexe de Le Roy sont des roches à biotite + grenat ± cordiérite ± sillimanite. L'orthopyroxène est répandu dans l'extrémité sud de l'unité.

**Datations :** Des âges U/Pb de  $2697 \pm 1$  Ma (David *et al.*, en préparation-a) et  $2668 \pm 22$  Ma (David *et al.*, en préparation-b) ont été obtenus dans les diatexites du Complexe de Le Roy.

**Relations stratigraphiques :** Les diatexites du Complexe de Le Roy représentent le produit de fusion des unités de roches métasédimentaires appartenant aux complexes volcanosédimentaires de Mézard et de Kogaluk (2760 Ma). Les résultats U/Pb indiquent que les roches sédimentaires auraient été fusionnées entre 2698 et 2668 Ma. Certaines roches intrusives à orthopyroxène de la Suite de Minto ont données des âges entre 2702 et 2688 Ma suggérant un lien génétique possible entre les diatexites et certaines intrusion de cette suite. La possibilité d'un lien génétique entre les

diatexites et certaines intrusions de granite et de roches charnockitiques avait déjà été mentionnée par Leclair *et al.* (2000) et Parent *et al.* (2002). Plus à l'est, les diatexites de la Suite de la Rivière aux Méléze issues de la fusion des roches métasédimentaires du Complexe de Duvert ont donné un âge de 2668 Ma. La fusion des bassins métasédimentaires de la Sous-province de Minto se serait produite entre 2700 et 2670 Ma (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** Berclaz *et al.*, 2003b; David *et al.*, en préparation-a et b; Leclair *et al.*, 2000; Maurice *et al.*, 2004 et 2005; Parent *et al.*, 2000 et 2002; Percival *et al.*, 1991; Simard *et al.*, 2005 et en préparation-a.

## Suite de Lesdiguières

**Étiquette stratigraphique :** Alsd

**Auteurs :** Madore *et al.*, 2002

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Tonalite

**Région type :** Région du lac Couture et des lacs Nuvilik (35B et 35G; n° 2, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Lesdiguières a été introduite dans la région du Lac Couture (n° 3, figure 1) où Madore *et al.* (2002) l'ont divisée en quatre sous-unités : 1) une sous-unité de tonalite à hornblende + biotite ; 2) une sous-unité de tonalite à clinopyroxène ; 3) une sous-unité de tonalite à clinopyroxène et à orthopyroxène ; et 4) une sous-unité de granodiorite et de granite à biotite + hornblende. Simard *et al.* (en préparation-a) ont réassigné les unités de tonalite à pyroxènes à la Suite de MacMahon et les granodiorites et granites à la Suite de La Chevrotière. La Suite de Lesdiguières ainsi redéfinie ne contient plus que des tonalites à hornblende + biotite.

**Description :** La Suite de Lesdiguières est constituée de tonalites à biotite + hornblende, foliées à gneissiques, qui possèdent fréquemment une texture granoblastique. La tonalite contient plus de 20 % de mobilisat felsique qui se présente sous forme de veines centimétriques injectées lit par lit parallèlement à la gneissosité.

**Datation :** Un âge U/Pb de  $2724 \pm 2$  Ma (David *et al.*, en préparation-b) a été obtenu dans une diorite de la région du lac Couture.

**Relations stratigraphiques :** L'âge obtenu dans une diorite de la Suite de Lesdiguières (2724 Ma) se rapproche de ceux obtenus dans les tonalites hétérogènes à texture diatexitique de la Suite de Bylot (2737 et 2722 Ma) localisées un peu plus à l'ouest. Ces deux unités sont associées à un épisode de magmatisme tonalitique peu répandu qui a affecté le NW de la Sous-province de Minto entre 2740 et 2720 Ma (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** David *et al.*, en préparation-b; Madore *et al.*, 2002; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Suite de Loups Marins

**Étiquette stratigraphique :** Alma

**Auteurs :** Gosselin et al., 2001; redéfinie par Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches intrusives felsiques à clinopyroxène et orthopyroxène

**Région type :** Région des lacs des Loups Marins (34A; n° 17, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Loups Marins a été introduite sous le terme de « Complexe de Loups Marins » par Gosselin *et al.* (2001) dans la région des lacs des Loups Marins (n° 17, figure 1). Ces auteurs y ont décrit une unité précoce de roches intrusives à clinopyroxène (Alma1) composée principalement de tonalite caractérisée par la présence de plagioclase de couleur bourgogne et une unité tardive à orthopyroxène (Alma2) constituée de roches intrusives et métamorphiques. La compilation subséquente des âges a permis de démontrer que, dans les faits, l'unité à clinopyroxène est plus jeune que celle à orthopyroxène (Simard *et al.*, en préparation-a). Le Complexe de Loups Marins a été prolongé dans les régions du lac Bienville (n° 20), du lac Montrochand (n° 19), du lac à l'Eau Claire (n° 16) et du lac Minto (n° 13). Dans ces régions, des granodiorites et des granites à clinopyroxène ont été assignés à l'unité à clinopyroxène du Complexe de Loups Marins. Plus au nord, des roches intrusives à clinopyroxène et orthopyroxène, équivalentes au Complexe de Loups Marins, ont été assignées à la Suite de Qilalugalik (région du lac Vernon, n° 10; région de la rivière Innuksuac, n° 9; région de Kogaluk Bay, n° 5; région de Povungnituk et Kovik Bay, n° 1). Simard *et al.* (en préparation-a) ont remplacé le terme « Complexe de Loups Marins » par celui de « Suite de Loups Marins » en considérant que cette grande unité est constituée en majeure partie de roches intrusives et que les roches métamorphiques sont plutôt rares et très localisées. Ces auteurs ont également assigné, à la Suite de Loups Marins, la majeure partie des roches de la Suite de Qilalugalik, les intrusions de granodiorite à clinopyroxène de la Suite de Gabillot (région de la rivière Innuksuac, n° 9) et de la Suite de Lussay (région des lacs des Loups Marins, n° 17) ainsi que les intrusions de gabbronorite de la Suite de Cheminade (région de la rivière Innuksuac, n° 9). Cette nouvelle définition de la Suite de Loups Marins a permis de regrouper dans une seule unité l'ensemble des roches intrusives à clinopyroxène et orthopyroxène des domaines de Tikkerutuk et de Bienville (figure 1). Les roches intrusives à orthopyroxène de la Suite de Qilalugalik, qui sont localisées dans le Domaine de Lac Minto (figure 1), ont été assignées à la Suite de Lac Minto. Toutes ces modifications ont entraîné l'abandon des termes « Suite de Qilalugalik », « Suite de Gabillot », « Suite de Lussay » et « Suite de Cheminade ».

**Description :** La Suite de Loups Marins occupe une vaste superficie dans l'ouest de la Sous-province de Minto. L'unité a été divisée en deux grandes sous-unités informelles de roches intrusives felsiques, la première à clinopyroxène (Alma1) et l'autre à orthopyroxène (Alma2). La sous-unité à clinopyroxène est constituée principalement de tonalite et de diorite quartzifère avec, en moindre quantité, des granodiorites et des granites. Les roches à clinopyroxène ont une granulométrie moyenne à grossière, une texture massive à légèrement foliée et sont caractérisées par la présence d'un plagioclase de couleur bourgogne qui donne une couleur violacée à la roche. Les roches qui constituent la sous-unité à orthopyroxène sont principalement des enderbites et des diorites quartzifères à hypersthène avec un peu d'opdalite et de charnockite. Ces roches ont une couleur verdâtre ou brunâtre, une granulométrie moyenne à grossière et un aspect massif à folié. L'unité à orthopyroxène comprend aussi des lentilles plurikilométriques de gabbronorite, de diorite à hypersthène et, localement, un peu

de roches ultramafiques. Les roches de la Suite de Loups Marins renferment fréquemment de nombreuses enclaves partiellement assimilées d'amphibolites, de diorite et de paragneiss. La Suite de Loups Marins correspond à une signature magnétique élevée.

**Datations :** Plusieurs datations U/Pb (David *et al.*, en préparation-a et b), réalisées dans les roches assignées à la Suite de Loups Marins, ont permis d'interpréter un âge moyen compris entre 2735 et 2720 Ma pour les roches à orthopyroxène de cette unité (Simard *et al.*, en préparation-a) et un âge moyen compris entre 2715 et 2705 Ma pour les roches à clinopyroxène (Simard *et al.*, en préparation-a). Quelques roches à clinopyroxène ont indiqué des âges entre 2730 et 2720 Ma (David *et al.*, en préparation-b) démontrant que certaines roches à clinopyroxène sont contemporaines à celles à orthopyroxène (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** La compilation des âges a permis de démontrer que les enderbites (Alma2) ont des âges moyens entre 2735 et 2720 Ma alors que les roches à clinopyroxène (Alma1) se sont mise en place principalement entre 2715 et 2705 Ma. Simard *et al.* (en préparation-a) mentionnent que les roches à pyroxènes de la Suite de Loups Marins pourraient être issues d'un même magma qui aurait évolué d'anhydre à un magma plus hydraté dans le temps. Les roches intrusives à orthopyroxène de la Suite de Loups Marins ont des caractéristiques lithologiques et des âges semblables à celles de la Suite de Lac Minto localisées juste à l'est. La limite entre les deux unités est souvent difficile à tracer. Il est possible que ces deux suites soient génétiquement liées. Mentionnons toutefois que, contrairement à la Suite de Loups Marins, les roches à orthopyroxène de la Suite de Minto ne sont pas associées à des roches intrusives à clinopyroxène. La période de mise en place des roches intrusives de la Suite de Loups Marins s'étale de 2730 à 2705 Ma environ. Cette période correspond également à la mise en place de plusieurs suites de roches intrusives à pyroxènes du NE de la Province du Supérieur (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** David *et al.*, en préparation-a et b; Gosselin *et al.*, 2001 et 2002; Maurice *et al.*, 2004 et 2005; Roy *et al.*, 2004; Parent *et al.*, 2002; Simard *et al.*, 2003, 2004, 2005 et en préparation-a.

## Suite de MacMahon

**Étiquette stratigraphique :** Acmm

**Auteurs :** Parent *et al.*, 2000; redéfinie par Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches intrusives felsiques à clinopyroxène et orthopyroxène

**Région type :** Région du lac Nedlouc (34H; n° 14, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité abandonnée

**Historique :** La Suite de MacMahon a été nommée par Parent *et al.* (2000) pour décrire des intrusions d'enderbite et de charnockite localisées dans la région du lac Nedlouc (n° 14, figure 1). L'unité a été prolongée dans les régions des lacs des Loups Marins (n° 17), du lac Aigneau (n° 15), du lac Dufreboy (n° 12), du lac La Potherie (n° 11), du lac Pélican (n° 7), du lac Anuc (n° 6) et du lac Klotz et du Cratère du Nouveau-Québec (n° 3). Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné à la Suite de MacMahon toutes les roches à orthopyroxène des domaines de Goudalie et d'Utsalik (figure 1) qui n'étaient pas incluses dans cette unité. Ces roches avaient été assignées au Complexe de Du Gué dans la région de Maricourt (n° 18), à la Suite de Lac Minto dans la région du lac Vernon (n° 10) ainsi qu'aux suites de Châtelain et de Lesdiguières dans la région du lac Couture (n° 2). Simard *et al.* (en préparation-a) ont également assigné les tonalites à clinopyroxène de ces domaines à la Suite de MacMahon en raison de leur association spatiale et possiblement génétique avec les roches à orthopyroxène de cette suite. Ces tonalites avaient été assignées à la Suite de Nullualuk dans les régions du lac Aigneau (n° 15) et du lac Dufreboy (n° 12), à la Suite de Bottequin dans la région du lac Pélican (n° 7) et à la Suite de Lesdiguières dans la région du lac Couture (n° 2). Les termes « Complexe de Du Gué », « Suite de Nullualuk », « Suite de Châtelain » et « Suite de Bottequin » ont été abandonnés.

**Description :** La Suite de MacMahon est constituée principalement de roches intrusives à orthopyroxène et d'un peu de tonalite à clinopyroxène. Les roches à orthopyroxène sont surtout représentées par des enderbites verdâtres, homogènes, faiblement foliées, de granulométrie moyenne à grossière avec, localement, une texture porphyroïde. Les enderbites renferment une proportion variable de clinopyroxène et d'orthopyroxène qui permettent, à l'échelle régionale, de délimiter des secteurs plus riches en clinopyroxène et d'autres plus riches en orthopyroxène. Des petites intrusions de diorite à hypersthène, de gabbronorite ainsi que des petites masses (<1 km) de roches ultramafiques sont régulièrement associées aux enderbites. L'unité comprend aussi des masses importantes d'opdalite et de charnockite massives. Les tonalites à clinopyroxène sont des roches homogènes, foliées et de granulométrie grossière. Des diorites à clinopyroxène gris foncé, homogènes et très foliées, sont associées aux tonalites à clinopyroxène. Ces diorites se présentent sous forme d'enclaves ou de petites intrusions dont le diamètre est généralement inférieur à 1 km.

**Datations :** Plusieurs datations U/Pb (David *et al.*, en préparation-a et b; Percival *et al.*, 1992 et 2001), réalisées dans les roches assignées à la Suite de MacMahon, ont permis d'interpréter un âge moyen compris entre 2735 et 2710 Ma pour cette unité (Simard *et al.*, en préparation-a). Toutefois, les pourcentages d'erreur assez élevés ( $\pm 10$  Ma) sur plusieurs échantillons pourraient ramener l'âge des échantillons les plus jeunes autour de 2700 Ma.

**Relations stratigraphiques :** Les granodiorites à clinopyroxène de la Suite de Lepelle sont localisées juste dans le prolongement nord de la Suite de MacMahon. L'association spatiale, la présence

de pyroxènes dans les intrusions felsiques et les âges isotopiques suggèrent que ces deux unités pourraient être génétiquement liées. La période de mise en place des roches intrusives de la Suite de MacMahon s'étale de 2735 à 2710 Ma environ. Cette période correspond également à la mise en place de plusieurs suites intrusives à clinopyroxène et orthopyroxène du NE de la Province du Supérieur (Simard *et al.*, en préparation-a). Plusieurs échantillons d'enderbite et de roches à clinopyroxène assignées à la Suite de MacMahon dans le sud du Domaine d'Utsalik (figure 1) ont donné des âges compris entre 2698 et 2676 Ma (Simard *et al.*, en préparation-a). Ces résultats indiquent que, dans ce secteur, la Suite de MacMahon renferme des roches intrusives à pyroxènes associées à un événement magmatique plus jeune, contemporain aux suites de Tramont et de Maurel (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** Berclaz *et al.*, 2001 et 2003b; Cadieux *et al.*, 2002; David *et al.*, en préparation-a et b; Gosselin *et al.*, 2001; Leclair *et al.*, 2000 et 2003; Madore *et al.*, 2001 et 2002; Parent *et al.*, 2000 et 2002; Percival *et al.*, 1992 et 2001; Simard *et al.*, 2001 et en préparation-a.

## Suite de Maurel

**Étiquette stratigraphique :** Amau

**Auteurs :** Gosselin et Simard, 2000

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Granodiorite porphyrique à biotite + hornblende

**Région type :** Région du lac Gayot (23M; n° 21, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-provinces géologiques :** Sous-province de La Grande et Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Maurel a été introduite dans la région du lac Gayot (n° 21, figure 1) pour décrire des intrusions de granodiorite à texture porphyroïde. Cette unité a été reconnue dans les régions de Maricourt (n° 18), des lacs des Loups marins (n° 17) et du lac Bienville (n° 20). Gosselin *et al.* (2002) ont réinterprété le NW du lac Gayot et ont assigné à la Suite de Maurel les intrusions porphyriques de ce secteur qui avaient été originellement assignées à la Suite de La Bazinière. Cette dernière unité a été abandonnée. Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné à la Suite de Maurel les intrusions de granodiorite porphyrique situées dans la région du Lac Aigneau (n° 15) et dans le sud de la région du lac Dufreboy (n° 12) qui avaient été originellement assignées à la Suite de La Chevrotière. Ces intrusions se trouvent directement dans le prolongement nord de la Suite de Maurel et ont donné des âges comparables à ceux des intrusions de cette suite. Des intrusions de granodiorite et de monzonite à texture porphyroïde de la région de la rivière Sérigny (Simard *et al.*, en préparation-b), localisées à l'est et au nord-est de la région du lac Gayot, ont également été assignées à la Suite de Maurel.

**Description :** La Suite de Maurel est constituée de granodiorite, de granite et de monzodiorite qui forment des masses plurikilométriques dans le NE de la Sous-province de la Grande et dans le SE de la Sous-province de Minto. Ces roches sont caractérisées par une texture porphyroïde produite par la présence de 5 à 50 % de phénocristaux de feldspath potassique de 1 à 5 cm de longueur. Elles ont une couleur gris rosé à rose, une granulométrie moyenne à grossière et un aspect massif à légèrement folié. Les minéraux mafiques (biotite + hornblende) représentent 5 à 25 % du volume de la roche. Les roches intrusives de la Suite de Maurel se présentent régulièrement sous forme d'injections multiples, décimétriques à décamétriques, qui recoupent les lithologies archéennes plus anciennes.

**Datations :** Plusieurs datations U/Pb (David *et al.*, en préparation-a et b), réalisées dans les roches assignées à la Suite de Maurel, ont permis d'interpréter un âge moyen compris entre 2707 et 2686 Ma pour cette unité (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** La Suite de Maurel (2705 à 2685 Ma) et la Suite de Tramont (2700 à 2698 Ma), une unité de granite homogène sans texture porphyroïde, occupent le même secteur et ont obtenu des âges comparables. Il est possible que ces deux unités soient génétiquement liées. Une unité de monzonite et de monzodiorite à texture porphyroïde, la Suite de Belloy, est localisée dans le prolongement nord de la Suite de Maurel. Cette unité a livré un âge imprécis de 2,69 Ga, comparable à l'âge du Maurel. Ces deux unités, de même que la Suite de Tramont, appartiennent à des événements magmatiques contemporains (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** Berclaz *et al.*, 2001; David *et al.*, en préparation-a et b; Gosselin et Simard, 2000; Gosselin *et al.*, 2001 et 2002; Leclair *et al.*, 2003; Simard *et al.*, 2001, en préparation-a et b.

## Ceinture de Melvin

**Étiquette stratigraphique :** Amel

**Auteurs :** Simard *et al.*, 2004; redéfinie par Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région du lac à l'Eau Claire (34B et 34C; n° 16, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Ceinture

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Le terme Ceinture de Melvin a été introduit par Simard *et al.* (en préparation-a) pour regrouper les roches felsiques de la ceinture de Natwakupaw (nom informel), originellement associée au Complexe de Melvin. Le Complexe de Melvin avait été nommé dans la région du lac à l'Eau Claire (Simard *et al.*, 2004; n° 16, figure 1) où il avait été subdivisé en quatre sous-unités : 1) une sous-unité de roches felsiques; 2) une sous-unité d'amphibolites; 3) une sous-unité de paragneiss; et 4) une sous-unité de diorite et de gabbro à texture granoblastique. Les sous-unités 2, 3 et 4 avaient aussi été reconnues dans la région du lac Minto (n° 13) un peu plus au nord. Simard *et al.* (en préparation-a) ont réassigné les lambeaux d'amphibolites et de paragneiss du Complexe de Melvin au Complexe d'Innuksuac en se basant sur la ressemblance des assemblages lithologiques et sur la distribution régionale de ces unités. Ils ont aussi assigné l'unité de diorite et de gabbro à texture granoblastique à la Suite de Bacqueville en raison des ressemblances lithologiques et géochimiques observées dans les roches de ces deux unités dans la région du lac Minto (Simard *et al.*, 2005; Chevé, 2005). Suite à ces modifications le Complexe de Melvin ne comprenait plus que les roches felsiques concentrées dans la ceinture de Natwakupaw localisée dans la région du Lac à l'Eau Claire. Simard *et al.* (en préparation-a) ont alors donné à cette ceinture le nom formel de Ceinture de Melvin. Les termes « Complexe de Melvin » et « ceinture de Natwakupaw » ont été abandonnés.

**Description :** La Ceinture de Melvin est constituée de roches felsiques d'affinité calco-alcaline, métamorphisées et très déformées, qui proviennent probablement d'un mélange de laves et de tufs. Ce sont des roches de teinte grisâtre à légèrement verdâtre dont l'aspect varie de massif à laminaire. Elles ont une granulométrie très fine et contiennent, à plusieurs endroits, des phénocristaux de quartz. Des textures et des structures primaires ont été préservées localement.

**Datation :** Un âge U/Pb de 2741 ±4 Ma (David *et al.*, en préparation-b) a été obtenu dans une volcanite felsique.

**Relations stratigraphiques :** La Ceinture de Melvin, telle que redéfinie par Simard *et al.* (en préparation-a), ne semble pas avoir d'équivalent dans le secteur. Les roches felsiques de la Ceinture de Melvin sont fortement affectées par la zone de déformation de Nastapoca (Simard *et al.*, 2004). La relation entre cette ceinture et les roches avoisinantes est plutôt ambiguë. La Ceinture de Melvin est reliée à une période de volcanisme felsique qui a affecté localement la Sous-province de Minto entre 2740 et 2705 Ma (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** Chevé, 2005; David *et al.*, en préparation-b; Simard *et al.*, 2004, 2005 et en préparation-a.

## Complexe de Mézard

**Étiquette stratigraphique :** Amez

**Auteurs :** Berclaz *et al.*, 2003b; redéfini par Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région du lac Anuc (34O; n° 6, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Complexe

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Le Complexe de Mézard a été nommé par Berclaz *et al.* (2003b) dans la région du lac Anuc (n° 6, figure 1) puis prolongé dans les régions de Povungnituk et de Kovik Bay (n° 1) et de Kogaluk Bay (n° 5). Initialement, cette unité avait été introduite pour regrouper des lambeaux de roches volcanosédimentaires ainsi qu'une quantité importante de diatexite provenant de la fusion avancée de ces paragneiss. Dans le prolongement, vers le sud, ces assemblages lithologiques avaient été assignés au Complexe de Le Roy (Parent *et al.*, 2002; Simard *et al.*, 2005) et à la Suite de Lac Minto (Parent *et al.*, 2000). Simard *et al.* (en préparation-a) ont redéfini ces unités de façon à grouper dans le Complexe de Mézard tous les lambeaux de roches volcanosédimentaires du Domaine de Lac Minto (figure 1) et dans le Complexe de Le Roy les diatexites, beaucoup plus jeunes, qui représentent le produit de fusion très avancée des roches supracrustales.

**Description :** Le Complexe de Mézard se compose de bandes lenticulaires de roches volcaniques et de roches sédimentaires de moins de 3 km d'épaisseur sur moins de 10 km de longueur enclavées dans les granitoïdes avoisinants. Ces roches ont été métamorphisées au faciès des amphibolites et des granulites. Les lambeaux d'origine volcanique sont surtout concentrés dans la moitié nord du complexe, alors que les lambeaux d'origine sédimentaire sont localisés dans la moitié sud. Les lambeaux d'origine volcanique sont constitués d'amphibolites granoblastiques verdâtres, altérées brunâtres, massives, foliées ou rubanées, qui présentent des textures diverses et auxquelles sont localement associées des horizons métriques à décamétriques de roches intermédiaires à felsiques. Les lambeaux d'origine sédimentaire comprennent principalement des paragneiss foliés à rubanés, de granulométrie fine à moyenne, possédant une couleur d'altération jaunâtre à brun rouille caractéristique. Les paragneiss contiennent des bandes centimétriques à métriques de mobilisat (matériel de fusion) de composition tonalitique à granitique qui représente jusqu'à 50 % du volume de l'affleurement. Des niveaux métriques à décamétriques de formations de fer sont localement associés aux paragneiss.

**Datation :** Aucune datation

**Relations stratigraphiques :** Les lambeaux de roches volcanosédimentaires du Complexe de Mézard sont enclavés dans des roches intrusives d'âge et de composition très variés. Il est fort probable que ce complexe regroupe des lambeaux d'âge différents. Plusieurs lambeaux de roches volcanosédimentaires du Complexe de Mézard sont localisés à proximité ou dans le prolongement des complexes de Kogaluc, de Qalluviartuuq-Payne et de Duquet. Il est donc possible que plusieurs lambeaux de roches supracrustales du Complexe de Mézard puissent être des équivalents démembrés de ces différentes unités. Simard *et al.* (en préparation-a) attribuent un âge entre 2760 et 2740 Ma à la majorité des lambeaux du Complexe de Mézard.

**Références :** Berclaz *et al.*, 2003b; Maurice *et al.*, 2004 et 2005; Parent *et al.*, 2000 et 2002; Simard *et al.*, 2005 et en préparation-a.

## Suite de Morrice

**Étiquette stratigraphique :** Agdm

**Auteurs :** Parent *et al.*, 2000

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Granite

**Région type :** Région du lac Nedlouc (34H et 24E; n° 14, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Morrice a été introduite dans la région du lac Nedlouc (Parent *et al.*, 2000; n° 14, figure 1) pour décrire des granites homogènes ainsi que trois petites intrusions tardives de tonalite. Les granites de l'unité ont été reconnus dans les régions du lac Aigneau (n° 15), du lac La Potherie (n° 11), du lac Vernon (n° 10) et du lac Minto (n° 13). Considérant le caractère potassique de la Suite de Morrice, Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné les petites intrusions de tonalite de cette suite à une nouvelle unité lithodémique, la Suite de la Rivière Qijuttuuq. Simard *et al.* (en préparation-a) ont également assigné à la Suite de Morrice des granites qui avaient été assignés au Complexe de Le Roy dans la région du lac Vernon (n° 10) en se basant sur les caractéristiques lithologiques et la distribution régionale de ces granites. Le Complexe de Le Roy a été redéfini comme une unité constituée exclusivement de diatexite (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Description :** La Suite de Morrice couvre une superficie importante dans la partie centrale de la Sous-province de Minto. Cette unité est constituée d'un granite homogène, massif à folié, de granulométrie moyenne à grossière, localement porphyrique, et qui possède une teinte rosée en surface fraîche et rose rougeâtre en surface altérée. Le granite contient entre 2 et 15 % de minéraux mafiques (biotite et hornblende) largement dominés par la biotite. Des phases pegmatitiques sont fréquemment associées au granite. Le granite et les pegmatites sont injectés dans la majorité des autres unités archéennes et renferment des enclaves de ces unités témoignant du caractère tardif de ces roches granitiques.

**Datation :** Un âge U/Pb de  $2684 \pm 6$  Ma (David *et al.*, en préparation-a) a été obtenu dans un granite de la région du lac Nedlouc.

**Relations stratigraphiques :** Les relations spatiales et les relations d'âge suggèrent qu'il peut y avoir un lien génétique entre les diatexites de la Suite de la Rivière aux Mélèzes et du Complexe de Le Roy et les granites de la Suite de Morrice. Simard *et al.* (en préparation-a) mentionnent que ces granites pourraient correspondre aux phases les plus évoluées reliées aux phénomènes de fusion à l'origine de la migmatitisation des roches sédimentaires et à la mise en place des diatexites. Les granites de la Suite de Morrice sont également contemporains aux granites et granodiorites des suites de Tramont et de Maurel (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** Berclaz *et al.*, 2001; David *et al.*, en préparation-a; Leclair *et al.*, 2000; Parent *et al.*, 2000 et 2002; Simard *et al.*, 2005 et en préparation-a.

## Complexe de Nantais

**Étiquette stratigraphique :** Anan

**Auteurs :** Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région du lac Klotz et du Cratère du Nouveau-Québec (35A et 35H; n° 3, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Unité parent :** L'unité comprend quatre sous-unités informelles : la ceinture de Peltier, la ceinture de Headwind et la ceinture de Caumartin (région du lac Couture; n° 2, figure 1) et la ceinture de Nantais (région du lac Klotz; n° 3).

**Rang :** Complexe

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Les roches volcanosédimentaires localisées dans le secteur des lacs Pélican et Nantais ont été incluses dans la ceinture de Pélican-Nantais par Percival *et al.* (1997b) suite à leurs travaux de reconnaissance réalisés dans ce secteur (Percival *et al.*, 1997a). Madore *et al.* (2001) ont introduit le terme « Complexe de Pélican-Nantais » pour regrouper ces roches supracrustales ainsi que quelques intrusions de tonalite dans la région du lac Klotz et du Cratère du Nouveau-Québec. Cette nouvelle unité a été prolongée juste au sud dans la région du lac Pélican (Cadieux *et al.*, 2002). Simard *et al.* (en préparation-a) ont divisé le Complexe de Pélican-Nantais en deux complexes distincts, les complexes de Nantais et de Pélican, en raison des âges différents obtenus dans la ceinture de Nantais (2775 Ma) et dans la ceinture de Pélican (2740 à 2733 Ma). Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné les ceintures Peltier, Headwind et Caumartin (Madore *et al.*, 2002) au Complexe de Nantais en se basant sur la ressemblance des assemblages lithologiques de ces ceintures avec ceux de la ceinture de Nantais (Madore, communication personnelle). Enfin, Simard *et al.*, (en préparation-a) ont réassigné à la Suite de Kapijuq les roches tonalitiques qui avaient été incluses dans le Complexe de Pélican-Nantais par Madore *et al.* (2001). Ces auteurs avaient d'ailleurs mentionné que les tonalites du Complexe de Pélican-Nantais et les tonalites de la Suite de Kapijuq pourraient être équivalentes. Suite à ces modifications, le terme « Complexe de Pélican-Nantais » a été abandonné.

**Description :** Le Complexe de Nantais regroupe plusieurs ceintures d'origine volcanique métamorphisées et dont le faciès métamorphique varie de celui des amphibolites à celui des granulites. Les volcanites sont principalement des metabasaltes et des gneiss mafiques d'affinité tholéiitique, de granulométrie fine, bien foliés, à texture granoblastique bien développée et montrant un rubanement compositionnel centimétrique. Ils sont localement intercalés avec des niveaux de tufs variés de composition intermédiaire à felsique, avec des conglomérats et localement avec des horizons de roches ultramafiques.

**Datation :** Un âge U/Pb de 2775 ±5 Ma (David *et al.*, en préparation-a) a été obtenu dans une volcanite felsique de la ceinture de Nantais.

**Relations stratigraphiques :** Le Complexe de Nantais (2775 Ma) regroupe des ceintures volcanosédimentaires encaissées dans les granitoïdes plus jeunes. L'origine du complexe semble associé à un volcanisme contemporain à la mise en place des grandes unités de tonalites (suites de Rochefort, de Kapijuq et de Faribault-Thury) associées à un magmatisme important qui a affecté le nord de la Sous-province de Minto entre 2790 et 2760 Ma (Simard *et al.*, 2008).

**Références :** Cadieux *et al.*, 2002; David *et al.*, en préparation-a; Madore *et al.*, 2001 et 2002; Percival *et al.*, 1997a et 1997b; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Ceinture de Nuvvuagittuq

**Étiquette stratigraphique :** Anuv

**Auteurs :** Simard *et al.*, 2003; renommée par Berclaz *et al.*, 2003a

**Âge :** Éoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région de la rivière Innuksuac (34K et 34L; n° 9, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Lithodème

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La séquence volcanosédimentaire a été identifiée et décrite pour la première fois par Lee (1965) près de l'anse au Marsouin en bordure de la baie d'Hudson. Par la suite, Simard *et al.* (2003) l'ont nommée ceinture de Porpoise Cove et l'ont incluse dans le Complexe d'Innuksuac, une unité constituée principalement d'horizons lenticulaires d'amphibolites et de paragneiss. Une datation réalisée dans une roche felsique de la ceinture de Porpoise Cove a livré un âge très ancien de  $3825 \pm 16$  Ma. Suite à ce résultat, des travaux détaillés ont été réalisés sur cette séquence volcanosédimentaire par Berclaz *et al.* (2003a) qui l'ont renommée Ceinture de Nuvvuagittuq. Simard *et al.* (en préparation-a) ont exclu la Ceinture de Nuvvuagittuq du Complexe d'Innuksuac en raison de ses particularités lithologiques et de son âge très ancien.

**Description :** La Ceinture de Nuvvuagittuq se compose de trois lobes qui représentent des synformes. Un premier synforme, de 3 km x 3,5 km de superficie, est constitué d'amphibolites associées à des formations de fer et à des sills ultramafiques, de tufs de composition mafique à felsique, de paragneiss associés à des conglomérats polygéniques, de quartzites, de schistes variés, de gabbro ainsi que de tonalite hétérogène. Les deux autres lobes sont localisés au nord-est et à l'est du premier. Ils sont séparés de celui-ci par une zone mylonitique. Ces deux lobes sont constitués principalement d'amphibolites foliées à rubanées. Toutes les roches de composition mafique de la Ceinture de Nuvvuagittuq sont d'affinité tholéiitique.

**Datation :** Un âge U/Pb de  $3825 \pm 16$  Ma (David *et al.*, en préparation-b) a été obtenu dans une roche felsique.

**Relations stratigraphiques :** Il est possible que certains lambeaux d'amphibolites du Complexe d'Innuksuac, encaissés dans les granitoïdes près de la Ceinture de Nuvvuagittuq, soient des équivalents démembrés de cette vieille séquence volcanosédimentaire.

**Références :** Berclaz *et al.*, 2003a; David *et al.*, en préparation-b; Lee, 1965; Simard *et al.*, 2003 et en préparation-a.

## Suite d'Opiscotéo

**Étiquette stratigraphique :** Aopi

**Auteurs :** Leclair *et al.*, 1998

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Diatexite

**Région type :** Région du lac Bermen (23F)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province d'Ashuanipi

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite d'Opiscotéo a été introduite dans la région du lac Bermen par Leclair *et al.* (1998) qui l'ont subdivisée en six unités basées sur : 1) la présence ou l'absence de grenat; 2) la quantité d'enclaves; et 3) la lithologie prédominante des enclaves. La Suite d'Opiscotéo a par la suite été reconnue dans les régions du lac Vallard (Lamothe *et al.*, 1998), du lac Nitchequon (Lamothe *et al.*, 2000), du lac Gayot (n° 21, figure 1) et du lac Hurault (Thériault et Chevé, 2001). Des diatexites à biotite et des diatexite à biotite + orthopyroxène ont aussi été assignées à la Suite d'Opiscotéo dans la région de la rivière Sérigny (Simard *et al.*, en préparation-b), à l'est de la région du lac Gayot.

**Description :** La Suite d'Opiscotéo est constituée de diatexite de composition granodioritique à granitique, à biotite ± orthopyroxène ± clinopyroxène ± grenat. Ce sont des roches migmatitiques hétérogènes, hétérogranulaires qui contiennent des schlierens de biotite et de nombreuses enclaves constituées surtout des paragneiss. Les diatexites renferment aussi quelques enclaves de gneiss mafiques et de gneiss tonalitiques.

**Datations :** Un âge U/Pb de 2638 ± 8 Ma (David *et al.*, en préparation-a) a été obtenu dans une diatexite de la région de Gayot et un âge de 2675 ± 6 Ma (Leclair *et al.*, 1998) a été obtenu plus au sud dans la région du lac Bermen.

**Relations stratigraphiques :** La Suite d'Opiscotéo de la région du lac Gayot est équivalente à celle introduite dans la région du lac Bermen et reconnue dans les régions du lac Vallard, du lac Nitchequon et du lac Hurault. Les critères qui ont permis de subdiviser cette suite dans la région du lac Bermen n'ont pas été reconnus dans la région du lac Gayot. La Suite d'Opiscotéo semble également être équivalente à l'ensemble des diatexites qui caractérisent la Sous-province de l'Ashuanipi (2682 à 2650 Ma; Percival *et al.*, 1992; Chevé et Brouillette, 1991). Les diatexites de l'Ashuanipi pourraient être le produit de fusion des paragneiss de la Sous-province d'Opinaca et d'une partie des tonalites et des gneiss mafiques de la Sous-province de La Grande.

**Références :** Chevé et Brouillette, 1991; David *et al.*, en préparation-a; Gosselin et Simard, 2000; Lamothe *et al.*, 1998 et 2000; Leclair *et al.*, 1998; Percival *et al.*, 1992; Simard *et al.*, en préparation-b; Thériault et Chevé, 2001.

## Complexe de Pélican

**Étiquette stratigraphique :** Apel

**Auteurs :** Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région du lac Pélican (34P; n° 7, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Complexe

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Les roches volcanosédimentaires localisées dans le secteur des lacs Pélican et Nantais ont été incluses dans la ceinture de Pélican-Nantais par Percival *et al.* (1997b) suite à leurs travaux de reconnaissance réalisés dans ce secteur (Percival *et al.*, 1997a). Madore *et al.* (2001) ont introduit le terme Complexe de Pélican-Nantais pour regrouper ces roches supracrustales lors de leurs travaux de cartographie de la région du lac Klotz et du Cratère du Nouveau-Québec. Cette nouvelle unité a été prolongée juste au sud dans la région du lac Pélican (Cadieux *et al.*, 2002). Dans ce secteur, Cadieux *et al.* (2002) avaient inclus des tonalites à l'intérieur du Complexe de Pélican-Nantais. Simard *et al.* (en préparation-a) ont divisé le Complexe de Pélican-Nantais en deux complexes distincts, les complexes de Nantais et de Pélican, en raison des âges différents obtenus dans la ceinture de Nantais (2775 Ma) et dans la ceinture de Pélican (2740 à 2733 Ma). Simard *et al.* (en préparation-a) ont également assigné les tonalites du secteur du lac Pélican, originellement assignées au Complexe de Pélican-Nantais, à une nouvelle unité lithodémique, le Pluton d'Itinnaru, en considérant son âge (2691 Ma) plus jeune que ceux obtenus dans les roches du Complexe de Pélican (2740 à 2733 Ma).

**Description :** Le Complexe de Pélican est constitué principalement de lambeaux de paragneiss de couleur brun rouille qui possèdent une texture schisteuse et un rubanement compositionnel. Les paragneiss contiennent des bandes de mobilisat felsique (5 à 50 %) centimétriques à métriques. Des formations de fer au faciès des oxydes et plus rarement au faciès des silicates sont associées aux paragneiss.

**Datations :** Un âge U/Pb de 2739 ±4 Ma (David *et al.*, en préparation-a) a été obtenu dans un tuf à cristaux et un âge U/Pb de 2733 ±3 Ma (David *et al.*, en préparation-a) a été obtenu dans un horizon de mobilisat à l'intérieur d'un paragneiss.

**Relations stratigraphiques :** Il est difficile d'établir des corrélations entre le Complexe de Pélican et les autres roches supracrustales du NEPS. Il est possible que certains lambeaux de paragneiss contenus dans le Complexe d'Arnaud, à l'est, soient équivalents aux paragneiss du Complexe de Pélican. Simard *et al.* (en préparation-a) associe le Complexe de Pélican à un épisode de volcanisme calco-alcalin accompagné de sédimentation qui a affecté localement la Sous-province de Minto entre 2740 et 2705 Ma.

**Références :** Cadieux *et al.*, 2002; David *et al.*, en préparation-a; Madore *et al.*, 2001; Percival *et al.*, 1997a et 1997b; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Suite de Pinguq

**Étiquette stratigraphique :** Apin

**Auteurs :** Maurice *et al.*, 2004

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Granite, granodiorite, monzonite et syénite

**Région type :** Région de Povungnituk et de Kovik Bay (35C et 35F; n° 1, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Pinguq a été introduite dans la région de Povungnituk (Maurice *et al.*, 2004; n° 1, figure 1) et prolongée plus au sud dans la région de Kogaluk Bay (n° 5). Par la suite, Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné à la Suite de Pinguq, des intrusions de granite et de granodiorite qui avaient été assignées au départ à la Suite de La Chevrotière dans les régions de Kogaluk Bay et de Povungnituk et de Kovik Bay. La Suite de Pinguq ainsi redéfinie englobe les intrusions de même nature localisées dans le nord des domaines de Tikkerutuk et de Lac Minto (figure 1).

**Description :** La Suite de Pinguq occupe une superficie importante du nord des domaines de Tikkerutuk et de Lac Minto (figure 1). Elle est principalement constituée de granite, de granodiorite, de monzonite quartzifère et de monzodiorite quartzifère caractérisés par une texture porphyroïde et par la présence de grains de quartz bleuté. Ce sont des roches à biotite, foliées à mylonitiques, qui se présentent en masses volumineuses localisées le long de zones de cisaillement orientées N-S. Des petites intrusions de granite et de granodiorite homogènes, à texture équigranulaire et d'aspect massif à folié, sont également associées aux roches à texture porphyroïde. L'unité comprend également un peu de syénite quartzifère et de diorite à biotite.

**Datations :** Des âges U/Pb de  $2727 \pm 2$  Ma et de  $2725 \pm 4$  Ma (David *et al.*, en préparation-b) ont été obtenus dans des roches porphyriques de la Suite de Pinguq.

**Relations stratigraphiques :** Les caractéristiques lithologiques de la Suite de Pinguq sont comparables à celles de la Suite de La Chevrotière et de la Suite de Leridon. Les intrusions de la Suite de Pinguq sont toutefois plus déformées que les intrusions des deux autres suites. Selon Maurice *et al.* (2005), les intrusions de la Suite de Pinguq ont subi une déformation ductile synchrone à leur mise en place. Simard *et al.* (en préparation-a) considèrent les suites de Pinguq, de La Chevrotière et de Leridon comme équivalentes et associées à un événement magmatique potassique important qui a affecté le nord de la Sous-province de Minto entre 2735 et 2720 Ma.

**Références :** David *et al.*, en préparation-b; Maurice *et al.*, 2004 et 2005; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Complexe de Qalluviartuuq-Payne

**Étiquette stratigraphique :** Aqlp

**Auteurs :** Berclaz *et al.*, 2003b

**Âge :** Mésoarchéen et Néoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région du lac Anuc (34O; n° 6, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Complexe

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Percival *et al.* (1995a) ont cartographié, à l'échelle 1/250 000, les séquences de roches volcanosédimentaires localisées dans la région de la rivière Kogaluc et des lacs Qalluviartuuq et Payne. Ceux-ci ont regroupé ces roches en trois ceintures : la ceinture Kogaluc-Tasiat, la ceinture du lac Payne et la ceinture de Qalluviartuuq (Percival *et al.*, 1995b). Berclaz *et al.* (2003b), dans la région du lac Anuc, ont regroupé l'ensemble des roches volcanosédimentaires des ceintures de Qalluviartuuq et du lac Payne dans le Complexe de Qalluviartuuq-Payne. Dans la région du lac Vernon et dans celle du lac Anuc, Parent *et al.* (2002) et Berclaz *et al.* (2003b) ont regroupé les roches supracrustales de la ceinture de Kogaluc-Tasiat dans une nouvelle unité, le Complexe de Kogaluc. Par la suite, Simard *et al.* (en préparation-a) ont inclus dans le Complexe de Qalluviartuuq-Payne plusieurs lambeaux de roches volcanosédimentaires métamorphisées au faciès des granulites qui avaient été assignés à la partie est du Complexe du Kogaluc par Parent *et al.* (2002). Ces lambeaux sont localisés directement dans le prolongement sud du Complexe de Qalluviartuuq-Payne.

**Description :** Le Complexe de Qalluviartuuq-Payne est constitué de lambeaux de roches volcanosédimentaires qui s'étendent sur une longueur d'environ 150 km par moins de 30 km de largeur. Les roches supracrustales appartiennent à au moins deux cycles volcanosédimentaires. Le premier cycle volcanique, d'affinité tholéiitique, comprend des amphibolites massives, des gneiss mafiques foliés à rubanés, des roches ultramafiques d'origine extrusive, des anorthosites et des gabbros lités ainsi que des roches intrusives et effusives de composition intermédiaire. Les roches du cycle 1 sont fortement recristallisées et métamorphisées au faciès des amphibolites. Les textures primaires y sont rares. Le cycle 2, d'affinité calco-alcaline, est formé de roches mafiques à felsiques recristallisées au faciès supérieur des schistes verts et arborent des structures et textures primaires bien préservées. Il comprend surtout des laves et des tufs mafiques aux textures variées, des tufs felsiques, ainsi que des horizons de grès, de grès argileux, de conglomérats et de formations de fer. En plus des deux cycles volcaniques, le complexe comprend une quantité importante de roches d'origine sédimentaire représentées par des paragneiss accompagnés de grès, de formations de fer et de conglomérats polygéniques et monogéniques. Localement, des roches tonalitiques sont associées aux roches volcanosédimentaires.

**Datations :** Un âge U/Pb de 2851 ±4 Ma (David *et al.*, en préparation-b) a été obtenu dans une anorthosite; un dyke de composition intermédiaire a affiché un âge U/Pb de 2841 +4/-3 Ma (Percival *et al.*, 1997b) et un âge U/Pb de 2832 ±2 Ma a été obtenu dans une anorthosite (Skulski *et al.*, 1996). Des âges U/Pb de 2848 ±11 Ma (David *et al.*, en préparation-b), de 2831 ±1 Ma (Skulski *et al.*, 1996) et de 2809 +2/-1 Ma (Percival et Skulski, 2000) ont été obtenus dans des tonalites associées aux roches volcaniques du Complexe de Qalluviartuuq-Payne.

**Relations stratigraphiques :** Les âges obtenus dans la Complexe de Qalluviartuuq-Payne sont comparables à ceux du Complexe de Duquet un peu au nord (entre 2850 et 2830 Ma). Il est possible

que le complexe de Duquet et le premier cycle volcanique du Complexe de Qalluviartuuq-Payne soient équivalents. La limite entre les complexes de Kogaluc et de Qalluviartuuq-Payne est imprécise. On trouve plusieurs petits lambeaux de roches volcanosédimentaires entre ces deux unités qui pourraient appartenir à l'un ou l'autre de ces deux complexes. Il est possible que les roches volcanosédimentaires d'affinité calco-alcaline du deuxième cycle du Complexe de Qalluviartuuq-Payne soient équivalentes aux roches volcanosédimentaires du Complexe de Kogaluc dont l'âge moyen est évalué à 2760 Ma (Simard *et al.*, en préparation-a). Cette hypothèse est aussi appuyée par une datation obtenue dans un fragment contenu dans un conglomérat du Complexe de Qalluviartuuq-Payne (Percival et Skulski, 2000).

**Références :** Berclaz *et al.*, 2003b; David *et al.*, en préparation-b; Parent *et al.*, 2002; Percival et Skulski, 2000; Percival *et al.*, 1995a, 1995b et 1997a; Skulski *et al.*, 1996; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Complexe de Qimussinguat

**Étiquette stratigraphique :** Aqim

**Auteurs :** Madore *et al.*, 1999; redéfini par Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches intrusives et métamorphiques à orthopyroxène

**Région type :** Région du lac Peters (24M; n° 8, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Complexe

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Le Complexe de Qimussinguat a été introduit par Madore *et al.* (1999) dans la région du lac Peters (n° 8, figure 1) pour décrire des ensembles lithologiques correspondant à une forte anomalie magnétique subcirculaire à l'intérieur du Domaine de Douglas Harbour (figure 1). Le complexe se composait surtout de roches intrusives et métamorphiques à orthopyroxène ainsi que de granite migmatitique, d'intrusions de granodiorite et de granite et de lambeaux de roches supracrustales granulitiques. Le Complexe de Qimussinguat ainsi défini avait été prolongé dans les régions de la rivière Arnaud (n° 4) et du lac Klotz (n° 3). Simard *et al.* (en préparation-a) ont redéfini le Complexe de Qimussinguat de façon à ne conserver que les roches à orthopyroxène à l'intérieur de l'unité. Les roches supracrustales ont été assignées au Complexe d'Arnaud et les granodiorites et les granites ont été assignés à la Suite de Leridon.

**Description :** Le Complexe de Qimussinguat est une unité subcirculaire qui couvre une superficie importante, correspondant à un haut magnétique, dans le Domaine de Douglas Harbour (figure 1). L'unité se compose d'ortho-gneiss à orthopyroxène et d'intrusions charnockitiques de composition principalement tonalitique et plus rarement de composition granodioritique, granitique et dioritique. Il s'agit de roches hétérogènes, généralement gneissiques, qui contiennent entre 10 et 60 % de mobilisat felsique à deux pyroxènes. L'unité comprend aussi quelques petites intrusions de gabbro-norite qui forment des petits corps dont le diamètre est inférieur à 20 km. Ces gabbro-norites se retrouvent aussi en enclaves dans les roches granulitiques.

**Datation :** Un âge U/Pb de  $2734 \pm 3$  Ma (David *et al.*, en préparation-a) a été obtenu dans un gneiss granulitique de la région du lac Peters.

**Relations stratigraphiques :** Le Complexe de Qimussinguat possède des caractéristiques lithologiques, géochronologiques et magnétiques comparables au Complexe de Troie, localisé juste au sud. Il est probable que les deux complexes soient génétiquement liés. La période de mise en place des roches intrusives de ces deux complexes s'étale de 2740 à 2720 Ma environ. Cette période correspond également à la mise en place de plusieurs unités de roches intrusives à orthopyroxène du NE de la Province du Supérieur (Simard *et al.*, 2008). Toutefois, les complexes de Qimussinguat et de Trois renferment une quantité beaucoup plus importante de roches métamorphisées que les autres unités à pyroxènes du NEPS.

**Références :** David *et al.*, en préparation-a; Madore et Larbi, 2000; Madore *et al.*, 1999 et 2001; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Suite de Qullinaaraaluk

**Étiquette stratigraphique :** Aluk

**Auteurs :** Parent *et al.*, 2002

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Intrusions ultramafiques à mafiques

**Région type :** Région du lac Vernon (34J; n° 10, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Qullinaaraaluk a été introduite dans la région du lac Vernon (Parent *et al.*, 2002; n° 10, figure 1) pour décrire des petites intrusions mafiques et ultramafiques massives considérées comme tardives. Vers l'est, des intrusions équivalentes avaient été assignées à la Suite de Bacqueville (Parent *et al.*, 2000; Leclair *et al.*, 2000). Parent *et al.* (2002) ont introduit la Suite de Qullinaaraaluk pour mettre en évidence l'importance économique de ces intrusions suite à la découverte d'une minéralisation en Ni-Cu-Co dans une intrusion ultramafique massive (Labbé *et al.*, 2000). La Suite de Qullinaaraaluk a été reconnue dans les régions de la rivière Innuksuac (n° 9), du lac Minto (n° 13), du lac à l'Eau Claire (n° 16) et du lac Montrochand (n° 19). Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné à la Suite de Qullinaaraaluk une série d'intrusion mafiques et ultramafiques qui avaient été incluses dans la Suite de Qilalugalik (terme abandonné) dans les régions de Kogaluk Bay (n° 5) et de Povungnituk et Kovik Bay (n° 1) en se basant sur la ressemblance de ces intrusions avec celles de la suite de Qullinaaraaluk.

**Description :** La Suite de Qullinaaraaluk est constituée de petites intrusions (généralement moins de 1 km de diamètre) de roches de composition ultramafique à mafique. Ce sont des roches homogènes, massives, de granulométrie fine à moyenne, fréquemment recoupées par des injections felsiques centimétriques à métriques qui leur confèrent un aspect bréchiq. Elles renferment régulièrement des phénocristaux poecilites d'hornblende (5 à 25 %) de 1 à 4 centimètres qui donnent un aspect tacheté à la roche. Les roches de la Suite de Qullinaaraaluk possèdent généralement une texture granoblastique partielle surimposée à une texture ignée primaire qui témoigne d'un début de recristallisation. Les roches ultramafiques sont des pyroxénites, des hornblendites et, plus rarement, des péridotites. Les roches mafiques sont des gabbros et des gabbronorites et dévoilent une variété pétrographique et texturale qui suggère que la Suite de Qullinaaraaluk peut regrouper des intrusions appartenant à plusieurs événements magmatiques. Cette hypothèse est appuyée par des différences géochimiques (Chevé, 2005) et géochronologiques (David *et al.*, en préparation-a) observées dans les roches de cette suite.

**Datations :** Des âges U/Pb de  $2707 \pm 1$  Ma et  $2705 \pm 1$  Ma (David *et al.*, en préparation-b) ont été obtenus dans des leucogabbros à l'indice Flipper (Simard *et al.*, 2004) et à l'indice Tan (Simard *et al.*, 2005) respectivement. Une pegmatite qui coupe l'intrusion minéralisée de composition ultramafique de l'indice Qullinaaraaluk dans la région du lac Minto (Simard *et al.*, 2005) a donné un âge U/Pb de  $2720 \pm 2$  Ma (David *et al.*, en préparation-b).

**Relations stratigraphiques :** Parent *et al.* (2002) considéraient les intrusions de la Suite de Qullinaaraaluk comme posttectoniques en se basant sur leur aspect massif et non déformé. Des observations de terrain suggéraient que l'intrusion de l'indice Qullinaaraaluk était à angle par rapport au grain structural (Labbé *et al.*, 2000) et recoupait la diatexite du Complexe de Le Roy (2698 Ma). Toutefois, une datation réalisée sur une pegmatite qui recoupe l'intrusion, a donné un âge de 2720 Ma

démontrant que cette intrusion est plus ancienne que les diatexites et que les relations avec les roches encaissantes sont plus complexes que celles observées au départ. Des âges plus jeunes de 2707 Ma et 2705 Ma obtenus aux indices Flipper et Tan respectivement suggèrent que les intrusion de la Suite de Qullinaaraaluk peuvent appartenir à plusieurs événements magmatiques. Des intrusions semblables à la Suite de Qullinaaraaluk ont été assignées à la Suite de Bacqueville vers l'est, dans les régions du lac Nedlouc (Parent *et al.*, 2000) et du lac La Potherie (Leclair *et al.*, 2000). Il est possible également que des intrusions équivalentes à celles de la Suite de Qullinaaraaluk aient été assignées à la Suite de Châteauguay dans les régions des lacs des Loups Marins (Gosselin *et al.*, 2001), de Maricourt (Simard *et al.*, 2001) et du lac Bienville (Gosselin *et al.*, 2002).

**Références :** Chevé, 2005; David *et al.*, en préparation-b; Gosselin *et al.*, 2001 et 2002; Labbé *et al.*, 2000; Leclair *et al.*, 2000; Maurice *et al.*, 2004 et 2005; Roy *et al.*, 2004; Parent *et al.*, 2000 et 2002; Simard *et al.*, 2001, 2003, 2004, 2005 et en préparation-a.

## Suite de la Rivière aux Feuilles

**Étiquette stratigraphique :** Arfe

**Auteurs :** Percival et Card, 1994; redéfinie par Parent *et al.*, 2000 puis par Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Granodiorite

**Région type :** Région du lac Nedlouc (34H et 24E; n° 14, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de la Rivière aux Feuilles, telle que définie par Percival et Card (1994), englobait des granodiorites à pyroxènes et à hornblende, des tonalites, des granites, des diorites, des gabbros, des pyroxénites et des dykes mafiques synplutoniques. Dans la région du lac Nedlouc, Parent *et al.* (2000) ont assigné ces différentes lithologies à plusieurs suites lithodémiques et ont redéfini la Suite de la Rivière aux Feuilles en y conservant deux phases de granodiorite, l'une à pyroxènes et l'autre à hornblende, ainsi que des tonalites à hornblende + biotite. La Suite de la Rivière aux Feuilles ainsi redéfinie a été prolongée vers l'est dans la région du lac Aigneau (n° 15, figure 1) et vers le NE dans la région du lac Dufreboy (n° 12). La Suite de la Rivière aux Feuilles a été redéfinie à nouveau dans la région du lac La Potherie (n° 11) par Leclair *et al.* (2000) qui l'ont limitée à une unité de granodiorite à hornblende. Cette unité a été prolongée vers l'ouest dans la région du lac Vernon (n° 10) et vers le sud-ouest dans la région du lac Minto (n° 13). Cette nouvelle définition décrit actuellement la Suite de la Rivière aux Feuilles. Afin de se conformer à cette nouvelle définition, Simard *et al.* (en préparation-a) ont réassigné les tonalites, qui avaient été incorporées à la Suite de la Rivière aux Feuilles dans les régions des lacs Nedlouc et Dufreboy, à d'autres suites de roches tonalitiques. Simard *et al.* (en préparation-a) ont également assigné à la Suite de la Rivière aux Feuilles les granodiorites hétérogènes à biotite + hornblende de la Suite de Monchy. Cette suite, localisée dans les régions des lacs Nedlouc et Aigneau, est constituée de granodiorite semblable à celle de la Suite de la Rivière aux Feuilles avec un pourcentage plus élevé de restites de tonalite en contact diffus avec la phase granodioritique. Simard *et al.* (en préparation-a) ont aussi inclus dans la Suite de la Rivière aux Feuilles des granodiorites hétérogènes à biotite + hornblende et à textures diatexitiques qui avaient été assignées à la Suite de Lac Minto dans la région du lac La Potherie (Leclair *et al.*, 2000). Ces roches ont une association spatiale avec les granodiorites de la Suite de la Rivière aux Feuilles de cette région et, de plus, elles ne contiennent pas d'orthopyroxène contrairement aux roches de la Suite de Lac Minto qui ont une composition charnockitique. Ces modifications ont amené l'abandon de l'utilisation du terme « Suite de Monchy ».

**Description :** La Suite de la Rivière aux Feuilles couvre une superficie importante du centre de la Sous-province de Minto. Cette suite est composée d'une granodiorite homogène, de couleur gris pâle à gris rosé, de granulométrie moyenne et d'aspect massif à folié. Ces roches contiennent entre 5 à 25 % de minéraux mafiques constitués de biotite et de hornblende. Des horizons de granodiorite à clinopyroxène et à orthopyroxène ont aussi été inclus dans l'unité dans les régions du lac Nedlouc (n° 14, figure 1), du lac Aigneau (n° 15) et du lac Dufreboy (n° 12). Les granodiorites de la Suite de la Rivière aux Feuilles contiennent fréquemment une phase granitique en contact diffus avec la phase granodioritique. Dans plusieurs secteurs, les injections granitiques et les nombreuses enclaves donnent un aspect hétérogène à l'unité.

**Datations :** Plusieurs datations U/Pb (David *et al.*, en préparation-a; Percival *et al.*, 1992; Percival et Card, 1994; Skulski *et al.*, 1996), réalisées dans les roches assignées à la Suite de la Rivière aux Feuilles, ont permis d'interpréter un âge moyen compris entre 2733 et 2722 Ma pour cette unité (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** La Suite de la Rivière aux Feuilles est reliée à un événement magmatique majeur qui est à l'origine de la mise en place des grandes suites intrusives potassiques de la moitié nord du NEPS entre 2735 et 2720 Ma auxquelles sont également associées les suites de Pinguq, de La Chevrotière, de Leridon et de Dufreboy (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** Berclaz *et al.*, 2001; David *et al.*, en préparation-a; Leclair *et al.*, 2000 et 2003; Parent *et al.*, 2000 et 2002; Percival et Card, 1994; Percival *et al.*, 1992; Skulski *et al.*, 1996; Simard *et al.*, 2005 et en préparation-a.

## Suite de la Rivière aux Mélèzes

**Étiquette stratigraphique :** Aram

**Auteurs :** Parent *et al.*, 2000

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Diatexite

**Région type :** Région du lac Nedlouc (34H et 24E; n° 14, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de la Rivière aux Mélèzes a été introduite dans la région du lac Nedlouc (Parent *et al.*, 2000; n° 14, figure 1) pour désigner une unité de diatexite localisée dans le Domaine de Goudalie (figure 1). Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné à la Suite de la Rivière aux Mélèzes une petite bande de diatexite localisée dans le prolongement SE de cette unité (région de Maricourt, n° 18) et qui avait été incorporée au Complexe de Du Gué (terme abandonné).

**Description :** La Suite de la Rivière aux Mélèzes est constituée de diatexite à biotite + grenat + cordiérite + andalousite ± sillimanite, gris jaunâtre à brun rouille, qui renferme des enclaves métriques à décamétriques de paragneiss et de nombreux schlierens de biotite qui définissent une foliation ondulante. La diatexite est une roche issue de la migmatitisation des paragneiss dont le produit de la fusion, de composition granodioritique à granitique (néosome ou mobilisat), représente plus de 50 % du total de la roche. Le mobilisat a une granulométrie grossière et hétérogène, une texture plus ou moins porphyrique et un aspect de roche mal cristallisée. Les textures de fluage oblitérent les textures initiales de prémigmatitisation.

**Datation :** Un âge U/Pb de  $2668 \pm 11$  Ma (David *et al.*, en préparation-a) a été obtenu dans une diatexite de la région du lac Nedlouc.

**Relations stratigraphiques :** Les diatexites de la Suite de la Rivière aux Mélèzes représentent le produit de fusion des unités de roches métasédimentaires appartenant au Complexe de Duvert. L'âge moyen du Complexe de Duvert est évalué entre 2725 et 2708 Ma (Simard *et al.*, en préparation-a). Selon l'âge U/Pb obtenu dans une diatexite de la Suite de la Rivière aux Mélèzes, les roches sédimentaires auraient été fusionnées autour de 2670 Ma. À certains endroits, les diatexites sont en contact graduel avec les granites de la Suite de Morrice. Il est possible qu'une partie de ces granites représentent des magmas plus évolués issus des diatexites (Parent *et al.*, 2000). Les diatexites de la Suite de la Rivière aux Mélèzes sont contemporaines aux diatexites du Complexe de Le Roy. Ces unités semblent reliées à un événement métamorphique majeur entre 2705 et 2670 Ma qui est à l'origine de la migmatitisation d'une partie des roches sédimentaires de la Sous-province de Minto (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** David *et al.*, en préparation-a; Parent *et al.*, 2000; Simard *et al.*, 2001 et en préparation-a.

## Suite de la Rivière Qijuttuuq

**Étiquette stratigraphique :** Aqij

**Auteurs :** Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Tonalite

**Région type :** Région du lac Nedlouc (34H et 24E; n° 14, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Parent *et al.* (2000) ont assigné à la Suite de Morrice quelques petites intrusions de tonalite massive localisées dans la région du lac Nedlouc (n° 14, figure 1). Considérant le caractère exclusivement potassique de la Suite de Morrice, Simard *et al.* (en préparation-a) ont regroupé ces petites intrusions dans une nouvelle unité, la Suite de la Rivière Qijuttuuq, localisée exclusivement à cet endroit.

**Description :** La Suite de la Rivière Qijuttuuq comprend trois petites intrusions de leucotonalite à biotite massive et peu déformée localisées dans le secteur de la rivière Qijuttuuq.

**Datation :** Aucune datation

**Relations stratigraphiques :** La Suite de Qijuttuuq a été introduite pour regrouper des petites intrusions massives et très localisées. Ces intrusions, non-datées, sont considérées comme tardives en raison de leur apparence massive et des relations de recoupement observées sur le terrain. La majorité des grandes suites tonalitiques du NE de la Province du Supérieur se sont mises en place avant 2740 Ma. Toutefois, quelques intrusions tonalitiques tardives ont donné des âges autour de 2690 Ma (Simard *et al.*, en préparation-a). Les petites intrusions de la Suite de Qijuttuuq se sont probablement mis en place durant cette période.

**Références :** Parent *et al.*, 2000; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Suite de Rochefort

**Étiquette stratigraphique :** Arot

**Auteurs :** Leclair *et al.*, 2000

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Tonalite gneissique

**Région type :** Région du lac La Potherie (34I; n° 11, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Rochefort a été introduite par Leclair *et al.* (2000) pour décrire une unité de tonalite qui couvre une superficie importante dans la région du lac La Potherie (n° 11, figure 1). Elle a été prolongée dans les régions du lac Pélican (n° 7), du lac Vernon (n° 10), du lac Anuc (n° 6), du lac Couture et des lacs Nuvilik (n° 2), de Kogaluk Bay (n° 5) et de Povungnituk et de Kovik Bay (n° 1). Dans la région du lac Couture, Madore *et al.* (2002) avaient inclus une unité de granodiorite dans la Suite de Rochefort qui a été réassignée à la Suite de La Chevrotière par Simard *et al.* (en préparation-a). Simard *et al.* (en préparation-a) ont aussi inclus, dans la Suite de Rochefort, la majeure partie des tonalites qui avaient été assignées à la Suite de la Rivière aux Feuilles dans la région du lac Nedlouc (n° 14) ainsi qu'une partie des tonalites assignées à la Suite de Kakiattuq dans la région du lac Anuc. Ils ont également assigné à la Suite de Favard les tonalites de la Suite de Rochefort de la région de Kogaluk Bay (n° 5) qui sont localisées dans le Domaine de Tikkerutuk (figure 1). Ces modifications ont permis de circonscrire la Suite de Rochefort dans la moitié nord du Domaine de Goudalie et dans l'extrémité nord des domaines de Lac Minto et de Tikkerutuk (figure 1).

**Description :** La Suite de Rochefort est une unité de tonalite localisée dans la moitié nord du Domaine de Goudalie et dans l'extrémité nord des domaines de Lac Minto et de Tikkerutuk (figure 1). Elle se compose surtout de tonalite à biotite, homogène à hétérogène, dont la foliation varie de moyenne à gneissique et qui possède une texture ignée ou granoblastique. Les tonalites à biotite appartiennent à deux phases : 1) la phase leucocrate à mésocrate de granulométrie moyenne; et 2) la phase comprenant des tonalites et des trondhjémites grossières, parfois porphyriques et qui renferment une proportion plus importante d'enclaves mafiques. Dans les régions du lac Anuc (n° 6, figure 1) et de Povungnituk (n° 1) la Suite de Rochefort contient aussi une unité de tonalite riche en hornblende qui renferment de nombreuses enclaves mafiques. Ces tonalites pourraient résulter de la désagrégation et de l'assimilation de roches mafiques suite à l'injection du magma tonalitique (Berclaz *et al.*, 2003b). Les tonalites de la Suite de Rochefort contiennent fréquemment une fraction granodioritique ou granitique qui se présente sous forme de petites masses, de dykes ou de veines aux contacts francs ou diffus dont l'origine pourrait être reliée à la mise en place d'intrusions potassiques plus jeunes.

**Datations :** Plusieurs datations U/Pb (David *et al.*, en préparation-a et b; Percival *et al.*, 1996; Skulski *et al.*, 1996a), réalisées dans les roches assignées à la Suite de Rochefort, ont permis d'interpréter un âge moyen compris entre 2785 et 2775 Ma pour cette unité (Simard *et al.*, en préparation-a). Quelques âges U/Pb plus anciens entre 2850 et 2800 Ma (David *et al.*, en préparation-b; Percival et Skulski, 2000) ont été obtenus dans des tonalites originellement assignées à la Suite de Rochefort.

**Relations stratigraphiques :** L'âge moyen de la Suite de Rochefort se situe entre 2785 et 2775 Ma. Ces âges correspondent à un événement magmatique majeur du NE de la Province du Supérieur qui est à l'origine des suites de Rochefort, de Kapijuq et de Faribault-Thury (Simard

*et al.*, en préparation-a). Quelques tonalites, qui avaient été incluses dans la Suite de Rochefort, ont indiqué des âges de 2810 et 2800 Ma. Ces tonalites, localisées dans les secteur des complexes volcanosédimentaires de Duquet (2828 à 2822 Ma) et de Qalluviartuuq-Payne (2850 à 2830 Ma), ont été interprétées comme issues d'un magmatisme tonalitique associé au volcanisme de ces deux complexes (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** Berclaz *et al.*, 2003b; Cadieux *et al.*, 2002; David *et al.*, en préparation-a et b; Leclair *et al.*, 2000; Madore *et al.*, 2002; Maurice *et al.*, 2004 et 2005; Parent *et al.*, 2000 et 2002; Percival *et al.*, 1996a; Percival et Skulski, 2000; Skulski *et al.*, 1996; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Ceinture de Roulier

**Étiquette stratigraphique :** Arlr

**Auteurs :** Maurice *et al.*, 2005

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région de Kogaluk Bay (34N et 34M; n° 5, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Lithodème

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Ceinture de Roulier a été introduite par Maurice *et al.* (2005) dans la région de Kogaluk Bay (n° 5, figure 1) pour décrire une séquence de roches supracrustales isolée et bien préservée. Ce lithodème n'a pas été assigné à un complexe volcanosédimentaire.

**Description :** La Ceinture de Roulier correspond à une séquence de roches volcanosédimentaires d'environ 10 km de largeur sur 30 km de longueur. Elle est constituée de roches volcaniques mafiques, de dykes de gabbro, de roches métasédimentaires et de roches pyroclastiques. Ces roches sont passablement déformées et métamorphisées au faciès des amphibolites. Des textures primaires ont été préservées localement. Les roches volcaniques mafiques constituent la lithologie dominante. Ce sont des roches à granulométrie très fine à fine, massives à foliées et d'affinité tholéiitique. Les gabbros recoupent les roches de la ceinture et possèdent une texture ignée sub-ophitique bien préservée. Les roches métasédimentaires sont surtout des métapélites plus ou moins migmatitisées qui forment des horizons métriques à décamétriques intercalés dans la séquence de roches mafiques. Les roches pyroclastiques, passablement abondantes, sont surtout représentées par des tufs à cristaux et à lapillis d'affinité calco-alcaline.

**Datation :** Un âge U/Pb de  $2759 \pm 1$  Ma (David *et al.*, en préparation-b) a été obtenu dans un tuf à lapillis et à cristaux.

**Relations stratigraphiques :** Il est possible que certains lambeaux d'amphibolites du Complexe d'Innuksuac, localisés près de la Ceinture de Roulier, soient associés à cette ceinture. Ceux-ci auraient été démembrés et métamorphisés au faciès des granulites lors de la mise en place des granitoïdes encaissants.

**Références :** David *et al.*, en préparation-b; Maurice *et al.*, 2005.

## Suite de Sanigitik

**Étiquette stratigraphique :** Asan

**Auteurs :** Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Diatexite

**Région type :** Région du lac Pélican (34P; n° 7, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Sanigitik est une unité qui a été introduite par Simard *et al.* (en préparation-a) pour grouper les diatexites qui représentent le produit de fusion des paragneiss de l'ouest du Complexe d'Arnaud. Cette suite comprend des diatexites à biotite + grenat qui avaient été assignées au Complexe de Faribault-Thury (terme abandonné) par Cadieux *et al.* (2002), des diatexites à orthopyroxène qui avaient été incluses dans la Suite de MacMahon (Cadieux *et al.*, 2002) et des roches granodioritiques hétérogènes à texture diatexitique qui avaient été assignées au Complexe de Faribault-Thury (Leclair *et al.*, 2000 et 2003).

**Description :** La Suite de Sanigitik est constituée de diatexite brun jaunâtre, à biotite + grenat et à biotite ± orthopyroxène, d'aspect hétérogène, qui contient des schlierens de biotite et de nombreuses enclaves composées de paragneiss, d'amphibolites, de diorite et de tonalite leucocrate. Le mobilisat blanchâtre à verdâtre, de composition tonalitique à granitique, représente jusqu'à 60 % du volume total de la roche. Les enclaves (40 à 70 %) sont étirées dans la foliation.

**Datation :** Aucune datation

**Relations stratigraphiques :** Les diatexites de la Suite de Sanigitik représentent le produit de fusion des unités de roches métasédimentaires appartenant à l'ouest du Complexe d'Arnaud. Aucune datation n'a été réalisée sur ces diatexites. Toutefois, il est probable que la fusion des paragneiss de ce secteur soit contemporaine à la fusion des paragneiss ailleurs dans la Sous-province de Minto et qui est à l'origine des diatexites du Complexe de Le Roy (2697 à 2668 Ma) et de la Suite de la Rivière aux Mélézes (2668 Ma) (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** Cadieux *et al.*, 2002; Leclair *et al.*, 2000 et 2003; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Suite de Sem

**Étiquette stratigraphique :** Asem

**Auteurs :** Gosselin *et al.*, 2001

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Tonalite riche en biotite

**Région type :** Région des lacs des Loups Marins (34A; n° 17, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Sem a été introduite dans la région des lacs des Loups marins (n° 17, figure 1) pour décrire des tonalites riches en biotite ayant l'aspect de diatexite. Cette unité n'a pas été reconnue ailleurs.

**Description :** La Suite de Sem est constituée de tonalite hétérogène, grisâtre avec une couleur d'altération jaunâtre, de granulométrie variable et dont l'apparence se rapproche de celle des diatexites. Ces tonalites sont caractérisées par la présence d'un pourcentage élevé de biotite (20 à 40 %) distribuée de façon inégale dans la roche et qui se concentre en rubans ondulants et discontinus semblables aux schlierens contenus dans les diatexites. La tonalite, bien foliée, est affectée par des plissements abondants. L'unité renferme de nombreuses enclaves dont la composition est principalement dioritique.

**Datation :** Aucune datation

**Relations stratigraphiques :** L'âge de la Suite de Sem n'a pas été établi et sa relation temporelle avec les unités avoisinantes demeure incertaine. Simard *et al.*, (en préparation-a) mentionnent un lien possible entre la Suite de Sem et les suites de Favard et de Coursolles. Ces auteurs associent ces trois unités à un événement magmatique tonalitique important qui a affecté la moitié sud du NEPS entre 2760 et 2740 Ma.

**Références :** Gosselin *et al.*, 2001; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Suite de Suluppaugalik

**Étiquette stratigraphique :** Aspk

**Auteurs :** Parent *et al.*, 2000

**Âge :** Mésoarchéen

**Lithologie :** Gneiss tonalitique

**Région type :** Région du lac Nedlouc (34H et 24E; n° 14, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Suluppaugalik a été introduite dans la région du Lac Nedlouc (Parent *et al.*, 2000; n° 14, figure 1) pour décrire une unité de tonalite hétérogène. Elle a été prolongée vers l'est, dans la région du lac Aignault (n° 15) et vers le nord dans la région du lac La Potherie (n° 11).

**Description :** La Suite de Suluppaugalik est une unité hétérogène de tonalite très foliée à gneissique qui montre une complexité lithologique et structurale à l'échelle de l'affleurement. L'unité renferme de nombreuses enclaves de composition ultramafique à intermédiaire et de dimension variable. Les tonalites sont envahies de roches de composition granodioritique à granitique, ce qui accentue l'hétérogénéité de l'unité.

**Datation :** Un âge U/Pb de  $2808 \pm 6$  Ma (David *et al.*, en préparation-a) a été obtenu dans une tonalite gneissique de la région du lac Aignault.

**Relations stratigraphiques :** La Suite de Suluppaugalik est probablement équivalente à la Suite gneissique de Brésolles (Gosselin et Simard, 2000) reconnue plus au sud dans la Sous-province de La Grande. Les deux unités possèdent des caractéristiques lithologiques et des âges comparables (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** Berclaz *et al.*, 2001; David *et al.*, en préparation-a; Gosselin et Simard, 2000; Leclair *et al.*, 2000; Parent *et al.*, 2000; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Syénite de Tasiat

**Étiquette stratigraphique :** Atst

**Auteurs :** Berclaz *et al.*, 2003b

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologie :** Syénite à néphéline

**Région type :** Région du lac Anuc (34O; n° 6, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Lithodème

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La présence d'une petite intrusion de syénite à néphéline près du lac Tasiat a été reconnue pour la première fois par Percival *et al.* (1995a). Par la suite, Berclaz *et al.* (2003b) ont utilisé le terme de Syénite de Tasiat pour décrire cette intrusion.

**Description :** La Syénite de Tasiat est une intrusion isolée de syénite à néphéline d'environ 2 km sur 3 km localisée dans le Domaine de Lac Minto (figure 1). L'intrusion est constituée d'essexite à aegyrine + augite et de syénite à néphéline + biotite. Ces roches sont moyennement à grossièrement grenues et elles possèdent des textures qui varient de laminées et ignées à très foliées.

**Datation :** Un âge U/Pb de  $2643 \pm 8$  Ma (David *et al.*, en préparation-b) a été obtenu dans une syénite à néphéline de la région du lac Anuc.

**Relations stratigraphiques :** La Syénite de Tasiat est reliée à un événement tardif du Néoarchéen (2680 à 2640 Ma) auquel sont associés la Syénite de Bourdel, quelques intrusions localisées de granite, des dykes et des petites intrusions de carbonatite (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** Berclaz *et al.*, 2003b; David *et al.*, en préparation-b; Percival *et al.*, 1995a; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Ceinture de Tasiataq

**Étiquette stratigraphique :** Atsq

**Auteurs :** Leclair *et al.*, 2003

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région du lac Dufreboy (24L; n° 12, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Lithodème

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Les roches d'origine volcanique, localisées dans le secteur du lac Tasiataq, avaient été incluses de façon informelle dans le complexe de Tasiataq par Leclair *et al.* (2003). Étant donné que ces roches sont principalement concentrées dans une seule ceinture, Simard *et al.* (en préparation-a) ont ramené l'unité au niveau du lithodème et l'ont renommée de façon formelle, Ceinture de Tasiataq.

**Description :** La Ceinture de Tasiataq est constituée de basalte et d'andésite foliés et métamorphisés interlités avec des roches volcaniques felsiques (rhyolite, dacite et tufs associés) et avec des formations de fer au faciès des silicates. La ceinture comprend aussi quelques niveaux de pyroxénite, de péridotite, d'hornblendite et de serpentinite auxquelles sont localement associés des gabbros mésocrates.

**Datation :** Un âge U/Pb de  $2740 \pm 4$  Ma (David *et al.*, en préparation-a) a été obtenu dans une volcanite felsique.

**Relations stratigraphiques :** La Ceinture de Tasiataq est une séquence volcanosédimentaire isolée. Elle est reliée à la période comprise entre 2740 et 2705 Ma à laquelle sont associées plusieurs unités volcanosédimentaires peu étendues constituées surtout de roches volcaniques felsiques d'affinité calco-alcaline et de roches sédimentaires (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** David *et al.*, en préparation-a; Leclair *et al.*, 2003; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Suite de Tramont

**Étiquette stratigraphique :** Atra

**Auteurs :** Gosselin et Simard, 2000

**Âge :** Archéen

**Lithologie :** Granite à biotite

**Région type :** Région du lac Gayot (23M; n° 21, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-provinces géologiques :** Sous-province de La Grande et Sous-province de Minto

**Rang :** Suite

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La Suite de Tramont a été introduite dans la région du lac Gayot (n° 21, figure 1) pour décrire des intrusions tardives de granite qui recourent la majorité des autres roches archéennes de cette région. Cette unité a été reconnue au sud dans la région du lac Hurault (Thériault et Chevé, 2001) et vers l'ouest dans les régions de Maricourt (n° 18), des lacs des Loups marins (n° 17), du lac Bienville (n° 20) et du lac Montrochand (n° 19). Simard *et al.* (en préparation-a) ont réassigné les granites de la Sous-province d'Ashuanipi, originellement assignés à la Suite de Tramont dans les régions du lac Hurault et du lac Gayot, à une nouvelle unité, la Suite de Joinville en se basant sur les relations d'âge observées dans ces granites. Les granites de cette sous-province renferment des enclaves de diatexite de la Suite d'Opiscotéo, datée à  $2637 \pm 8$  Ma (Gosselin et Simard, 2000), et s'injectent à l'intérieur de ces diatexites (Thériault et Chevé, 2001) démontrant qu'ils sont plus jeunes que les granites de la Suite de Tramont (autour de 2700 Ma). La Suite de Tramont occupe une superficie importante dans la région de la rivière Sérigny (Simard *et al.*, en préparation-b), localisée juste à l'est des régions de Maricourt et du lac Gayot.

**Description :** La Suite de Tramont est constituée d'un granite à biotite homogène qui forme des masses plurikilométriques dans la Sous-province de La Grande et dans le Domaine de Goudalie de la Sous-province de Minto (figure 1). La roche a une teinte rosâtre, un aspect massif à légèrement folié et une granulométrie qui varie de fine, dans les intrusions de petite taille, à grossière, dans les intrusions plus volumineuses. Les minéraux mafiques (biotite + chlorite) représentent généralement moins de 1 % du volume de la roche. À plusieurs endroits, le granite de la Suite de Tramont forme des injections multiples décimétriques à décamétriques qui recourent les lithologies archéennes plus anciennes.

**Datations :** Des âges U/Pb de  $2701 \pm 4$  Ma (David *et al.*, en préparation-b) et de  $2698 \pm 6$  Ma (Percival *et al.*, 2001) ont été obtenus dans des échantillons provenant d'intrusions de granite assignées à la Suite de Tramont (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Relations stratigraphiques :** La Suite de Maurel (2707 à 2690 Ma) et la Suite de Tramont (2700 à 2698 Ma) occupent le même secteur et ont obtenu des âges comparables. Il est possible que ces deux unités soient génétiquement liées. La Suite de Tramont est associée à la période comprise entre 2705 et 2670 Ma qui correspond à la mise en place de grandes unités de granite et de granodiorite ainsi qu'à la production des grandes unités de diatexite issues de la fusion de paragneiss dans la Sous-province de Minto (Simard *et al.*, en préparation-a).

**Références :** David *et al.*, en préparation-b; Gosselin et Simard, 2000; Gosselin *et al.*, 2001 et 2002; Percival *et al.*, 2001; Roy *et al.*, 2004; Simard *et al.*, 2001 et en préparation-a; Thériault et Chevé, 2001.

## Complexe de Troie

**Étiquette stratigraphique :** Atie

**Auteurs :** Madore *et al.*, 1999; redéfini par Simard *et al.*, en préparation-a

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches intrusives et métamorphiques à orthopyroxène

**Région type :** Région du lac Peters (24M; n° 8, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Rang :** Complexe

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** Le Complexe de Troie a été introduit par Madore *et al.* (1999) dans la région du lac Peters (n° 8, figure 1) pour décrire des ensembles lithologiques correspondant à une forte anomalie magnétique subcirculaire à l'intérieur du Domaine Douglas Harbour (figure 1). Au départ, le complexe se composait surtout de roches intrusives et métamorphiques à orthopyroxène et comprenait également des monzonites et des monzodiorites quartzifères porphyroïdes, des granites gneissiques, des granites migmatitiques et des lambeaux de roches supracrustales. Plusieurs de ces assemblages ont été prolongés vers le sud, dans la région du lac Dufreboy (n° 12). Simard *et al.* (en préparation-a) ont redéfini le Complexe de Troie de façon à ne conserver que les roches à orthopyroxène à l'intérieur de l'unité. Les roches supracrustales ont été assignées au Complexe d'Arnaud, les granites à la Suite de Dufreboy et les monzonites et monzodiorites quartzifères à la Suite de Belloy.

**Description :** Le Complexe de Troie est une unité subcirculaire, correspondant à un haut magnétique, qui couvre une superficie importante à l'intérieur du Domaine de Douglas Harbour (figure 1). L'unité se compose d'orthogneiss à orthopyroxène et d'intrusions charnockitiques foliées à gneissiques composées d'enderbite, d'opdalite et en moindre quantité de charnockite et de diorite à hypersthène. Ces roches contiennent entre 10 et 60 % de mobilisat felsique à deux pyroxènes. Le Complexe de Troie comprend également des petites intrusions (<20 km) de gabbronorite à hornblende ou à biotite, qui recoupent les autres assemblages lithologiques du complexe. Le gabbronorite se trouve aussi en enclaves à l'intérieur de ces mêmes assemblages lithologiques démontrant que les intrusions de gabbronorite peuvent avoir des âges différents.

**Datations :** Des âges U/Pb de  $2741 \pm 8$  Ma (David *et al.*, en préparation-a) et de  $2734 \pm 5$  Ma (Percival *et al.*, 2001) ont été obtenus dans des gneiss tonalitiques à orthopyroxène assignés au Complexe de Troie. Un âge U/Pb de  $2722 \pm 3$  Ma (David *et al.*, en préparation-a) a été obtenu dans un gabbronorite assigné au même complexe.

**Relations stratigraphiques :** Le Complexe de Troie possède des caractéristiques lithologiques et magnétiques similaires à celles du Complexe de Qimussinguat localisé au nord, dans le Domaine de Douglas Harbour (figure 1). Il est probable que les deux complexes soient génétiquement liés (Simard *et al.*, en préparation-a). La période de mise en place des roches intrusives de ces deux complexes s'étale de 2740 à 2720 Ma environ. Cette période correspond également à la mise en place de plusieurs unités de roches intrusives à orthopyroxène du NE de la Province du Supérieur (Simard *et al.*, en préparation-a). Toutefois, les complexes de Qimussinguat et de Troie renferment plus de roches métamorphisées que les autres unités à pyroxènes du NEPS.

**Références :** David *et al.*, en préparation-a; Leclair *et al.*, 2003; Madore *et al.*, 1999; Percival *et al.*, 2001; Simard *et al.*, en préparation-a.

## Ceinture de Vizien

**Étiquette stratigraphique :** Aviz

**Auteurs :** Percival et Card, 1992 et 1994

**Âge :** Néoarchéen

**Lithologies :** Roches volcanosédimentaires

**Région type :** Région du lac La Potherie (34I; n° 11, figure 1)

**Province géologique :** Supérieur

**Sous-province géologique :** Sous-province de Minto

**Unité Parent :** La Ceinture de Vizien est un lithodème à l'intérieur du Complexe de Duvert

**Rang :** Lithodème

**Statut :** Unité formelle

**Usage :** Unité active

**Historique :** La séquence volcanosédimentaire de la Ceinture de Vizien a été mise au jour par Percival *et al.* (1991) lors des travaux de reconnaissance entrepris le long de la rivière aux Feuilles par la Commission géologique du Canada. Elle a par la suite fait l'objet d'une cartographie à l'échelle 1/50 000 (Percival et Card, 1994). Leclair *et al.* (2000) ont regroupé les roches de la Ceinture de Vizien et quelques bandes peu épaisses de roches volcanosédimentaires localisées un peu au nord dans le Complexe de Vizien. Par la suite, Simard *et al.* (en préparation-a) ont assigné les roches du Complexe de Vizien au Complexe de Duvert pour regrouper dans une même unité l'ensemble des roches supracrustales de ce secteur qui possèdent des âges et des caractéristiques lithologiques comparables. Conséquemment, le terme de Complexe de Vizien est abandonné. Le terme Ceinture de Vizien est conservé comme un lithodème formel qui fait maintenant parti du Complexe de Duvert.

**Description :** La Ceinture de Vizien est constituée d'une grande variété de roches volcaniques et plutoniques de composition ultramafique à felsique, ainsi que de plusieurs unités de roches sédimentaires. Les textures primaires sont généralement bien préservées malgré que les roches de ce complexe aient subi un métamorphisme au faciès des amphibolites. Tous ces assemblages lithologiques se trouvent à l'intérieur d'une ceinture volcanosédimentaire plissée comprenant quatre panneaux différents limités par des failles (Percival et Card, 1994).

**Datations :** Plusieurs datations U/Pb ont été réalisées. Des âges de 2724 ±1 Ma (Percival *et al.*, 1992) et 2722 +15/-8 Ma (Skulski et Percival, 1996) ont été obtenus dans des roches felsiques de la Ceinture de Vizien. Un âge U/Pb autour de 2708 Ma a été obtenu dans un galet de granite à l'intérieur d'un conglomérat dans la Ceinture de Vizien (Percival *et al.*, 1993). Une séquence de roches altérées de la Ceinture de Vizien a livré un âge U/Pb de 2786 ±1 Ma (Skulski et Percival., 1996).

**Relations stratigraphiques :** Les âges obtenus dans la Ceinture de Vizien (2708 à 2724 Ma) sont comparables à ceux du Complexe de Chavigny (2722 Ma) plus à l'ouest. Un âge plus ancien (2786 Ma) a aussi été obtenu dans une roche altérée de la Ceinture de Vizien. Cet âge est équivalent à ceux obtenu dans les complexes de Dupire (2787 Ma) et de Garault (2786 Ma) localisés respectivement au sud-ouest et au sud-est du Complexe de Duvert.

**Références :** Leclair *et al.*, 2000; Percival et Card, 1992 et 1994; Percival *et al.*, 1991, 1992 et 1993; Skulski et Percival, 1996; Simard *et al.*, en préparation-a.

## RÉFÉRENCES

---

- BERCLAZ, A. - CADIEUX, A.-M. - SHARMA, K.N.M. - DAVID, J. - PARENT, M. - LECLAIR, A., 2001 - Géologie de la région du lac Aigneau (SNRC 24E et 24F04). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 2001-01, 49 pages.
- BERCLAZ, A. - GODIN, L. - DAVID, J. - MAURICE, C. - PARENT, M. - FRANCIS, D. - STEVENSON, R. - LECLAIR, A., 2003a - Géologie de la Ceinture de Nuvvuagittuq (env. 3,8 Ga), Nord-Est de la Province du Supérieur : vers une approche multidisciplinaire. *Dans* : Résumé des conférences et des photoprésentations, Québec Exploration 2003. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Québec; DV 2003-09, page 50.
- BERCLAZ, A. - MAURICE, C. - LACOSTE, P. - DAVID, J. - LECLERC, F. - SHARMA, K.N.M. - LABBÉ, J.-Y. - GOULET, N. - BÉDARD, J. - VALLIÈRES, J., 2003b - Géologie de la région du lac Anuc (SNRC 34O). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 2002-14, 58 pages.
- BOURASSA, I., - 2002 - Geology, geochemistry, geochronology, and metallogeny of the Cu-Zn-Au-Ag volcanogenic showings of the Archean Duquet Belt, Superior Province, Northern Québec. Université du Québec à Montréal; Ph. D. thesis, 78 pages.
- CADIEUX, A.-M. - BERCLAZ, A. - LABBÉ, J.-Y. - LACOSTE, P. - DAVID, J. - SHARMA, K.N.M., 2002 - Géologie de la région du lac Pélican (SNRC 34P). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 2002-02, 49 pages.
- CHEVÉ, S., 2005 - Lithogéochimie de la région du lac Minto (34F et 34G). Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Québec; MB 2005-01, 24 pages.
- CHEVÉ, S.R. - BROUILLETTE, P., 1991 - Radiogenic age constraints on the geological evolution of the northeastern Ashuanipi complex, Superior Province, New Quebec. Geological Association of Canada, Program with Abstracts ; Volume 61, page A23.
- DAVID, J. - MAURICE, C. - SIMARD, M., en préparation-a - Travaux de géochronologie U-Pb du Programme Grand Nord, partie 1 : cartographie géologique de étés 1998, 1999 et 2000. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec.
- DAVID, J. - MAURICE, C. - SIMARD, M., en préparation-b - Travaux de géochronologie U-Pb du Programme Grand Nord, partie 2 : cartographie géologique de étés 2001, 2002 et 2003. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec.
- GOSELIN, C. - ROY, P. - DAVID, J., 2002 - Géologie de la région du lac Bienville (33P). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 2002-11, 38 pages.
- GOSELIN, C. - SIMARD, M., 2000 - Géologie de la région du lac Gayot (SNRC 23M). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 99-06, 29 pages.
- GOSELIN, C. - SIMARD, M. - DAVID, J., 2001 - Géologie de la région des lacs des Loups Marins (34A). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 2001-10, 42 pages.
- LABBÉ, J.-Y. - LACOSTE, P. - LECLAIR, A. - PARENT, M., 2000 - L'indice de Ni-Cu-Co du lac Qullinaaraaluk : un nouveau type de minéralisation dans les roches archéennes du Grand-Nord. Ministère des Ressources naturelles, Québec; PRO 2000-11, 12 pages.
- LAMOTHE, D., 1997 - Géologie de la région du lac Dupire. Ministère des Ressources naturelles du Québec, RG 96-01, 17 pages.
- LAMOTHE, D. - LECLAIR, A. - CHOINIÈRE, J., 1998 - Géologie de la région du lac Vallard (SNRC 23C). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 98-13, 29 pages.

- LAMOTHE, D. - THÉRIAULT, R. - LECLAIR, A. - CHOINIÈRE, J., 2000 - Géologie de la région du lac Nitchequon (SNRC 23 E). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 99-14, 43 pages.
- LECLAIR, A. - BERCLAZ, A. - PARENT, M. - CADIEUX, A.-M. - SHARMA, K.N.M., 2003 - Géologie 1/250 000, 24L - LAC DUFREBOY. Ministère des Ressources naturelles, Québec; carte SI-24L-C2G-03C.
- LECLAIR, A. - LAMOTHE, D. - CHOINIÈRE, J. - PARENT, M., 1998 - Géologie de la région du lac Bermen (SNRC 23F). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 97-11, 40 pages.
- LECLAIR, A.D. - PARENT, M. - DAVID, J. - DION, D.-J. - SHARMA, K.N.M., 2000 - Géologie de la région du lac La Potherie (SNRC 34I). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 2000-12, 46 pages.
- LEE, S.M., 1965 - Région d'Inussuaq - Pointe Normand, Nouveau-Québec. Ministère des Richesses naturelles du Québec; rapport géologique 119, 138 pages.
- MACHADO, N. - GOULET, N. - GARIÉPY, C., 1989 - U-Pb geochronology of reactivated Archean basement and of Hudsonian metamorphism in the northern Labrador Trough. Canadian Journal of Earth Sciences, Volume 26, p. 1-15.
- MADORE, L. - BANDYAYERA, D. - BÉDARD, J.H. - BROUILLETTE, P. - SHARMA, K.N.M. - BEAUMIER, M. - DAVID, J., 1999 - Géologie de la région du lac Peters (SNRC 24M). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 99-07, 41 pages.
- MADORE, L. - LARBI, Y., 2000 - Géologie de la région de la rivière Arnaud (SNRC 25D) et des régions littorales adjacentes (SNRC 25C, 25E et 25F). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 2000-05, 37 pages.
- MADORE, L. - LARBI, Y. - LABBÉ, J-Y. - SHARMA, K.N.M - LACOSTE, P. - DAVID, J., 2002 - Géologie de la région du lac Couture (35B) et des lacs Nuvilik (35G, partie sud). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 2002-04, 42 pages.
- MADORE, L. - LARBI, Y. - SHARMA, K.N.M. - LABBÉ, J-Y. - LACOSTE, P. - DAVID, J. - BROUSSEAU, K. - HOCQ, M., 2001 - Géologie de la région du lac Klotz (35A) et du Cratère du Nouveau-Québec (1/2 sud de 35H). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 2001-09, 44 pages.
- MAURICE, C. - BERCLAZ, A. - DAVID, J. - SHARMA, K.N.M. - LACOSTE, P., 2004 - Géologie de la région de Povungnituk (35C) et de Kovik Bay (35F, partie sud-est). Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Québec; RG 2003-06, 42 pages.
- MAURICE, C. - LACOSTE, P. - BERCLAZ, A. - DAVID, J. - SHARMA, K.N.M., 2005 - Géologie de la région de Kogaluk Bay (34N et 34M). Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Québec; RG 2004-01, 35 pages.
- MOORHEAD, J., 1989 - Géologie de la région du lac Chucotat (Fosse de l'Ungava). Ministère des Ressources naturelles, Québec; ET 87-10, 56 pages.
- MOORHEAD, J., 1996 - Géologie de la région du lac Hubert (Fosse de l'Ungava). Ministère des Ressources naturelles, Québec; ET 91-06, 111 pages.
- MRN, 1986 - Code stratigraphique nord-américain. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Québec; DV 86-02, 58 pages.
- PARENT, M. - LECLAIR, A. - DAVID, J. - SHARMA, K.N.M., 2000 - Géologie de la région du lac Nedlouc (SNRC 34H et 24E). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 99-13, 43 pages.
- PARENT, M. - LECLAIR, A. - DAVID, J. - SHARMA, K.N.M. - LACOSTE, P., 2002 - Géologie de la région du lac Vernon (SNRC 34J). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 2001-11, 40 pages.

- PERCIVAL, J.A., 1991 - Orthopyroxene-poikilitic tonalites of the Desliens igneous suite, Ashuanipi granulite complex, Quebec-Labrador, Canada. *Canadian Journal of Earth Sciences*; Volume 28, pages 743-753.
- PERCIVAL, J.A. - CARD, K.D., 1992 - Vizien greenstone belt and adjacent high-grade domains of the Minto block, Ungava Peninsula, Quebec. *In: Current Research, Part C. Geological Survey of Canada*; Paper 92-1C, pages 69-80.
- PERCIVAL, J.A. - CARD, K.D., 1994 - Geology, Lac Minto - Rivière aux Feuilles. Geological Survey of Canada; Map 1854A, scale 1/500 000.
- PERCIVAL, J.A. - CARD, K.D. - MORTENSEN, J.K., 1993 - Archean unconformity in the Vizien greenstone, Ungava Peninsula, Quebec. *In: Current Research, Part C. Geological Survey of Canada*; Paper 93-1C, pages 319-328.
- PERCIVAL, J.A. - CARD, K.D. - STERN, R.A. - BÉGIN, N.J., 1991 - A geologic transect of the Leaf River area, northeastern Superior Province, Ungava Peninsula, Québec. *In: Current Research, Part C. Geological Survey of Canada*; Paper 91-1C, pages 55-63.
- PERCIVAL, J.A. - MORTENSEN, J.K. - STERN, R.A. - CARD, K.D. - BEGIN, N.J., 1992 - Giant granulite terranes of northeastern Superior Province; the Ashuanipi Complex and Minto Block. *Canadian Journal of Earth Sciences*; Volume 29, pages 2287-2308.
- PERCIVAL, J.A. - SKULSKI, T., 2000 - Tectonothermal evolution of the northern Minto Block, Superior Province, Québec, Canada; *The Canadian Mineralogist*, Volume 38, pages 345-378.
- PERCIVAL, J.A. - SKULSKI, T. - CARD, K.D., 1995a - Geology, Rivière Kogaluc - Lac Qalluviartuuq region (parts of 34J and 34O). Geological Survey of Canada; Open File 3112, scale 1/50 000.
- PERCIVAL, J.A. - SKULSKI, T. - LIN, S. - CARD, K.D., 1995b - Granite-greenstone terranes of the northern Goudalie domain, northeastern Superior Province, Quebec. *In: Current Research 1995-C. Geological Survey of Canada*; pages 141-150.
- PERCIVAL, J.A. - SKULSKI, T. - NADEAU, L., 1996a - Geology, Lac Couture, Quebec. Geological Survey of Canada; Open File 3315, scale 1/250 000.
- PERCIVAL, J.A. - SKULSKI, T. - NADEAU, L., 1996b - Granite-greenstone terranes of the northern Minto block, northeastern Superior Province, Quebec. *In: Current Research 1996-C. Geological Survey of Canada*; pages 157-167.
- PERCIVAL, J.A. - SKULSKI, T. - NADEAU, L., 1997a - Reconnaissance geology of the Pelican-Nantais belt, northeastern Superior province, Quebec. Geological Survey of Canada; Open File 3525, scale 1/250 000.
- PERCIVAL, J.A. - SKULSKI, T. - NADEAU, L., 1997b - Granite-greenstone terranes of the northern Minto Block, northeastern Québec: Pélican-Nantais, Faribault-Leridon and Duquet belts. *In: Current Research, 1997-C. Geological Survey of Canada*; pages 211-221.
- PERCIVAL, J.A. - STERN, R.A. - RAYER, N., 2003 - Archean adakites from the Ashuanipi Complex, eastern Superior Province, Canada; geochemistry, geochronology and tectonic significance; *Contributions to Mineralogy and Petrology*; Volume 145, p. 265-280.
- PERCIVAL, J.A. - STERN, R.A. - SKULSKI, T., 2001 - Crustal growth through successive arc magmatism: reconnaissance U-Pb SHRIMP data from the northeastern Superior Province. *Canada Precambrian Research*; Volume 109, p. 203-238.
- ROY, P. - TURCOTTE, S. - SHARMA, K.N.M. - DAVID, J., 2004 - Géologie de la région du lac Montrochand (SNRC 330). Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Québec; RG 2003-10, 39 pages.

- SKULSKI, T. - PERCIVAL, J.A., 1996 - Allochthonous 2.78 Ga oceanic plateau slivers in a 2.72 Ga continental arc sequence: Vizion greenstone belt, northeastern Superior Province, Canada. *Lithos*; Volume 37, pages 163-179.
- SKULSKI, T. - PERCIVAL, J.A. - STERN, R.A., 1994 - Oceanic allochthone in an archean continental margin sequence, Vizion greenstone, northern Quebec. *In*: Current Research, 1994-C. Geological Survey of Canada, pages 311-320.
- SKULSKI, T. - PERCIVAL, J.A. - STERN, R.A., 1996 - Archean crustal evolution in the central Minto block, northern Quebec. *In*: Radiogenic Age and Isotopic Studies: Report 9. Geological Survey of Canada; Current Research 1995-F, pages 17-31.
- SKULSKI, T. - STERN, R.A. - CIESIELSKI A., 1998 - Timing and sources of granitic magmatism, Bienville subprovince, northern Quebec [abstract]: Geological Association of Canada-Mineralogical Association of Canada, Annual Meeting. Abstract Volume 23, p. A-175.
- SIMARD, M. - CHEVÉ, S. - DAVID, J. - LABBÉ, J.-Y. - SHARMA, K.N.M., 2005 - Géologie de la région du lac Minto (34F et 34G). Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Québec; RG 2004 04, 25 pages.
- SIMARD, M. - GOSSELIN, C., 1999 - Géologie de la région du lac Lichteneger (SNRC 33B). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 98-15, 25 pages.
- SIMARD, M. - GOSSELIN, C. - DAVID, J., 2001 - Géologie de la région de Maricourt (SNRC 24D). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 2000-07, 50 pages.
- SIMARD, M. - PARENT, M. - DAVID, J. - SHARMA, K. N. M., 2003 - Géologie de la région de la rivière Innuksuac (34K et 34L). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 2002-10, 43 pages.
- SIMARD, M. - PARENT, M. - THÉRIAULT, R. - DAVID, J. - LACOSTE, P. - SHARMA, K.N.M., 2004 - Géologie de la région du lac à l'Eau Claire (34B et 34C). Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Québec; RG 2003-08, 46 pages.
- SIMARD *et al.*, en préparation-a - Synthèse du Grand Nord. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec.
- SIMARD, M. - GOSSELIN, C. - LAFRANCE, I., en préparation-b - Géologie de la région de la rivière Sérigny (24C et 23N). Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec.
- STEVENSON, I.M., 1968 - A geological reconnaissance of Leaf River Map-Area, New Quebec and Northwest Territories. Geological Survey of Canada; Memoir 356, 112 pages.
- TAYLOR, F.C., 1982 - Reconnaissance geology of a part of the Canadian Sheild, Northern Quebec and NorthWest Territories. Geological Survey of Canada; Memoir 399, 32 pages.
- THÉRIAULT, R. - CHEVÉ, S., 2001 - Géologie de la région du lac Hurault (SNRC 23L). Ministère des Ressources naturelles, Québec; RG 2000-11, 49 pages.

**ANNEXE 1 - Unités informelles**

---

Nom de l'unité informelle	Lithologie dominante	Région type (figure 1)	Auteur(s)	Unité mère
ceinture d'Angilbert	Volcanosédimentaire	Maricourt (n° 18)	Simard <i>et al.</i> , 2001	Complexe de Gayot
syénite de Briscot	Syénite à néphéline	Lac Klotz (n° 3)	Madore <i>et al.</i> , 2001	Suite alcaline de Kimber
ceinture de Buet	Volcanosédimentaire	Rivière Arnaud (n° 4)	Madore et Larbi, 2000	Complexe d'Arnaud
ceinture de Cania	Volcanosédimentaire	Rivière Sérigny	Simard <i>et al.</i> , en préparation-b	Complexe de Gayot
ceinture de Caumartin	Volcanosédimentaire	Lac Couture (n° 2)	Madore <i>et al.</i> , 2002	Complexe de Nantais
ceinture de Charras	Volcanosédimentaire	Lac Gayot (n° 21)	Gosselin et Simard, 2000	Complexe de Gayot
ceinture de Coulon	Volcanosédimentaire	Lac Gayot (n° 21)	Gosselin et Simard, 2000	Complexe de Gayot
ceinture de Curotte	Volcanosédimentaire	Lac Peters (n° 8)	Madore <i>et al.</i> , 1999	Complexe d'Arnaud
ceinture de Dupire	Volcanosédimentaire	Lac Nedlouc (n° 14)	Parent <i>et al.</i> , 2000	Complexe de Dupire
ceinture de Duquet	Volcanosédimentaire	Lac Couture (n° 2)	Madore <i>et al.</i> , 2002	Complexe de Duquet
ceinture de Duvert	Volcanosédimentaire	Lac Nedlouc (n° 14)	Parent <i>et al.</i> , 2000	Complexe de Duvert
ceinture de Faribault	Volcanosédimentaire	Lac Peters (n° 8)	Madore <i>et al.</i> , 1999	Complexe d'Arnaud
ceinture de Gorribon	Volcanosédimentaire	Lac Peters (n° 8)	Madore <i>et al.</i> , 1999	Complexe d'Arnaud
ceinture d'Hamelin	Volcanosédimentaire	Lac Peters (n° 8)	Madore <i>et al.</i> , 1999	Complexe d'Arnaud
ceinture de Headwind	Volcanosédimentaire	Lac Couture (n° 2)	Madore <i>et al.</i> , 2002	Complexe de Nantais
ceinture de Kakiattukallak	Volcanosédimentaire	Lac Aigneau (n° 15)	Berclaz <i>et al.</i> , 2001	Complexe de Duvert
ceinture de Kimber	Volcanosédimentaire	Lac Klotz (n° 3)	Madore <i>et al.</i> , 2001	Complexe d'Arnaud
ceinture de Ladille	Volcanosédimentaire	Lac Gayot (n° 21)	Gosselin et Simard, 2000	Complexe de Gayot
ceinture de l'Île	Volcanosédimentaire	Lacs des Loups Marins (n° 17)	Gosselin <i>et al.</i> , 2001	Complexe de Dupire
ceinture de Marilyn	Volcanosédimentaire	Lac Gayot (n° 21)	Gosselin et Simard, 2000	Complexe de Gayot
ceinture de Morrice	Volcanosédimentaire	Lac Nedlouc (n° 14)	Parent <i>et al.</i> , 2000	Complexe de Duvert
ceinture de Moyer	Volcanosédimentaire	Lac Gayot (n° 21)	Gosselin et Simard, 2000	Complexe de Gayot
ceinture de Nantais	Volcanosédimentaire	Lac Klotz (n° 3)	Madore <i>et al.</i> , 2001	Complexe de Nantais
ceinture de Natuak	Volcanosédimentaire	Lac Nedlouc (n° 14)	Parent <i>et al.</i> , 2000	Complexe de Duvert
syénite des Ombles	Syénite à néphéline	Lac Klotz (n° 3)	Madore <i>et al.</i> , 2001	Suite alcaline de Kimber
ceinture de Pastorel	Volcanosédimentaire	Lacs des Loups Marins (n° 17)	Gosselin <i>et al.</i> , 2001	Complexe de Dupire
ceinture de Peltier	Volcanosédimentaire	Lac Couture (n° 2)	Madore <i>et al.</i> , 2002	Complexe de Nantais
ceinture de Peters-Ouest	Volcanosédimentaire	Lac Peters (n° 8)	Madore <i>et al.</i> , 1999	Complexe d'Arnaud
ceinture de Piscou	Volcanosédimentaire	Rivière Sérigny	Simard <i>et al.</i> , en préparation-b	Complexe de Gayot
ceinture de Pitaval	Volcanosédimentaire	Lac Gayot (n° 21)	Gosselin et Simard, 2000	Complexe de Gayot
ceinture de Rivier	Volcanosédimentaire	Lac Peters (n° 8)	Madore <i>et al.</i> , 1999	Complexe d'Arnaud
ceinture de Tasiaalujuaq	Volcanosédimentaire	Lac Peters (n° 8)	Madore <i>et al.</i> , 1999	Complexe d'Arnaud
ceinture de Thury	Volcanosédimentaire	Lac Peters (n° 8)	Madore <i>et al.</i> , 1999	Complexe d'Arnaud
ceinture de Trempe	Volcanosédimentaire	Rivière Arnaud (n° 4)	Madore et Larbi, 2000	Complexe d'Arnaud
ceinture de Vallerenne	Volcanosédimentaire	Maricourt (n° 18)	Simard <i>et al.</i> , 2001	Complexe de Garault
ceinture de Vénus	Volcanosédimentaire	Lac Gayot (n° 21)	Gosselin et Simard, 2000	Complexe de Gayot
ceinture de Vimeux	Volcanosédimentaire	Lac Gayot (n° 21)	Gosselin et Simard, 2000	Complexe de Gayot

## **ANNEXE 2 - Unités abandonnées**

---

Nom de l'unité abandonnée	Lithologie dominante	Région type (figure 1)	Auteur(s)	Modifications apportées
Suite de Boizard	Tonalite hétérogène riche en enclaves mafiques	Rivière Innuksuac (n° 9)	Simard <i>et al.</i> , 2003	Les roches de la Suite de Boizard ont été assignées à la Suite de Favard (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Suite de Bottequin	Tonalite, trondjémite et diorite, tonalite à clinopyroxène	Lac Pélican (n° 7)	Cadieux <i>et al.</i> , 2002	Les tonalites, trondjémites et diorites de la Suite de Bottequin ont été assignées à la Suite de Kapjjuq. La tonalite à clinopyroxène a été assignée à la Suite de MacMahon (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Suite de Charnière	Granodiorite à biotite et leucotonalite à biotite	Lac Nedluc (n° 14)	Parent <i>et al.</i> , 2000	La leucotonalite a été assignée à la Suite de Favard et la granodiorite à la Suite de Desbergères (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Suite de Châtelain	Granodiorite et granite à clinopyroxène; Granodiorite à orthopyroxène	Lac Klotz (n° 3)	Madore <i>et al.</i> , 2001	Les roches à clinopyroxène ont été assignées à la Suite de Lepelle. La granodiorite à orthopyroxène a été assignée à la Suite de MacMahon (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Suite de Cheminade	Gabronorite et diorite à hypersthène	Rivière Innuksuac (n° 9)	Simard <i>et al.</i> , 2003	Les roches de la Suite de Cheminade ont été assignées à la Suite de Loups Marins (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Complexe de Du Gué	Enderbite et tonalite à orthopyroxène; diatexite; paragneiss; tonalite à biotite	Maricourt (n° 18)	Simard <i>et al.</i> , 2001	Les roches à orthopyroxène du Complexe de Du Gué ont été assignées à la Suite de Mac Mahon. La diatexite a été assignée à la Suite de la Rivière aux Mélèzes, les paragneiss ont été assignés au Complexe de Duvert et la tonalite a été assignée à la Suite de Favard (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Complexe de Faribault-Thury	Tonalite; roches volcano-sédimentaires; granite	Lac Peters (n° 8)	Madore <i>et al.</i> , 1999	La tonalite a été assignée à une nouvelle unité, la Suite de Faribault-Thury. Les roches volcanosédimentaires ont été assignées au Complexe d'Arnaud (nouvelle unité) et le granite à la Suite de Lerridon (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Suite de Gabillot	Granodiorite porphyrique à clinopyroxène	Rivière Innuksuac (n° 9)	Simard <i>et al.</i> , 2003	Les roches de la Suite de Gabillot ont été assignées à la Suite de Loups Marins (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Formation de Grosbois	Paragneiss	Lac Gayot (n° 21)	Gosselin et Simard, 2000	La Formation de Grosbois a été modifiée pour Complexe de Grosbois (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a)
Formation de Juet	Roches volcanosédimentaires	Povungnituk (n° 1)	Moorhead, 1996	Le terme Formation de Juet a été remplacé par celui de Ceinture de Juet (Maurice <i>et al.</i> , 2004). Quelques lambeaux de roches volcanosédimentaires de petite taille ont été ajoutés à l'unité (Maurice <i>et al.</i> , 2004).
ceinture de Kogaluc-Tasiat	Roches volcanosédimentaires	Lac Vernon (n° 10)	Percival <i>et al.</i> , 1995b	Le terme de ceinture de Kogaluc-Tasiat a été modifié pour celui de Complexe de Kogaluc (Parent <i>et al.</i> , 2002).
Suite de La Bazinière	Granodiorite, monzodiorite, monzodiorite quartzifère, tonalites	Lac Gayot (n° 21)	Gosselin et Simard, 2000	Une réinterprétation de ce secteur suite à des vérifications sur le terrain a amené l'abandon du terme Suite de La Bazinière. Les roches potassiques de ce secteur ont été assignées à la Suite de Maurel et les roches tonalitiques aux suites de Favard et de Coursolles (Gosselin <i>et al.</i> , 2002).
ceinture de Lac Payne	Roches volcanosédimentaires	Lac Anuc (n° 6)	Percival <i>et al.</i> , 1995b	Toutes les roches de la ceinture de Lac Payne et de la ceinture de Qalluviartuuq ont été réassignées au Complexe de Qalluviartuuq-Payne (Berclaz <i>et al.</i> , 2003b)
Suite de Lac Calme	Intrusions ultramafiques à intermédiaires	Lac Couture (n° 2)	Madore <i>et al.</i> , 2002	Les roches de la Suite de Lac Calme ont été réassignées à la Suite de Couture (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).

Nom de l'unité abandonnée	Lithologie dominante	Région type (figure 1)	Auteur(s)	Modifications apportées
Batholite de La Potherie	Granite	Lac La Potherie (n° 11)	Leclair <i>et al.</i> , 2000	Le terme Batholite de La Potherie a été abandonné et les roches de cette intrusion ont été assignées à la Suite de La Chevroitière (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Suite de Lippens	Enderbite et charnockite	Lac Nedlouc (n° 14)	Parent <i>et al.</i> , 2000	Les roches de la Suite de Lippens ont été assignées à la Suite de Lac Minto (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Complexe de Loups Marins	Tonalite, granodiorite et granite à clinopyroxène. Enderbite, opalite, charnockite, un peu de gabbro norite et de roches ultramafiques	Lacs des Loups Marins (n° 17)	Gosselin <i>et al.</i> , 2001	Le Complexe de Loups Marins a été ramené au rang de suite sous le terme de Suite de Loups Marins (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Suite de Lussay	Granodiorite porphyrique à clinopyroxène	Lacs des Loups Marins (n° 17)	Gosselin <i>et al.</i> , 2001	Les roches de la Suite de Lussay ont été assignées à la Suite de Loups Marins (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Complexe de Melvin	Volcanites felsiques; amphibolites; paragneiss; diorite granoblastique	Lac à l'Eau Claire (n° 16)	Simard <i>et al.</i> , 2004	Les roches volcaniques felsiques ont été assignées à une nouvelle unité, la Ceinture de Melvin. Les amphibolites et les paragneiss ont été assignés au Complexe d'Innuksuac. La diorite granoblastique a été assignée à la Suite de Bacqueville (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Suite de Monchy	Granodiorite hétérogène contenant de nombreuses restites de tonalite	Lac Nedlouc (n° 14)	Parent <i>et al.</i> , 2000	Les roches de la Suite de Monchy ont été assignées à la Suite de la Rivière aux Feuilles (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
ceinture de Nawakupaw	Volcanites felsiques	Lac à l'Eau Claire (n° 16)	Simard <i>et al.</i> , 2004	Le terme informel ceinture de Natwakupaw a été modifié pour le terme formel Ceinture de Melvin (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Suite de Nullualuk	Tonalite et diorite à clinopyroxène	Lac Aïgneau (n° 15)	Berclaz <i>et al.</i> , 2001	Les roches de la Suite de Nullualuk ont été assignées à la Suite de MacMahon (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Suite d'Ossant	Granite porphyrique à amphiboles	Lac Bienville (n° 20)	Gosselin <i>et al.</i> , 2002	Les roches de la Suite d'Ossant ont été réassignées à la Suite de Druillon (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
ceinture de Pélican-Nantais	Roches volcanosédimentaires	Lac Klotz (n° 3)	Percival <i>et al.</i> , 1997b	Le terme ceinture de Pélican-Nantais a été modifié pour celui de Complexe de Pélican-Nantais (Madore <i>et al.</i> , 2001). Les roches du Complexe de Pélican-Nantais ont été réassignées à deux nouvelles unités : le Complexe de Pélican et le Complexe de Nantais (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Complexe de Pélican-Nantais	Roches volcanosédimentaires	Lac Klotz (n° 3)	Madore <i>et al.</i> , 2001	Les roches sédimentaires associées à la Ceinture de Pélican ont été réassignées au Complexe de Pélican (nouvelle unité). Les roches volcaniques des ceintures de Nantais, de Felleiter, de Caumartin et de Headwind ont été associées au Complexe de Nantais (nouvelle unité; Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
ceinture de Porpoise Cove	Roches volcanosédimentaires	Rivière Innuksuac (n° 9)	Simard <i>et al.</i> , 2003	Le nom de ceinture de Porpoise Cove a été changé pour celui de Ceinture de Nuuvuagittuq (Berclaz <i>et al.</i> , 2003a).

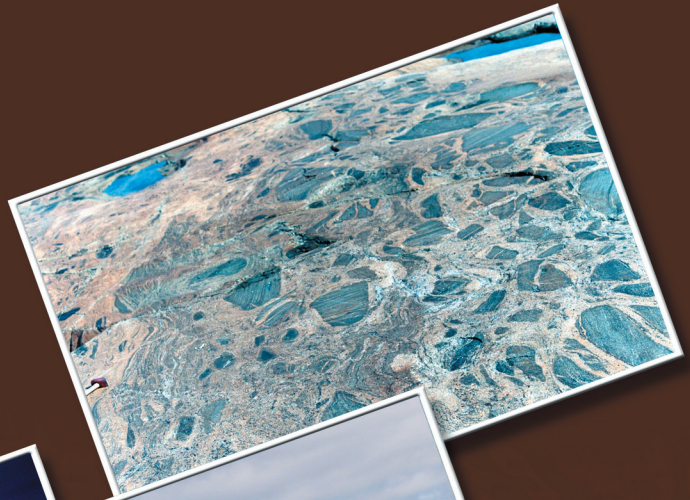
Nom de l'unité abandonnée	Lithologie dominante	Région type (figure 1)	Auteur(s)	Modifications apportées
Complexe de Povungnituk	Roches volcanosédimentaires	Povungnituk (n° 1)	Maurice <i>et al.</i> , 2004	Les lambeaux de roches volcanosédimentaires du Complexe de Povungnituk ont été assignés au Complexe d'Innuksuac (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
ceinture de Qalluivartuq	Roches volcanosédimentaires	Lac Anuc (n° 6)	Percival <i>et al.</i> , 1995b	Toutes les roches de la ceinture du lac Payne et de la ceinture de Qalluivartuq ont été réassignées au Complexe de Qalluivartuq-Payne (Berolaz <i>et al.</i> , 2003b)
Complexe de Qamaniq	Lambeaux de roches volcanosédimentaires métamorphosées	Lac Nedluc (n° 14)	Parent <i>et al.</i> , 2000	Les lambeaux de roches volcanosédimentaires du Complexe de Qamaniq ont été réassignés au Complexe de Duvert (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Suite de Qamanirjuaq	Leucotonalite à biotite	Rivière Innuksuac (n° 9)	Simard <i>et al.</i> , 2003	Les roches de la Suite de Qamanirjuaq ont été assignées à la Suite de Favard (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Suite de Qilalugalik	Tonalite, granodiorite et granite à clinopyroxène. Enderbite, charnockite, un peu de gabbro norite et de roches ultramafiques	Lac Vernon (n° 10)	Parent <i>et al.</i> , 2002	Les roches à clinopyroxène ont été assignées à la Suite de Loups Marins. Les roches à orthopyroxène du Domaine de Tikkerutuk ont été assignées à la Suite de Loups Marins et celles localisées dans le Domaine de Lac Minto ont été assignées à la Suite de Lac Minto. Certaines intrusions de gabbro norite et de roches ultramafiques ont été assignées à la Suite de Qullinaaraalik (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Suite de Turbar	Monzonite, monzodiorite et diorite porphyriques	Lac Bienville (n° 20)	Gosselin <i>et al.</i> , 2002	Les roches de la Suite de Turbar ont été réassignées à la Suite de Druillon (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Complexe de Vizien	Roches volcanosédimentaires variées	Lac La Potherie (n° 11)	Leclair <i>et al.</i> , 2000	Le Complexe de Vizien a été ramené au rang de lithodème sous le terme de Ceinture de Vizien. Cette ceinture a été assignée au Complexe de Duvert (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).
Suite de Voizel	Granite et granodiorite homogènes	Rivière Innuksuac (n° 9)	Simard <i>et al.</i> , 2003	Les roches de la Suite de Voizel ont été réassignées à la Suite de Desbergères (Simard <i>et al.</i> , en préparation-a).

**ANNEXE 3 - Liste des unités formelles, informelles et abandonnées**

---

Les unités sont présentées par ordre alphabétique de nom, indépendamment de leur rang. Les unités formelles commencent par une lettre majuscule. Les unités informelles commencent par une lettre minuscule et apparaissent en italique et les unités abandonnées sont en caractères gras. Les informations concernant les unités informelles sont présentées à l'annexe 1 et les informations reliées aux unités abandonnées se trouvent à l'annexe 2.

Ceinture de Allemand	Complexe de Grosbois	Ceinture de Nuvvuagittuq
<i>ceinture d'Angilbert</i>	<b>Formation de Grosbois</b>	<i>syénite des Ombles</i>
Complexe d'Arnaud	<i>ceinture d'Hamelin</i>	Suite d'Opiscotéo
Formation d'Aubert	<i>ceinture de Headwind</i>	<b>Suite d'Ossant</b>
Suite de Bacqueville	Complexe d'Innuksuac	<i>ceinture de Pastorel</i>
Suite de Beausac	Pluton d'Itinnaru	Complexe de Pélican
Suite de Belloy	Suite de Joinville	<b>ceinture de Pélican-Nantais</b>
<b>Suite de Boizard</b>	Ceinture de Juet	<b>Complexe de Pélican-</b>
<b>Suite de Bottequin</b>	<b>Formation de Juet</b>	<b>Nantais</b>
Syénite de Bourdel	<i>ceinture de Kakiattukallak</i>	<i>ceinture de Peltier</i>
Suite de Brésolles	Suite de Kakiattuq	<i>ceinture de Peters-Ouest</i>
<i>syénite de Briscot</i>	Suite de Kapijjuq	<i>ceinture de Piscau</i>
<i>ceinture de Buet</i>	<i>ceinture de Kimber</i>	Suite de Pinguq
Suite de Bylot	Suite alcaline de Kimber	<i>ceinture de Pitaval</i>
<i>ceinture de Cania</i>	<b>Ceinture de Kogaluc-Tasiat</b>	<b>Ceinture de Porpoise Cove</b>
<i>ceinture de Caumartin</i>	Complexe de Kogaluc	<b>Complexe de Povungnituk</b>
<b>Suite de Charnière</b>	<b>Suite de La Bazinière</b>	<b>Ceinture de Qalluviartuuq</b>
<i>ceinture de Charras</i>	Suite de La Chevrotière	Complexe de Qalluviartuuq-Payne
Suite de Châteauguay	<b>Suite de Lac Calme</b>	<b>Complexe de Qamaniq</b>
<b>Suite de Châtelain</b>	Suite de Lac Minto	<b>Suite de Qamanirjuaq</b>
Complexe de Chavigny	<b>Ceinture de Lac Payne</b>	<b>Suite de Qilalugalik</b>
<b>Suite de Cheminade</b>	<i>ceinture de Ladille</i>	Complexe de Qimussinguat
Suite de Corneille	<b>Batholite de La Potherie</b>	Suite de Qullinaaraaluk
<i>ceinture de Coulon</i>	Suite de Lepelle	<i>ceinture de Rivier</i>
Suite de Coursolles	Suite de Leridon	Suite de la Rivière aux Feuilles
Suite de Couture	Complexe de Le Roy	Suite de la Rivière aux Mélèzes
<i>ceinture de Curotte</i>	Suite de Lesdiguières	Suite de la Rivière Qijuttuuq
Suite de Dervieux	<i>ceinture de l'Île</i>	Suite de Rochefort
Suite de Desbergères	<b>Suite de Lippens</b>	Ceinture de Roulier
Complexe structural de Diana	<b>Complexe de Loups Marins</b>	Suite de Sanigitik
Suite de Druillon	Suite de Loups Marins	Suite de Sem
Suite de Dufreboy	<b>Suite de Lussay</b>	Suite de Suluppaugalik
<b>Complexe de Du Gué</b>	Suite de MacMahon	<i>ceinture de Tasiaalujjuaq</i>
<i>ceinture de Dupire</i>	<i>ceinture de Marilyn</i>	Syénite de Tasiat
Complexe de Dupire	Suite de Maurel	Ceinture de Tasiataq
<i>ceinture de Duquet</i>	Ceinture de Melvin	<i>ceinture de Thury</i>
Complexe de Duquet	<b>Complexe de Melvin</b>	Suite de Tramont
<i>ceinture de Duvert</i>	Complexe de Mézard	<i>ceinture de Trempe</i>
Complexe de Duvert	<b>Suite de Monchy</b>	Complexe de Troie
<i>ceinture de Faribault</i>	<i>ceinture de Morrice</i>	<b>Suite de Turbar</b>
<b>Complexe de Faribault-Thury</b>	Suite de Morrice	<i>ceinture de Vallerenne</i>
Suite de Faribault-Thury	<i>ceinture de Moyer</i>	<i>ceinture de Vénus</i>
Suite de Favard	<i>ceinture de Nantais</i>	<i>ceinture de Vimeux</i>
<b>Suite de Gabillot</b>	Complexe de Nantais	Ceinture de Vizien
Complexe de Garault	<i>ceinture de Natuak</i>	<b>Complexe de Vizien</b>
Complexe de Gayot	<b>Ceinture de Natwakupaw</b>	<b>Suite de Voizel</b>
<i>ceinture de Gorribon</i>	<b>Suite de Nullualuk</b>	



Ressources naturelles  
et Faune

Québec

